

---

**Colloque international et interdisciplinaire  
Bruxelles, 4 et 5 octobre 2005**

---



---

**VILLES DU PASSÉ, VILLES DU FUTUR :  
DONNER VIE À L'ARCHÉOLOGIE URBAINE**

**MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES URBAINS**

---

UNION EUROPEENNE



Comité des Régions

---

# Actes



Sous  
le parrainage du  
Parlement européen



Organisé dans le cadre du projet APPEAR.  
Ce projet est financé par la Commission européenne, DG Recherche  
5e Programme-Cadre, Énergie, Environnement et Développement Durable  
-Action-clé 4 : Ville de Demain et Patrimoine Culturel - 4.2.3 : pour une  
meilleure intégration du patrimoine culturel dans la ville  
Pour de plus amples informations sur le projet APPEAR : [www.in-situ.be](http://www.in-situ.be)

Deliverable D28 – Contract EVK4-CT-2002-00091

---

# Table des matières

Introduction.....	3
Le Projet APPEAR .....	4
Remerciements.....	5
Programme.....	6
<b>Rapports de synthèse et résumés des communications :</b>	
<b>Ouverture et SEANCE 1</b>	
<i>"APPEAR" : une méthode pour l'intégration des sites archéologiques dans la ville" ..</i>	<i>11</i>
SEANCE 2	
<i>"La conservation" .....</i>	<i>20</i>
SEANCE 3	
<i>"L'interprétation et la muséographie" .....</i>	<i>27</i>
SEANCE 4	
<i>"L'impact socioculturel" .....</i>	<i>34</i>
Note d'information	
<i>"Introduction à la visite du site du Coudenberg – Palais de Charles Quint" .....</i>	<i>42</i>
SEANCE 5	
<i>"L'intégration urbaine et architecturale" .....</i>	<i>43</i>
SEANCE 6	
<i>"La faisabilité et les retombées économiques et sociales" .....</i>	<i>50</i>
SEANCE 7	
<i>"L'implication des autorités publiques locales" .....</i>	<i>57</i>
<b>En guise de conclusions :</b>	
<b>Journée du 4 octobre .....</b>	<b>67</b>
<b>Journée du 5 octobre .....</b>	<b>70</b>
<b>Liste des participants .....</b>	<b>73</b>

**ANNEXES : textes complets des communications, dans la langue d'origine**

## Introduction

Le Colloque dont les Actes sont ici présentés a été organisé dans le cadre du projet APPEAR, dont il constituait un temps fort. L'objectif était de présenter l'état d'avancement de la recherche et de recueillir remarques et suggestions. Il s'agissait d'élargir le champ des idées et des expériences avant la conclusion du projet, prévue fin 2005.

Le projet APPEAR, indépendamment du Colloque, a couvert un large champ d'investigations portant sur l'ensemble des aspects de la mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain. Outre des synthèses initiales sur l'état des idées en matière tant de mise en valeur de sites archéologiques que de développement harmonieux et durable des villes historiques, la recherche a procédé à un recensement systématique des sites européens offrant une expérience de référence, avec une attention particulière pour les sites couverts. Il a été procédé à diverses études de cas en vue de dégager les leçons de réalisations significatives. Divers rapports, sous forme de "délivrables", ont été dressés qui, après soumission à la Commission européenne, sont progressivement mis en ligne sur le site Internet du projet APPEAR: <http://www.in-situ.be>

Surtout, un "Guide APPEAR" est en préparation, qui proposera une méthode et des orientations pour l'action, dont une ébauche a été présentée lors du Colloque.

Le Colloque s'est attaché à mettre en lumière le travail inter-disciplinaire qui a présidé, tout au long de la recherche, à une étroite collaboration entre les partenaires APPEAR, archéologues, architectes, urbanistes, conservateurs-restaurateurs, gestionnaires de sites, économistes, responsables municipaux, experts dans l'étude des processus de décision ou dans l'évaluation des attentes et des réactions du public. S'il a fallu, bien entendu, retenir un thème principal pour chaque séance, le souci a été constant de mettre en lumière la complémentarité des disciplines et des approches, avec la nécessité de dégager des synthèses entre des valeurs et des objectifs divergents.

De même, la sélection des participants a visé, outre la représentation géographique la plus ouverte (21 pays européens représentés), une participation équilibrée de toutes les disciplines concernées. De manière toute particulière, les organisateurs du Colloque ont cherché à retenir l'attention des "décideurs" et des représentants élus. Par bonheur, les autorités du Comité des Régions de l'Union européenne, suite à la présentation du projet APPEAR devant la Commission de l'Education et de la Culture, ont saisi l'intérêt d'accueillir le Colloque dans leurs murs, en offrant des conditions de travail privilégiées. Plusieurs élus, tant au Comité des Régions qu'au Parlement européen, ont suivi les travaux du Colloque et ont pris connaissance de ses conclusions, même si leur emploi du temps ne leur a pas toujours permis d'être présents tout le temps.

Il y a eu sélection des participants en raison de la capacité d'accueil limitée à 120 sièges, correspondant aussi à un nombre raisonnable pour permettre de réels échanges et débats. Plus de 250 personnes ont souhaité prendre part au Colloque et la priorité a été réservée à celles qui s'engageaient à être présentes tout au long des deux journées de travaux. Pour répondre aux attentes plus larges, une ample diffusion des Actes du Colloque est prévue.

# Le Projet APPEAR

**APPEAR : Accessibility Projects. Sustainable Preservation and Enhancement of Urban Subsoil Archaeological Remains**

**Le projet APPEAR est financé par :**

Commission européenne, DG Recherche

5e Programme Cadre, Énergie, Environnement et Développement Durable

Action clé 4: ville de demain et patrimoine culturel

**Durée :** janvier 2003 – décembre 2005

**Le projet** traite l'ensemble des actions visant à conserver, intégrer, mettre en valeur des sites archéologiques excavés situés en milieu urbain, dans une perspective d'ouverture au public et de développement local. Il vise à dégager les méthodes et les moyens à mobiliser pour une bonne intégration des sites dans le système urbain, tout en réunissant les conditions d'une bonne conservation des vestiges archéologiques et de leur présentation publique.

**Les partenaires** suivants constituent le Consortium APPEAR :

- 1. In Situ**, Centre de recherche archéologique, Liège, Belgique, Coordination scientifique  
Anne Warnotte, Marianne Tinant, Pierre Hupet, Mireille Fohn (†)
- 2. Université de Liège**, Centre for Urban Governance Studies, Coordination administrative  
Albert Dupagne, Jacques Teller, Sophie Lefert, Catherine Zwetkoff, Tatiana Hachimi
- 3. Institut de Cultura de Barcelona**, Museu d'Història de la Ciutat de Barcelona  
Antoni Nicolau i Martí, Noèlia Sanz, Laia Colomer
- 4. English Heritage**, Historic Buildings and Monuments Commission for England  
David Miles, Valérie Wilson
- 5. Regione Autonoma Valle d'Aosta**, Soprintendenza per I Beni e le Attività Culturali  
Gianfranco Zidda, Francesca Martinet
- 6. In Extenso**, Préservation des biens culturels, Paris  
Pierre Diaz Pedregal, Sandrine Le Bouëtté
- 7. Universidad Autónoma de Madrid**, Facultad de Psicología  
Mikel Asensio, Jorge Ruiz-Jiménez
- 8. ICOMOS**, Conseil International des Monuments et des Sites  
Jean-Louis Luxen, Willem Willems, Consuelo León Lozano
- 9. AVEC**, Alliance des Villes Européennes de la Culture  
Eszter Sarkadi, Leona Pall

**Un Groupe de Conseil international** accompagne les travaux du Consortium. Présidé par Jean-Louis Luxen, il est composé de :

Sofia Avgérinou-Kolonias (Grèce), Charles Bonnet (Suisse), Renée Colardelle (France), Tamás Fejérdy (Hongrie), Teresa Júdice Gamito (Portugal), Danielle Heude (France), Todor Kretev (Bulgarie), Henrik Lilius (Finlande), Stefano Pulga (Italie), Danielle Sarlet (Belgique).

**Un Guide pratique** est en cours de finalisation

**Site Internet :** <http://www.in-situ.be>

## Remerciements

Le Colloque n'aurait pu avoir lieu sans le soutien déterminant du Comité des Régions de l'Union Européenne. Il nous a fourni des installations fonctionnelles, un équipement audiovisuel ultra-moderne, une interprétation simultanée de la plus haute qualité en quatre langues : français, anglais, espagnol et italien. Sur un plan plus fondamental encore, les membres de la Commission de l'Education et de la Culture ont marqué un vif intérêt pour le projet APPEAR et pour nos travaux, répondant à notre souci d'établir une relation avec les élus régionaux et municipaux. Nous remercions tout particulièrement le Secrétaire Général du Comité des Régions, Monsieur Gerhard Stahl, les représentants de la Commission EDUC, et plus particulièrement Madame Marie-Claire Neill Cowper, Chef d'unité, ainsi que Madame Ana Kádár et Monsieur Christof Kienel, Administrateurs. Nous tenons à remercier vivement aussi l'Unité d'Information interne, Visites et Pétitions, et tout particulièrement Monsieur Boris Essender, Administrateur. Ils nous ont grandement facilité l'organisation de cet événement.

Le Président, Josep Borrell Fontelles, a accepté que le Colloque soit placé sous l'égide du Parlement Européen, le Président de la Commission de la Culture et de l'Education, Monsieur Nikolaos Sifunakis, nous a marqué son soutien ainsi que Monsieur Etienne Boumans, Chef d'Unité de cette Commission et Madame Constance Itzel, Administrateur qui a aimablement accepté une fonction de rapporteur. De même, la Commission de la Recherche du Parlement Européen a suivi nos travaux par l'intermédiaire de Madame Cristina Gutiérrez-Cortines.

Des soutiens financiers indispensables nous ont été octroyés par les autorités régionales belges : la Région wallonne, à travers la Direction générale de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine (Monsieur le Ministre André Antoine, Madame Danielle Sarlet et Monsieur André Matthys) et à travers le Commissariat Général au Tourisme (Monsieur le Ministre Guy Lutgen) ; la Région de Bruxelles-Capitale (Monsieur le Ministre Emir Kir, Monsieur Cyrille Segers)) et la Région flamande (Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed, Monsieur Jean-Pierre Van der Meiren et Monsieur Dirk Callebaut).

Nous remercions les partenaires du "Consortium" APPEAR et tous les orateurs pour leurs contributions intellectuelles dans le programme du Colloque, ainsi que les Présidents de SEANCE et les Rapporteurs, lesquels ont accepté de synthétiser les séances de travail.

Nous remercions aussi l'Association "Ancien Palais de Charles Quint" et Monsieur Michel Van Roye, son Président, pour leur accueil dans le site archéologique du Coudenberg, ainsi que l'Institut du Patrimoine wallon (Monsieur Freddy Joris et Madame Séverine Monjoie) pour l'organisation de la visite de l'Archéoforum de Liège.

Ce sont des étudiants-stagiaires de l'Institut de Tourisme Arthur Haulot, de Bruxelles, qui ont aidé à organiser l'accueil des participants, sous la direction de Madame Myrna Jonville : nos sincères remerciements

Les membres de l'ICOMOS-BGP qui se sont chargés de toute l'organisation du Colloque méritent nos félicitations et notre gratitude: Mohamed Tazani, Michael Gemmel, lequel a assuré parfaitement toutes les opérations de projection audiovisuelle et Ana Dieste Barrientos, assistante de recherche qui a apporté une aide très efficace et Dr. Anya Diekmann, chercheur à l'IGEAT-ULB. Une mention toute particulière s'adresse à Consuelo León Lozano, Coordinatrice de l'ICOMOS-BGP, cheville ouvrière du Colloque, qui a brillamment maîtrisé la préparation du Colloque, tant dans son contenu intellectuel que dans son organisation pratique : c'est à elle que revient le principal mérite du succès du Colloque.

Jean-Louis Luxen,  
Secrétaire général de l'ICOMOS, 1993 – 2002

# Programme

Mardi 4 octobre : salle BEL/51

8:30 - 9:00	Accueil
9:00 - 9:30	Ouverture
	<p><b>Orateur</b> : M. Giancarlo Gabbianelli <i>Membre de la Commission de la Culture et de l'Éducation du Comité des Régions. Maire de Viterbo, Italie</i></p> <p><b>Orateur</b> : « <b>Les programmes-cadres de l'Union européenne pour la recherche relative au Patrimoine Culturel</b> » M. Michel Chapuis <i>Scientific Officer, Commission européenne, DG Recherche</i></p>
9:30 - 11:00	<p><b>SEANCE 1</b> <b>APPEAR : une méthode pour l'intégration des sites archéologiques en ville</b></p>
	<p><b>Président</b> : Mme Danielle Sarlet <i>Directrice générale de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine, Région wallonne</i></p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Valérie Wilson <i>Responsable des Archives archéologiques, English Heritage</i></p>
	<p><b>Présentation</b> : « <b>Le projet APPEAR : la démarche</b> » Mme Anne Warnotte <i>Directeur de projet, IN SITU, Centre de recherche archéologique, Liège</i></p> <p>« <b>La méthode APPEAR : une approche structurée et structurante</b> » M. Pierre Hupet <i>Juriste et politicologue, IN SITU, Centre de recherche archéologique, Liège</i></p> <p>« <b>La mise en valeur d'un site archéologique urbain : le processus décisionnel</b> » Mme Catherine Zwetkoff <i>Professeur, Université de Liège, Centre for Urban Governance Studies</i></p>
11:00 - 11:30	Pause café
11:30 - 13:00	<p><b>SEANCE 2</b> <b>La conservation</b></p>
	<p><b>Président</b> : M. Stefano Pulga <i>Restaurateur indépendant, CO.RE, Italie</i></p> <p><b>Rapporteur</b> : M. Jean-Marc Léotard <i>Archéologue provincial, Région wallonne</i></p>
11:30 - 11:50	<p><b>Présentation</b> : « <b>Sites archéologiques et conservation</b> » M. Pierre Diaz Pedregal <i>Directeur IN EXTENSO, Préservation de biens culturels, Paris</i></p>
11:50 - 12:10	<p><b>Étude de cas</b> : <b>Vésunna, Périgueux, France</b> « <b>Architecture et conservation</b> » Mme Élisabeth Pénisson <i>Conservatrice du Musée de Vésunna</i></p>
12:10 - 12:30	<p><b>Étude de cas</b> : <b>Rose Theatre, Londres, U.K.</b> « <b>Muséographie et Conservation</b> » M. David Miles <i>Chief Archaeological Advisor, English Heritage</i></p>
12:30 - 13:00	<b>Débat</b>

13:00 - 14:30	Déjeuner
14:30 - 16:00	<b>SEANCE 3</b> <b>L'interprétation et la muséographie</b>
	<b>Président</b> : Mme Danielle Heude <i>Inspectrice générale Honoraire à la Direction des Musées de France</i>  <b>Rapporteur</b> : Mme Renée Colardelle <i>Directrice du musée archéologique St. Laurent de Grenoble, membre de l'ICMAH-ICOM</i>
14:30 - 14:50	<b>Présentation</b> : « <b>L'interprétation et la muséographie</b> » M. Antoni Nicolau i Martí <i>Directeur, Musée d'Histoire de la Ville de Barcelone</i>
14:50 - 15:10	<b>Étude de cas</b> : <b>Crypta Balbi, Rome, Italie</b> « <b>Du site fouillé au site muséalisé : l'interprétation historique et la conservation</b> » Mme Laura Vendittelli <i>Directrice du musée de la Crypta Balbi</i>
15:10 - 15:30	<b>Étude de cas</b> : <b>Musées de la route de Caesaraugusta, Saragosse, Espagne</b> « <b>L'interprétation de la ville romaine, aujourd'hui</b> » Mme Romana Erice <i>Responsable des musées. Service de la Culture de la Ville de Saragosse</i>
15:30 - 16:00	<b>Débat</b>
16:00 - 16:30	Pause café
16:30 - 18:00	<b>SEANCE 4</b> <b>L'impact socioculturel</b>
	<b>Président</b> : M. Gael de Guichen <i>Ancien Assistant du Directeur général de l'ICCROM</i>  <b>Rapporteur</b> : Mme Constanze Itzel <i>Administrateur, Parlement européen, Département thématique Politiques structurelles et de Cohésion – secteur Culture</i>
16:30 - 16:50	<b>Présentation</b> : « <b>L'impact socioculturel</b> » M. Mikel Asensio <i>Professeur à l'Université Autonome de Madrid</i>
16:50 - 17:10	<b>Étude de cas</b> : <b>Cimetières Paléochrétiens, Pécs, Hongrie</b> « <b>Cimetière Paléochrétien : la nécropole de l'antique Sopianae dans la ville de Pécs contemporaine</b> » M. Tamás Fejérdy <i>Vice-Président de l'Office National du Patrimoine Culturel de Hongrie</i>
17:10 - 17:30	<b>Étude de cas</b> : <b>Complutum / Casa de Hippolytus, Alcalá de Henares, Espagne</b> « <b>Communication et archéologie : programme de formation pour l'emploi et impact social</b> » M. Sebastián Rascón <i>Chef du service d'Archéologie d'Alcalá de Henares</i>
17:30 - 18:00	<b>Débat</b>
18:30	Départ du bus pour le Coudenberg (R.D.V. à 18:20 à la réception du CdR)
19:00	Accueil au site archéologique du Coudenberg, Bruxelles M. Emir Kir <i>Ministre en charge du patrimoine pour la Région de Bruxelles - Capital</i> M. Michel Van Roye <i>Président de l'association Palais de Charles Quint</i>
19:30 - 22:30	Réception - Buffet et Visite guidée du site archéologique

Mercredi 5 octobre : salle BEL/51

9:15 - 10:45	<b>SEANCE 5</b> <b>L'intégration urbaine et architecturale</b>
	<b>Président</b> : M. Roger M. Thomas <i>Directeur d'Archéologie urbaine, English Heritage</i>  <b>Rapporteur</b> : Mme Sofia Avgérinou <i>Professeur à l'Université Technique Nationale d'Athènes</i>
9:15 - 9:35	<b>Présentation</b> : « <b>L'intégration urbaine des vestiges archéologiques</b> » M. Jacques Teller <i>Chargé de cours, Université de Liège, Center for Urban Governance Studies</i>
9:35 - 9:55	<b>Étude de cas</b> : <b>Plovdiv, Bulgarie</b> « <b>Intégration urbaine et architecturale et interprétation du patrimoine</b> » M. Todor Kretev <i>Professeur d'Architecture, de Génie Civil et de Géodésie à l'Université de Sofia</i>
9:55 - 10:15	<b>Étude de cas</b> : <b>Maastricht, Pays-Bas</b> « <b>L'insertion de la culture historique dans le développement urbain</b> » M. Win de Heer <i>Directeur de l'Urbanisme de la Ville de Maastricht</i>
10:15 - 10:45	<b>Débat</b>
10:45 - 11:15	Pause café
11:15 - 13:00	<b>SEANCE 6</b> <b>La faisabilité et les retombées économiques et sociales</b>
	<b>Président</b> : M. Luigi Cabrini <i>Représentant régional pour l'Europe, Organisation Mondiale du Tourisme</i>  <b>Rapporteur</b> : M. Jean-Louis Luxen <i>Secrétaire général de l'ICOMOS 1993-2002</i>
11:15 - 11:35	<b>Présentation</b> : « <b>La faisabilité et les retombées économiques et sociales : aspects micro et macro économiques</b> » M. Christian Ost <i>Recteur de l'Institut Catholique des Hautes Études Commerciales, Bruxelles</i>
11:35 - 11:55	<b>Étude de cas</b> : <b>Complexe Galérien et Agora Romain de Thessalonique, Grèce</b> « <b>L'axe depuis la Rotonde jusqu'au Palais de Galerius, de l'ancien hippodrome jusqu'à la mer</b> » M. Janis Chatzigogas <i>Professeur à l'Université de Thessalonique, École d'Architecture</i>
11:55 - 12:15	<b>Étude de cas</b> : <b>Archéoforum de Liège, Belgique</b> Mme Séverine Monjoie <i>Directrice de l'Archéoforum de Liège</i>
12:15 - 13:00	<b>Table ronde et débat</b>
13:00 - 14:30	Lunch



14:30 - 16:00	<b>SEANCE 7</b> <b>L'implication des autorités publiques</b>
	<p><b>Président</b> : M. Marcelino Sánchez Ruiz <i>Député de la Culture de la Province de Jaén, Espagne</i></p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Sophie Lefert <i>Ingénieur / architecte, Université de Liège, Centre for Urban Governance Studies</i></p>
14:30 - 14:50	<p><b>Présentation</b> : “<b>Rapport sur la consultation des autorités publiques locales</b>” Mme Consuelo León Lozano <i>Coordinatrice ICOMOS-BGP</i></p>
14:50 - 16:00	<b>Table ronde et débat</b>
	<p>M. Fernando Cirujano <i>Adjoint au Maire pour la Culture, Tolède, Espagne</i></p> <p>M. Giancarlo Gabbianelli <i>Maire de Viterbo, Italie</i></p> <p>M. Jean-Pierre Van der Meiren <i>Député de la Culture de la Province de Flandre Orientale, Belgique</i></p> <p>Mme. Carmen Willems <i>Maire de Tongres, Belgique</i></p>
16:00 - 16:45	<b>Conclusion et clôture</b>

Jeudi 6 octobre

Visite optionnelle organisée par l'Institut du Patrimoine wallon

8:45	<b>Départ de Bruxelles vers Liège (R.D.V. station Métro Place Sainte Catherine)</b>
10:15 -12:00	Visite de l'Archéoforum de la Place Saint-Lambert (Liège)
12:00 – 13:30	Visite du chantier de restauration de l'église Saint-Barthélemy (Liège)
13:30 – 15:00	Lunch
16:30	<b>Arrivée à Bruxelles avec passage au préalable à l'aéroport</b>

---

**Organisé par :**

L'ICOMOS-BGP

En collaboration avec les partenaires du projet APPEAR :

IN SITU, Centre de recherche archéologique, Liège, Belgique, Coordination scientifique  
UNIVERSITE DE LIEGE, Centre for Urban Governance Studies, Coordination administrative  
INSTITUT DE CULTURA DE BARCELONA, Museu d'Història de la Ciutat de Barcelona  
ENGLISH HERITAGE, Historic Buildings and Monuments Commission for England  
REGIONE AUTONOMA VALLE D'AOSTA, Soprintendenza per I Beni e le Attivita' Culturali  
IN EXTENSO, Préservation des biens culturels, Paris  
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MADRID, Facultad de Psicología  
ICOMOS, Conseil International des Monuments et des Sites  
AVEC, Alliance de Villes Européennes de Culture

---

**Sous l'égide de :**

La Commission européenne  
Le Comité des Régions  
Le Parlement européen

---

**Avec le soutien de :**

La Région wallonne : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et Patrimoine  
Commissariat général au Tourisme  
La Région de Bruxelles-Capitale  
La Région flamande - VIOE (Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed)

---

**En collaboration avec :**

Le Conseil des Communes et des Régions d'Europe  
L'UNESCO  
Le Conseil de l'Europe  
L'ICMAH - ICOM (Conseil International des Musées)  
L'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme)  
Le Comité Scientifique International des Villes Historiques de l'ICOMOS (CIVVIH)  
Le Comité Scientifique International de Gestion du Patrimoine Archéologique de l'ICOMOS  
L'EAHTR (European Association of Historic Towns and Regions)  
L'AEA (Association Européenne des Archéologues)  
L'Institut Arthur Haulot, Campus Ceria, Bruxelles

---

## SEANCE INAUGURALE

–

### SEANCE 1

« APPEAR » : une méthode pour l'intégration des sites archéologiques dans la ville

#### **Président :**

**Mme Danielle SARLET,**

Directrice générale de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine, Région wallonne

#### **Rapporteur :**

**Mme Valérie WILSON,**

Directrice des Archives archéologiques, English Heritage, Royaume Uni

#### **Orateurs :**

**Mr Giancarlo GABBIANELLI,**

Membre de la Commission de la Culture et de l'Education du Comité des Régions - Maire de Viterbo, Italie

**Mr Michel CHAPUIS,**

Administrateur scientifique, Direction générale de la Recherche, Commission européenne.

#### **Intervenants :**

**Mme Anne WARNOTTE,** Directeur de projet, *IN SITU*, Centre de recherche archéologique, Liège, Belgique

**Mr Pierre HUPET,** Juriste et politicologue, *IN SITU*, Centre de recherche archéologique, Liège, Belgique

**Mme Catherine ZWETKOFF,** Professeur, Centre for Urban Governance Studies, Université de Liège, Belgique

## **OUVERTURE ET SEANCE 1: APPEAR - UNE MÉTHODE POUR L'INTÉGRATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES EN VILLE**

**Rapport de synthèse par Valérie Wilson**

Responsable des Archives archéologiques, English Heritage

(Langue originale : Anglais)

**Danielle Sarlet**, Directrice générale de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine pour la Région wallonne, Belgique, préside la SEANCE et souhaite la bienvenue aux participants du colloque APPEAR.

**Giancarlo Gabbianelli**, Maire de Viterbo, Italie, en tant que membre de la Commission de l'Éducation et de la Culture du Comité des Régions, rappelle comment, lors d'une réunion du Comité des Régions où le projet APPEAR lui a été présenté pour la première fois, il a de suite soutenu le projet et insisté sur la nécessité d'y impliquer les pouvoirs locaux.

Le patrimoine culturel est une ressource considérable dans de nombreux pays européens. Il est important d'établir un dialogue entre représentants de tous ces pays pour faire progresser les champs de la conservation et de la présentation publique du patrimoine culturel.

Rendre ce patrimoine accessible au public, aussi bien des populations locales que des visiteurs extérieurs, peut avoir des conséquences positives sur la vie sociale, la culture, l'éducation et l'environnement dans les villes. La planification urbaine doit respecter la nature des composantes physiques et culturelles du patrimoine archéologique en vue de l'intégrer dans la vie d'une ville moderne.

**Michel Chapuis**, de la Direction générale de la Recherche à la Commission européenne, présente une vue d'ensemble des activités de la Commission en matière de patrimoine culturel et en particulier, des recherches qui y sont consacrées.

Il donne les grandes orientations des recherches de la Commission européenne portant sur l'environnement et le patrimoine culturel dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Programmes Cadres. Ces programmes étaient guidés par quelques principes et objectifs politiques en rapport avec le développement durable dont faisaient référence les Traités de l'Union européenne, la Stratégie de Lisbonne en 2000, le Conseil européen de Göteborg en 2001 et le Conseil européen de Barcelone en 2002.

Dans le 5<sup>e</sup> Programme Cadre, l'action-clé "La Ville de demain et le Patrimoine culturel" a insisté sur l'importance de 4 thèmes en interrelation : la gouvernance urbaine, le patrimoine culturel, les constructions durables et la politique de mobilité. Quelque 140 projets, dont faisait partie APPEAR, ont été financés sous couvert de cette action-clé et ont permis de mettre en œuvre une meilleure approche globale de la planification urbaine et de la recherche appliquée au patrimoine culturel. Le but des projets est de dégager les meilleures pratiques et les méthodologies les plus appropriées en vue de l'évaluation, de la conservation et la restauration du patrimoine culturel.

En 2000, la Commission européenne a lancé l'Espace Européen de Recherche (EER), selon une nouvelle stratégie visant une intégration plus étroite des initiatives politiques et scientifiques et une meilleure coordination entre les programmes nationaux et européens.

Le 6<sup>e</sup> Programme Cadre cherche à mieux se centrer sur des enjeux d'envergure européenne, en suscitant des partenariats entre les différents acteurs concernés.

Les ressources et les possibilités offertes par le 6<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche pour le patrimoine culturel physique ont été moins généreuses. Une importante initiative a été la Conférence de Londres sur la recherche appliquée au patrimoine culturel qui s'est tenue en septembre 2004 et qui a abouti à la rédaction d'une Déclaration insistant sur l'importance du patrimoine culturel comme dimension transversale à prendre en considération dans les autres politiques de l'Union européenne et faisant appel à une meilleure reconnaissance et à un support politique et financier accru de la part de l'Union européenne, tout particulièrement dans le cadre du futur 7<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche.

Le 7<sup>e</sup> Programme Cadre de Recherche va couvrir la période de 2007 à 2013. Les programmes thématiques ont déjà fait l'objet d'un accord mais les budgets sont encore en discussion. La recherche appliquée au patrimoine culturel fait partie d'un "Focus Area" au sein de la Plate forme Technologique de la Construction Européenne (PTCE) laquelle est structurée en 6 groupes de travail parmi lesquels l'archéologie peut facilement être prise en considération. Des appels à projets pour ce programme vont être émis tout prochainement.

**Anne Warnotte**, Directrice du Projet pour *In Situ*, Centre de Recherche Archéologique à Liège, présente ensuite un aperçu du projet APPEAR.

Elle rappelle la manière dont ce projet a été conçu, lorsqu'un groupe de jeunes archéologues travaillant pour la valorisation d'un site archéologique urbain, confrontés à des problèmes difficiles, ont cherché auprès d'autres sites européens des réponses à leurs questions. Ils ont découvert que de nombreux projets similaires avaient été entrepris, avec des degrés variables de succès, mais que la plupart avaient dû traverser le même parcours d'essais et d'erreurs, sans avoir pu tirer profit de l'expérience des autres.

Le projet APPEAR a été conçu en vue de mettre en relation toutes ces expériences disparates. Ce projet triennal a débuté en janvier 2003 et se terminera fin décembre 2005.

**APPEAR: Accessibility Projects. Sustainable Preservation and Enhancement of Urban Subsoil Archaeological Remains** (Projets d'accessibilité. Préservation durable et mise en valeur de vestiges archéologiques souterrains).

L'expression "projet d'accessibilité" (projet de mise en valeur) couvre toutes les actions qui ont pour objectifs de conserver, intégrer, mettre en valeur et exploiter les vestiges archéologiques urbains en vue de les rendre accessibles au plus grand nombre et de contribuer à un développement urbain durable.

Les neuf partenaires du projet relevaient de six pays européens (Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Royaume-Uni), représentant les différentes disciplines qui, d'habitude, sont amenées à œuvrer ensemble dans un projet de mise en valeur.

Une vue d'ensemble de ce qui est à la base des projets de mise en valeur est exposée. Depuis 1960, de nombreuses fouilles dans des villes historiques européennes ont mis en évidence les questions suivantes : quand la préservation *in situ* des vestiges est-elle souhaitable ? Comment ces vestiges peuvent-ils être intégrés dans l'environnement urbain contemporain et être rendus

accessibles au public pour que celui-ci en saisisse l'intérêt et les apprécie ? Notre patrimoine enfoui peut constituer une force d'entraînement pour le développement durable des villes.

Le Guide APPEAR (présenté au cours du colloque comme un document de travail incomplet, en cours d'élaboration) a pour objectif de proposer un cadre de référence et des méthodes d'action pour la valorisation de sites. Il ne prétend pas proposer des solutions idéales mais plutôt aider ceux qui sont confrontés à des difficultés à se poser les bonnes questions et à trouver les réponses adaptées aux situations spécifiques auxquelles ils doivent faire face.

**Pierre Hupet**, Juriste et politologue, travaillant pour *In Situ*, Centre de Recherche Archéologique à Liège, donne ensuite un exposé détaillé de la méthode APPEAR.

La méthode APPEAR est basée sur une gestion stratégique adaptée aux besoins spécifiques de la mise en valeur de sites archéologiques en milieu urbain. L'objectif général est de venir en aide à tous ceux qui sont impliqués dans un projet, dans la prise en considération de tous les acteurs et de tous les problèmes dans leurs interactions, et de leur proposer une gestion efficace du processus.

Ceux qui sont impliqués dans ce processus peuvent être répartis en quatre catégories qui ne sont pas nécessairement exclusives : sphère politico-administrative, acteurs économiques, prestataires de services, collectivité urbaine.

Des problèmes plus ou moins complexes peuvent être traités à travers les **six champs d'expertises** suivants :

- GESTION ORGANISATIONNELLE
- CONSERVATION ET RESTAURATION
- ARCHEOLOGIE
- INTEGRATION ARCHITECTURALE ET URBAINE
- PRESENTATION DU SITE AU PUBLIC
- GESTION CULTURELLE

La méthode APPEAR suit aussi un processus séquentiel comportant **six phases** :

- EXPLORATION
- ETUDES PREALABLES
- DEFINITION DES OPTIONS
- ETUDE DU PROJET RETENU
- MISE EN OEUVRE
- GESTION ET SUIVI

Chacune de ces phases est divisées en **trois étapes** :

- ORGANISATION : identification des acteurs et de leurs interactions ; choix de la structure de travail ;
- EXECUTION : définition et mise en œuvre des actions-clés pour rassembler toutes les informations nécessaires à une prise de décisions éclairée ;
- EVALUATION : analyse et synthèse des résultats et corrections nécessaires apportées aux décisions prises.

Une série de tâches en interrelations ou d'**Actions-clés** sont définies pour faire avancer le projet.

Tout le système dépend de la prise en considération, par tous les acteurs, des problèmes à traiter, de l'objectif à atteindre et des méthodes à utiliser avant que ne soient entreprises les actions. Cela est mis noir sur blanc dans un programme d'objectifs à court, moyen et long terme. Le processus est une activité de gestion lucide et continue qui aide à mettre en lumière les éléments indispensables, les moments clés inévitables et les problèmes précis qui requièrent une attention toute particulière de la part des décideurs.

La méthode APPEAR a pour objectif de :

- Réduire les incertitudes en développant la capacité d'anticipation.
- Réduire le risque d'incohérence, en améliorant l'efficacité des moyens au regard des objectifs à atteindre.
- Réduire la diversité, en encourageant la convergence des différents points de vue.
- Impliquer les acteurs dans l'exécution des tâches qu'ils ont programmées.

**Catherine Zwetkoff**, Professeur à l'Université de Liège, Centre for Urban Governance Studies, explique ensuite le processus de décision en relation avec la valorisation de projet.

Un projet de mise en valeur est un processus complexe en raison du grand nombre de personnes impliquées et de sa durée. Ceci soulève deux questions principales, davantage développées dans sa communication :

1. Quels sont les problèmes liés à la prise de décision dans un projet de mise en valeur ?

Trois éléments sont à prendre en considération :

*Accroître la capacité du processus d'impliquer les acteurs dans la collecte des informations nécessaires et dans la maîtrise d'enjeux complexes et mal définis, en fonction des exigences de la prise de décision.* Cette implication suppose une bonne identification des personnes concernées. Ensuite, leur participation dans la définition des valeurs d'un site et dans l'évaluation des contraintes et des possibilités de sa mise en valeur.

*Optimiser la réflexion des acteurs pour leur permettre de traiter des problèmes au niveau de complexité adéquat.* Cela aide à éviter la simplification abusive des problèmes et la résistance au changement à travers un système de "travailler ensemble".

*Combiner les deux éléments ci-dessus sans freiner la prise de décision.* L'accroissement de la diversité des partenaires accroît aussi la durée que requiert la participation. Celle-ci est toutefois importante pour éviter les conflits qui naîtraient d'une participation inappropriée et qui pourraient même mettre en péril l'ensemble du projet.

"Travailler ensemble" illustre la valeur d'une approche globale et intégrée. Quoiqu'elle puisse se révéler plus coûteuse, cette structure d'apprentissage est la seule manière de tirer profit de la richesse des connaissances, de l'expérience et des savoir-faire des différents acteurs.

2. Comment la gestion stratégique et le modèle séquentiel peuvent-ils aider le décideur à traiter ces problèmes ? Que doit-on prendre en considération en vue de maximiser les

avantages et de minimiser les inconvénients des deux modèles ? Comment et pourquoi aller au-delà d'une planification stratégique. ?

Ces deux modèles ont été utilisés comme un point de départ naturel parce qu'ils sont basés sur des bonnes pratiques et des normes communément admises. La recherche s'est concentrée sur la réduction des inconvénients et l'accroissement des avantages des deux modèles en prenant en considération les réalités du terrain telles qu'observées à travers les études de cas.

Les avantages et les inconvénients des deux modèles ont été comparés.

La recommandation vise à adopter une manière stratégique de penser et d'agir sans se limiter uniquement à un processus de planification stratégique. Le directeur de projet peut adopter une des trois méthodes suivantes pour élaborer une stratégie :

- Un processus centralisé et interventionniste basé uniquement ou principalement sur l'expertise technique. Cette approche génère généralement des résultats décevants.
- Un projet fort, avec une vision audacieuse. Cette stratégie moins formelle ne peut aboutir que par le charisme de ses promoteurs.
- Des ajustements graduels au fur et à mesure de l'avancement du projet, en fonction des changements observés dans l'environnement et en fonction d'un processus d'apprentissage. Ceci est l'approche pragmatique.

En réalité, la stratégie qui devra finalement être adoptée est en général une combinaison des trois méthodes.

Une planification centralisée basée exclusivement sur l'expertise n'est plus considérée comme valable. L'expérience a montré qu'un projet a plus de chance de réussir s'il est porté par un animateur avec une vision claire, basée sur un programme cohérent et rigoureux, un animateur soucieux de dégager un consensus efficace et dynamique.

Quelle que soit la méthode utilisée, son succès dépend de la qualité du "travailler ensemble", qui doit faire du groupe de pilotage une structure d'apprentissage continu, seule capable d'exploiter au mieux l'ensemble des connaissances et des expériences de ses membres.



## **SEANCE INAUGURALE**

**Giancarlo Gabbianelli**

Membre de la Commission de la Culture et de l'Education du Comité des Régions  
Maire de Viterbo, Italie

(Langue originale : anglais)

La question essentielle est celle de l'ouverture des sites archéologiques au public, tant au public local qu'aux visiteurs étrangers. Le succès dépend d'une continuité territoriale et physique entre le patrimoine archéologique et les aménagements urbanistiques, après qu'aient été prises les mesures strictes de bonne conservation du patrimoine archéologique.

La réalisation de zones archéologiques ouvertes peut permettre leur sauvegarde, leur mise en valeur et l'éducation du public, éventuellement selon divers niveaux s'adressant aux attentes culturelles variables des visiteurs. Une interactivité entre ces zones peut assurément avoir des résultats positifs en termes socioculturels et d'éducation, en termes d'environnement et d'urbanisme, si l'on considère un échelon territorial au-delà de celui identifié par le site archéologique, mais d'une étendue culturelle plus large, tenant compte du contexte historique et urbain.

Toute intervention de planification urbaine doit avoir comme principe directeur le respect et la re-qualification du patrimoine archéologique pré-existant et de ses abords immédiats. Non seulement sous l'aspect physique, mais aussi du point de vue culturel, avec de nouvelles exigences qui devront remédier aux situations incompatibles qui ont prévalu dans le temps. Dans cette démarche, il est très important d'accorder une grande attention à la sensibilité des citoyens, et pas seulement à celle de la communauté locale.

L'examen de ces questions durant le colloque international et interdisciplinaire d'octobre mettra certainement en évidence la pertinence et l'utilité du projet APPEAR, si bien qu'il sera le forum de référence pour les prochains développements autour des thèmes abordés.

Les villes du futur ne peuvent que s'inscrire dans la continuité de celles du passé, dans un esprit d'innovation.

## SEANCE INAUGURALE

### "LES PROGRAMMES-CADRES DE L'UNION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE RELATIVE AU PATRIMOINE CULTUREL"

**Michel Chapuis**

Administrateur scientifique, Direction générale de la Recherche, Commission européenne.

(Langue originale : anglais)

La communication donnera une brève introduction aux activités de coopération de la Direction Générale de la Recherche de la Commission européenne dans les matières relatives au patrimoine culturel qui ont été prises en compte par les Programmes-cadres (PCs) communautaires successifs depuis 1986, et spécialement les derniers PC5 et PC6. Elle mettra aussi en lumière les incidences politiques de ces activités, tout particulièrement dans le champ économique, social, culturel et environnemental.

Depuis leur origine, ces recherches – qui couvrent à la fois la patrimoine culturel immobilier et mobilier – ont été menées à travers plus de 100 projets de la Commission européenne, impliquant plus de 500 acteurs sociaux : scientifiques et chercheurs aussi bien qu'utilisateurs finaux, praticiens, conservateurs, petites et moyennes entreprises, etc... Tous ces projets de la Commission visent à susciter et à sélectionner les meilleures méthodologies et pratiques pour l'examen, la conservation et la restauration des ressources du patrimoine culturel. Ces recherches portent sur une meilleure connaissance des matériaux, l'évolution de leur comportement, l'analyse des facteurs environnementaux de détérioration du patrimoine culturel et le monitoring de ces évolutions, aussi bien que sur l'amélioration de la gestion et l'intégration du patrimoine culturel dans son environnement urbain ou rural, que sur la prévention des dommages et des actes illicites.

A ce jour, la plupart des projets peuvent être groupés en quelques principaux domaines : les effets de la pollution de l'air et du changement climatique sur le patrimoine culturel; les dommages occasionnés aux édifices historiques; l'environnement dans les musées, les monuments historiques et les bibliothèques; la microbiologie et le patrimoine culturel; l'intégration du patrimoine culturel dans l'environnement urbain, y compris les sites archéologiques, comme le projet APPEAR.

Quelques orientations récentes de la recherche européenne seront brièvement présentées, tout en insistant sur les rôles spécifiques des Etats Membres et de l'Union européenne pour ce qui concerne la recherche sur le patrimoine culturel. On évoquera les appels à propositions dans le contexte du PC6 "Soutien Spécifique à la Politique". Enfin, on exposera l'intégration de la recherche en sur le patrimoine culturel au sein de la "Plate-forme Européenne des Technologies de la Construction" et l'état de préparation du PC7, qui pourrait inclure le patrimoine culturel dans le programme de recherche sur l'environnement.

**SEANCE 1**  
**"APPEAR : UNE METHODE POUR L'INTEGRATION DES SITES ARCHEOLOGIQUES**  
**DANS LA VILLE"**

**Anne Warnotte**

Directeur de projet, *IN SITU*, Centre de recherche archéologique, Liège, Belgique

**Pierre Hupet**

Juriste et politologue, *IN SITU*, Centre de recherche archéologique, Liège, Belgique

**Catherine Zwetkoff**

Professeur, Université de Liège, Center for Urban Governance Studies

Les villes européennes recèlent dans leurs sous-sols les traces d'occupation des hommes qui s'y sont successivement installés. Ce patrimoine enfoui est détruit à mesure que ces villes se transforment. Le développement rapide et à grande échelle d'un véritable urbanisme souterrain en est la cause principale. Or, tout site archéologique est unique, limité et non renouvelable. Sa destruction, par utilisation excessive, inadvertance ou intervention inappropriée prive les générations actuelles et futures des bénéfices qui en dérivent et du droit qu'elles ont d'en jouir.

Les valeurs intrinsèques des vestiges et les possibilités offertes par leur utilisation rendent la question de leur intégration dans le système urbain incontournable. Alors que les motivations et les approches des différents protagonistes concernés par la gestion des ressources archéologiques (décideurs, spécialistes, citoyens, etc.) sont généralement différentes, ils partagent les mêmes objectifs : protéger, conserver, connaître et valoriser.

Le guide APPEAR entend faciliter la conception et la réalisation de projets de mise en valeur de sites archéologiques urbains. Il propose un cadre d'application et des moyens d'actions utiles à la gestion de ces projets. L'ouvrage a été pensé de manière à tenter de répondre aux attentes des différents intervenants, quel que soit le domaine dans lequel ils exercent leurs activités. Il n'a pas la prétention de donner des solutions idéales mais de les aider à trouver des réponses concrètes et adaptées aux questions qu'ils se posent face aux situations spécifiques auxquelles ils sont confrontés.

Tout projet de mise en valeur est complexe et source de nombreuses incertitudes : son objet – le site archéologique – est instable, ses composantes – ses objectifs, ses moyens et ses effets – sont multiples et interdépendantes, ses protagonistes sont divers et nombreux, son approche est partenariale et multidisciplinaire, son horizon temporel est le long terme, sa construction s'inscrit dans un environnement turbulent et pose des problèmes inédits. La méthode de gestion proposée par le guide APPEAR s'inspire du modèle de la gestion stratégique car celui-ci répond à cette complexité et permet de réduire les incertitudes qui rendent les décideurs peu enclin à s'engager dans de tels projets.

Six séquences articulent cette méthode : l'exploration, les études préalables, la définition des options du projet, l'étude de projet, la mise en œuvre et la gestion au quotidien. Chacune d'entre elles est balisée par trois moments clés :

- La représentation de la base sur laquelle les protagonistes vont intervenir,
- La définition des objectifs à atteindre,
- La détermination des cheminements pour atteindre ces objectifs.

Ces moments clé soulèvent un certain nombre de questions à traiter se rapportant aux intervenants, à l'organisation et à la gestion stratégique de la séquence. Ces questions induisent la définition des lignes directrices du plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Ce plan d'action se traduit concrètement par un certain nombre de tâches à exécuter dont les résultats, une fois validés, permettent de prendre une décision fondée à l'issue de la séquence et de programmer la séquence suivante.

La méthode est nourrie de l'expérience des différents professionnels consultés dans le cadre d'études de cas. Le processus proposé et les résultats de ces études sont à exploiter avec le discernement requis par les spécificités des situations rencontrées. L'objectif n'est pas d'imposer un cadre de travail mais de donner des repères forts et des exemples éclairants pour la conduite d'un projet de mise en valeur.

**SEANCE 2**  
**LA CONSERVATION**

**Président :**

**Mr Stefano PULGA,**  
Restaurateur indépendant, CO.RE, Italie

**Rapporteur :**

**Mr. Jean-Marc LEOTARD,**  
Archéologue provincial, Région wallonne, Belgique

**Exposé introductif :**

*"Sites archéologiques et conservation"*

**Mr Pierre DIAZ PEDREGAL,**  
Directeur *IN EXTENSO*, Préservation de biens culturels, Paris, France

**Etude de cas :**

*"Vesunna, Musée gallo-romain de Périgueux"*

**Mme Elisabeth PENISSON,**  
Conservatrice du Musée de Vesunna, Périgueux, France

**Etude de cas :**

*"Le Rose Theatre, Bankside, Londres"*

**Mr David MILES,**  
Chef du Département de l'Archéologie, English Heritage, Royaume Uni

## SEANCE 2 : LA CONSERVATION

### **Rapport de synthèse par Jean-Marc Léotard** Archéologue Provincial, Région wallonne de Belgique

Y-a-t-il pour un conservateur pire challenge que d'assurer l'avenir d'un site archéologique urbain ? En effet, il s'agit d'un ensemble de structures, d'origine anthropique et naturelle, très variées (du mur au sédiment, en passant par les objets qu'il recèle), ancré sur un substrat géologique (une masse sédimentaire ou rocheuse), assez souvent coiffé d'une couverture contemporaine et, plus globalement, implanté au cœur d'un "macrocosme" urbain (l'environnement contemporain: des infrastructures "muséales" à toutes les formes d'occurrences en relation avec l'implantation du site).

Chacun de ces contextes comporte lui-même une série de composantes dont le listage ne peut être exhaustif notamment parce qu'il est impossible a priori d'appréhender certaines parties de leur contenu (un égout oublié au cœur des sédiments, un horizon archéologique non atteint, une roche radioactive,...). Supplémentairement, les propriétés physiques et chimiques distinctes et extrêmement variées des substances composant ce melting-pot génèrent une série d'interactions souvent peu documentées et le cas échéant pathogènes. Enfin, notons qu'à l'inverse d'un musée où l'on peut isoler les problématiques, notamment parce que les objets y sont le plus souvent déplaçables, nous sommes confrontés ici à un ensemble indissociable et inamovible de structures et d'éléments auquel il faut s'adapter.

Tenant de débrouiller l'écheveau, Stefano Pulga nous propose d'aborder le sujet par thème, qu'il s'agit d'hierarchiser et d'examiner selon un ordre théorique. Dans un premier temps, il est question de trier, de sélectionner ce que l'on va conserver; ceci impose notamment une bonne connaissance des vestiges, un diagnostic de leur état, une identification des facteurs de dégradation et enfin un listage des moyens à mettre en œuvre pour ralentir les processus de dégradation.

Concernant le tri, Pierre Diaz Pedregal précise que la tâche se heurte au "dilemme des trois dimensions" : on veut à la fois conserver, étudier et diffuser sur un même lieu et concernant les mêmes vestiges. La réussite passe par la recherche d'un nécessaire équilibre entre ces trois axes pendant toute la durée du projet.

Dans l'établissement du diagnostic, la difficulté essentielle est plus le repérage des éléments susceptibles de devenir des facteurs de dégradation que la caractérisation qui en découle. En effet, Pierre Diaz Pedregal nous précise qu'une fois clairement identifiés, ces éléments ont un caractère objectif et qu'il est donc possible de les mesurer, de les quantifier.

Précisément lorsqu'il s'agit de la mise en valeur de sites archéologiques urbains, à ce modus operandi est intégré la nécessaire connaissance de l'enveloppe dans laquelle vont évoluer les vestiges. A ce stade, très souvent, le bât blesse car la structure englobant les vestiges est le plus souvent réalisée sans tenir compte de la spécificité du contexte (connaissances réduites, mal transmises ou absence de connaissances relatives à la taphonomie des vestiges d'une part, aux interactions entre le site et son contenant d'autre part).

Précisons que la notion d'enveloppe signifie le plus souvent la seule structure construite, architecturale mais il s'impose bien sûr également de prendre en considération le contexte

géologique, sédimentaire et hydrogéologique dans lequel le site se trouve d'une part et le contexte "atmosphérique", l'environnement urbain dans lequel il s'inscrit, d'autre part.

Outre la problématique de ces contenants, il faut prendre en compte la manière d'utiliser et donc d'équiper le site, dans la perspective de sa mise en valeur (présence et circulation du public, implantation d'infrastructures diverses: de la climatisation à la scénographie en passant par les librairies, les cafétérias et autres sanitaires).

L'imbrication à caractère géométrique notamment des structures, composants et éléments évoqués sont à l'origine de la notion "d'espaces emboîtés" proposée par Pierre Diaz Pedregal.

Les vestiges urbains sont au coeur d'espaces (environnement interne, enveloppe architecturale, environnement urbain, environnement global) au sein desquels et entre lesquels se produit une série d'échanges pathogènes; pour les comprendre, il faut non seulement identifier les facteurs de dégradation mais aussi déterminer le sens de leurs actions et enfin mettre en place la nature et l'ordre des remèdes et des contrôles les concernant. Ce qui interpelle, c'est la variété des facteurs de dégradation et leur propension à l'interaction.

Nombre d'exemples choisis par Pierre Diaz Pedregal nous ont permis de percevoir l'influence des options retenues (en matière d'architecture, de muséographie, de gestion de l'air, d'utilisation, de gestion du site,...) qui, considérées une à une, apparaissent opportunes mais se révèlent, une fois appliquées ensemble, totalement néfastes et contribuent à la mise en place de processus destructeurs irréversibles. Confronté à de telles difficultés, on ne peut que plaider en faveur de la mise en place de procédures d'identification et de gestion structurées se développant dans le cadre d'un dialogue préalable et permanent entre tous les partenaires chargés de l'aménagement d'un site. Ils doivent constituer une équipe de direction structurée, à l'origine de programmes clairs contribuant à alimenter et à imposer un "plan-qualité" garantissant le respect des procédures. Car, en effet, s'agissant de l'utilisation d'un bien, par essence fragile et non renouvelable, c'est à tous les stades de l'élaboration du concept, de la réalisation du projet, de l'utilisation du site et de son évolution, qu'intervient la problématique de la conservation et la restauration.

D'entrée, dès le début de la présentation de la première étude de cas : le site de Vesunna à Périgueux, la mention de Jean Nouvel conditionne l'auditeur. Pourtant, la description minutieuse de l'histoire post-fouilles du site nous renvoie à d'autres réalités, révélant les difficultés de gestion d'un monument classé, propriété d'une ville qui n'eut, tout un temps, pas d'objectif en la matière. L'abandon du site évoquait alors "Verdun" (sic).

Apparemment en dépit de "l'oubli" d'un certain nombre de vestiges et de structures archéologiques, des options d'aménagement ont été prises selon une organisation administrative classique et, d'apparence au moins, rigoureuse: étude de faisabilité, concours d'architecture, choix des options architecturales et du contenu des messages. Il ressort de l'exposé un manque de prise en considération, dans le processus de prise de décision, des avis des archéologues et des conservateurs du site à laquelle s'ajoutent les effets d'une autre difficulté structurelle : la dichotomie entre archéologue et architecte des monuments historiques.

Une exécution du chantier de construction, respectueuse des vestiges, semble avoir été bien préparée mais partiellement réussie car on déplore, chez les archéologues particulièrement, un manque de moyens humains pour assumer le suivi du chantier.

Le faible impact du projet sur les vestiges est présenté comme un atout tant au niveau de la lisibilité que de la conservation à court terme: à court terme en effet, car l'essentiel des problèmes de conservation apparus après la couverture du site, n'ont pas été anticipés. Des remèdes d'ordre curatif y ont été progressivement apportés. Elisabeth Péniçon conclut qu'il s'agit "d'un ancien grand malade au chevet duquel il faut toujours être", autre manière de dire, soit que le malade l'est encore, soit qu'il peut à nouveau l'être ou, plus généralement, que sa maladie a été mal diagnostiquée, mal soignée.

Terminé "Verdun", voici le "Vietnam" (sic) conté par David Miles à propos du Rose Theatre de Londres. Les mots ne sont pas mâchés, l'avertissement est clair : il s'agit ici d'un site par trop emblématique et donc médiatique qui devint et reste un cauchemar. David Miles nous narre avec précision l'histoire du théâtre élisabéthain, ce qui contribue à comprendre l'importance qu'il représente d'un point de vue social et culturel. L'impact est tel que, lorsque les projets d'anéantissement du site émergent, l'initiative, en matière de conservation, est tout d'abord privée. Les administrations concernées ne se prononceront que tardivement, peut-être contraintes, mais en tous cas sans guère de convictions. Il en résulte la préservation dans les sous-sols d'un immeuble de quelques vestiges dont la conservation se révèle complexe. Dans un deuxième temps, à l'invitation du public une fois encore, et suite à son insistance, les autorités locales s'investissent, après bon nombre de nouvelles hésitations, dans un projet de mise en scène et de gestion dont on perçoit, à l'écoute de David Miles, toute la précarité. Les technologies mises en place sont coûteuses et fragiles, le personnel est instable,... Le site ne restera ouvert en permanence que durant deux années.

On constate aujourd'hui qu'il s'impose de mettre sur la table des questions élémentaires devant apparaître a priori à l'aube d'un projet de mise en valeur : faut-il mettre des vestiges fragiles à l'air, en valent-ils la peine, faut-il en reconstituer une partie, faut-il remblayer le site et évoquer les structures découvertes,...? Histoire d'un cauchemar dont le début est à la fin !

Alors que la clarté, la rigueur de présentation de cette SEANCE et de l'exposé général de Pierre Diaz Pedregal ont été appréciés par l'assemblée, la sélection des études de cas suscita quelques interrogations, principalement quant au message que leur présentation était censée faire passer. Outre qu'il ressort de cette analyse la nécessité d'être structuré, rigoureux, procédurier à propos d'indices éminemment interactifs, à la recherche d'un équilibre entre des valeurs antagonistes, j'épinglé pour ma part, le risque majeur qu'est l'inconstance et le manque de continuité dans la gestion. L'irrégularité est très perverse dans la mesure où de simples occurrences, même épisodiques, d'actions structurées peuvent laisser croire en la mise en place d'un processus raisonné. Est-ce la composante immatérielle de l'objet traité, la difficulté de l'appréhender, l'impossibilité d'établir une fois pour toute sa valeur, la variabilité du sens qu'on lui donne, qui autorisent, dans ce domaine plus que dans d'autres, ce laxisme ?

## SEANCE 2 : « SITES ARCHÉOLOGIQUES ET CONSERVATION »

**Pierre Diaz Pedregal**

Directeur IN EXTENSO, Préservation de biens culturels, Paris

Exhumés de l'oubli, les vestiges archéologiques ont beaucoup à raconter. Aux spécialistes, tout d'abord. Au public, ensuite. En grande partie protégés par leur enfouissement, les traces de notre histoire ont beaucoup à craindre des nouvelles conditions environnementales dans lesquelles notre légitime curiosité va les maintenir. Si on n'y prend garde, nos efforts pour redécouvrir des civilisations aujourd'hui disparues se paieront par la disparition définitive des témoignages qu'elles nous ont laissés. La responsabilité des archéologues et des responsables des sites est donc grande pour préparer, organiser et surveiller la conservation des vestiges de notre passé.

Les actions de conservation s'apparentent à une lutte permanente contre l'ensemble des facteurs qui contribuent à la dégradation des éléments patrimoniaux constitutifs du site. Cette lutte sera d'autant plus efficace dans sa pratique quotidienne que les adversaires contre lesquelles elle est conduite auront été clairement définis et que les méthodes pour la mener à bien auront été parfaitement établies.

Il s'agit donc, dans un premier temps, d'identifier les facteurs de dégradation principaux auxquels doivent s'opposer les responsables de la conservation. L'action d'un facteur de dégradation sur le site se manifeste par un ou des mécanismes qui peuvent être très complexes. Ces mécanismes sont de nature physique, chimique ou biologique. La complexité mentionnée redouble par le fait que les facteurs peuvent interagir, ce qui ajoute encore à la difficulté de l'étude.

Après que l'ensemble des facteurs de dégradation aura été identifié, l'étude de chaque facteur doit être entreprise. Elle s'organise autour de grandes séquences :

- identification des paramètres caractéristiques du facteur étudié,
- analyse de son mode d'action,
- définition des moyens de prévention, de correction et de suivi,
- mise en œuvre des moyens de prévention, de correction et leur contrôle.

Ces séquences s'inscrivent bien entendu dans le processus général d'élaboration du projet d'ouverture du site au public. Les questions de conservation ne peuvent être séparées fondamentalement de l'étude globale du projet. Ainsi, certains choix architecturaux interfèrent négativement sur la conservation. Un exemple : un usage inapproprié du verre pour la constitution de l'enveloppe d'un bâtiment abritant un site peut conduire à une destruction rapide de certains éléments patrimoniaux par action directe de la lumière naturelle sur les pigments colorés ou bien en favorisant le développement d'une flore pathogène. Les options muséographiques peuvent également se révéler désastreuses. Le bois, matériau apprécié par de nombreux maîtres d'œuvres, est une source bien identifiée de composés organiques volatils dont la recombinaison avec la vapeur d'eau forme des vapeurs acides, nuisibles à la conservation de nombreux matériaux archéologiques.

Pour qu'un projet réussisse, quelques principes minimaux doivent être respectés. En premier lieu, il appartient aux maîtres d'ouvrage, le plus souvent publics, d'établir des programmes clairs et documentés afin que tous les intervenants disposent d'un dossier de questions clairement formulées. Sans doute aussi faut-il que les maîtres d'ouvrage puissent confier à des directeurs de projet la responsabilité d'un suivi permanent des opérations d'étude et de réalisation afin qu'à toutes les étapes, un contrôle de qualité puisse garantir que la réalisation finale répondra aux exigences initialement exprimées. En ce domaine, l'improvisation et l'amateurisme ne sont pas acceptables. Il en va de la préservation pour les générations futures d'un patrimoine précieux mais fragile.



## SEANCE 2 - ETUDE DE CAS : VESUNNA MUSEE GALLO-ROMAIN DE PERIGUEUX « ARCHITECTURE ET CONSERVATION »

**Élisabeth Péniçon**

Conservatrice du musée de Vesunna

Vesunna, le musée gallo-romain de Périgueux est ouvert au public depuis juillet 2003. Son architecture, œuvre de Jean Nouvel, protège et met en valeur les vestiges d'une vaste demeure gallo-romaine, la *domus* de Vésone, qui fut occupée entre le milieu du I<sup>er</sup> siècle et la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Découvert en 1959, propriété de la ville de Périgueux, ce site archéologique est classé monument historique. Il fut, à ce titre, protégé au fur et à mesure des fouilles (jusqu'en 1977) grâce à des crédits de l'Etat : toitures en tôles ondulées, couverture des têtes de murs... Mais au fil du temps ces protections provisoires avaient fini par se détériorer et n'étaient pas adaptées à l'accès du public. En 1993, la municipalité a donc lancé un concours auquel l'architecte a su répondre par un projet discret, mais fort et efficace.

La partie centrale de la *domus* (2.400 m<sup>2</sup>) est protégée par un vaste parapluie, fermé sur trois côtés par une verrière qui ouvre la vue sur le parc et les vestiges archéologiques voisins. Sur les passerelles de circulation, sont installés les outils muséographiques qui expliquent le site, son décor et la vie de ses habitants. A l'ouest, un bâtiment tout en longueur abrite les espaces d'accueil du public et une exposition permanente sur la ville antique.

Durant les différentes phases d'étude et de réalisation du projet, le problème de la conservation du site archéologique et des collections a certainement été le point le plus délicat à traiter. Pour toutes les questions suivantes, il a fallu trouver des réponses, accepter des compromis et consulter les partenaires :

- . comment installer le bâtiment du musée sans porter atteinte au sous-sol archéologique ?
- . comment organiser le chantier de construction pour ne pas dégrader les vestiges ?
- . quel parti adopter pour la restauration de ce site antique ?
- . comment remettre en place, sur les murs antiques, les peintures murales déposées au début des années 1960 ?
- . quelles seront les conditions climatiques à l'intérieur du bâtiment et comment les maîtriser ?
- . comment veiller à la bonne conservation des collections avec des moyens limités ?

Les décisions ont du tenir compte de paramètres essentiels : non dépassement de l'enveloppe financière accordée initialement, limitation des dépenses ultérieures pour le fonctionnement, fiabilité scientifique, qualité esthétique...

Pour obtenir les meilleures réponses, le conservateur a dû maintenir, et parfois imposer, un dialogue constant avec de très nombreux interlocuteurs : la Direction des Musées de France (département de l'architecture, C2RMF...), la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine ( Service Régional de l'Archéologie, conseiller pour les musées, Conservation régionale des monuments historiques), le maître d'ouvrage chargé de la restauration du site (Ph. Oudin, architecte en chef des monuments historiques), le maître d'ouvrage chargé de la construction et de la muséographie (les Ateliers Jean Nouvel), les entreprises chargées de la restauration des collections et du site archéologique, les bureaux d'études et les entreprises chargées de la construction et de l'équipement muséographique, les services techniques de la Ville de Périgueux (maître d'ouvrage) et le comité scientifique.

Discussions et compromis ont permis de trouver au final un équilibre satisfaisant, mais qui reste encore sous surveillance.

## SEANCE 2 - ETUDE DE CAS: LE ROSE THEATRE, BANKSIDE, LONDRES. "MUSÉOGRAPHIE ET CONSERVATION"

**David Miles**

Chef du Département de l'archéologie, English Heritage.

(Langue originale : anglais)

Le Rose Theatre est la première d'une série de salles de spectacle qui furent érigées sur la rive sud de la Tamise, face à la City de Londres, entre 1587 et la Guerre Civile. Il s'agit d'un site emblématique, lieu de naissance du drame élisabéthain. Des pièces de William Shakespeare et de Christopher Marlowe y ont été montées et, quand il était encore jeune, Shakespeare lui-même fut acteur sur la scène du Rose. Le maître, cependant, était Edward Alleyn, dont les archives ont été conservées, riche source documentaire sur les théâtres du Bankside. Le Rose Theatre a été construit en 1587, remanié vers 1592 et démolé en 1605. A ce moment, la plupart des matériaux de construction ont été retirés pour être réutilisés ailleurs en laissant seulement les fondations *in situ*. A proximité, s'élevaient le Swan Theatre et le Globe, qui furent planifiés sur le prototype que constituait le Rose. Dans les années cinquante, un immeuble de bureaux fut construit sur le site du Rose. Quoique le site était repéré sur les cartes, il n'y avait pas eu de relevé de site et des pieux ont été enfoncés à travers les vestiges, sans précautions.

En septembre 1988, le London Borough of Southwark a accordé un permis général pour un nouvel aménagement du site. Les aménageurs ont souscrit, à titre volontaire, une convention pour permettre au Musée de Londres de procéder à des fouilles sur le site pendant deux mois. A ce moment, on ne savait pas si les vestiges du Rose Theatre avaient traversé le temps. En février 1989, les fouilleurs ont trouvé les fondations du théâtre et le Musée est entré en contact avec English Heritage. Les aménageurs avaient déjà dressé les contrats pour le nouveau bâtiment en projet. Un délai supplémentaire pour les fouilles fut néanmoins négocié. A la fin du mois d'avril 1989, le Rose était devenu une "cause célèbre" et la communauté théâtrale, soutenue par un intense intérêt de la part des médias, a demandé la préservation de ces vestiges. English Heritage a donné un avis négatif quant à la restauration du site, compte tenu des compensations financières qui étaient en jeu (le projet de développement portait sur un enjeu de 60 millions de livres sterling).

Finalement, on parvint à dégager un accord pour préserver les vestiges *in situ* dans le sous-sol du nouveau building. Le Rose Theatre Trust a été fondé le 2 juin 1989, avec pour objectif de prendre soin et de promouvoir le site en sous-sol. Les propriétaires du site, en fonction de la section 52 de l'accord, ont effectué un dépôt de 180.000 £ (plus un supplément de 50.000 £) auprès des autorités locales, en vue de la préservation des vestiges du théâtre. Malgré la grande attention qui avait été accordée au site, des problèmes ont continué de se poser, dont plusieurs restent encore sans solution :

- Les considérations archéologiques n'ont pas été suffisamment prises en compte avant que soit accordé le permis d'urbanisme et de construction.
- Les vestiges sont fragiles et présentent des problèmes de conservation. En tant que tels, ils ne sont guères spectaculaires.
- Un débat persiste quant à savoir si ce qui reste des vestiges doit continuer d'être fouillé. Cela fournirait plus d'informations mais nuirait à l'authenticité du site, car les fouilles impliqueraient que soient retirés des matériaux originaux.
- L'estimation initiale de 120.000 à 150.000 visiteurs par an était optimiste. Le site a été ouvert au public mais sa gestion n'est pas, jusqu'à ce jour, en équilibre financier. L'estimation d'un projet plus ambitieux de fouilles et de mise en valeur s'élève aujourd'hui à 7,9 millions de livres sterling.

La zone de la Bankside a connu une régénération spectaculaire avec l'ouverture du Globe Theatre, de la Tate Modern, du Millennium Bridge et d'autres attractions. Ces attractions attirent du monde dans les environs du Rose mais elles sont aussi une source de concurrence. Tout projet futur en rapport avec les besoins du Rose Theatre doit combiner la conservation et la préservation avec une stratégie cohérente d'ouverture au public.

**SEANCE 3**  
**L'INTERPRETATION ET LA MUSEOGRAPHIE**

**Président :**

**Mme Danielle HEUDE,**

Inspectrice générale honoraire à la Direction des Musées de France

**Rapporteur :**

**Mme Renée COLARDELLE,**

Directrice du musée archéologique St. Laurent de Grenoble, France

Membre de l'ICMAH-ICOM

**Exposé introductif :**

*"Interprétation et muséographie"*

**Mr Antoni NICOLAU I MARTI,**

Directeur du Musée d'Histoire de la Ville de Barcelone, Espagne

**Etude de cas :**

*"La Crypta Balbi : des fouilles au musée, l'interprétation historique et la muséographie"*

**Mme Laura VENDITELLI,**

Directrice du Musée national romain de la Crypta Balbi, Rome, Italie

**Etude de cas :**

*"Les musées de Caesaraugusta : l'interprétation de la ville romaine aujourd'hui"*

**Mme Romana ERICE LACABE,**

Responsable des musées, Service de la Culture de la Ville de Zaragosse, Espagne

## SEANCE 3 – INTERPRETATION ET MUSEOGRAPHIE

### Rapport de synthèse par Renée Colardelle

Conservateur du Patrimoine (Conseil Général de l'Isère)  
Directrice du musée archéologique St. Laurent de Grenoble  
Membre du bureau d'ICMAH- ICOM

Les résultats de l'étude menée par APPEAR sont fondés sur l'analyse des cas de sites archéologiques urbains mis en valeur en Europe. Un fichier a été réalisé intégrant la volumineuse base de données constituée par ICMAH depuis vingt ans (groupe de travail coordonné par Michel Colardelle puis par Myriame Morel-Deledalle). Des études plus approfondies de cas particuliers ont complété l'information. Pour le thème qui nous préoccupe ici, il convient de citer le Musée d'Histoire de la Cité de Barcelone, évoqué par Antoni Nicolau i Martí dans sa présentation de la SEANCE n°3, la *crypta Balbi* à Rome présentée par Laura Vendittelli et les musées de *Caesaraugusta* à Saragosse présentés par Romana Erice Lacabe.

L'objectif de cette synthèse n'est pas de résumer les interventions mais de relever, mettre en exergue et éventuellement préciser les idées et les orientations qui se dégagent de cette session.

Les interventions ont tout particulièrement mis en évidence la complexité du processus lié à la mise en valeur d'un site archéologique, la nécessité absolue de réunir les compétences et d'établir un dialogue respectueux et attentif aux « intérêts » parfois divergents des différents protagonistes.

Avant tout, il s'agit de prendre conscience qu'un site archéologique est le témoin *in situ* de phases d'acquisition culturelle dont l'homme actuel est le produit. Son étude est incontournable mais sa mise en valeur ne doit pas être un but en soi. « Le patrimoine ne vaut que par ce qu'il témoigne » et la transmission de ce témoignage ne passe pas forcément par sa conservation *in situ*. Celle-ci doit faire l'objet d'une décision collégiale et réfléchie.

En premier lieu, elle doit être précédée par une première évaluation du site mais elle dépend aussi des impératifs socio-économiques d'effectuer des aménagements plus ou moins destructeurs. A ce sujet, une connaissance anticipée, ne serait ce que de la présence de vestiges, est primordiale tant du point de vue économique que scientifique. Les zones à « risque archéologique » doivent être identifiées et cartographiées. Elles permettent d'établir des secteurs où tout aménageur est averti du risque encouru en terme de temps et de budget.

La décision d'effectuer les travaux peut dès lors être prise en connaissance de cause ; plusieurs cas de figure se présentent :

- Renoncement aux travaux et aux fouilles archéologiques devant la charge imposée par la présence de vestiges. Le terrain est gelé et constitue une « réserve archéologique ».
- Réalisation des travaux en intégrant une phase préalable de recherches archéologiques. Cette phase devra bénéficier d'une période suffisamment longue pour permettre une étude minutieuse et bien documentée indispensable à l'interprétation du site. Les résultats aideront à la prise de décision : destruction ou mise en valeur.

- ✓ Il peut être effectivement décidé de détruire le site qui survivra grâce aux seules publications.
- ✓ Le projet initial peut être modifié (déplacement du trajet d'une ligne de tramway par exemple à Grenoble) pour conserver et présenter le site archéologique ou pour l'intégrer de façon harmonieuse dans l'équipement prévu.

## **Pourquoi aménager ? les fonctions d'un site, témoin d'histoire et de culture**

### **Nature des messages**

L'expérience montre que les messages possibles sont multiformes, complexes et multi-signifiants, et le plus souvent intemporels et transculturels. Ils révèlent aussi l'homme moderne et sa recherche qui évoluent avec l'ensemble des disciplines et des méthodes de pensées.

Il est important que la transmission des messages permette d'établir des ponts entre les générations et les cultures et d'orienter la réflexion par une « animation » ayant pour objectif d'éveiller les sensibilités et les curiosités. Il est important de tout mettre en œuvre pour faciliter l'appropriation du message par le visiteur. Toute la difficulté tient à la diversité du public accueilli.

### **Les contraintes liées aux fonctions du site**

Le site archéologique est un document au même titre qu'un parchemin. Il doit être abordé par les chercheurs et les aménageurs avec respect et modestie. Pour forcer le trait, un site bien étudié et publié est préférable à un site ayant fait l'objet d'une étude bâclée et endommagé par les aménagements nécessaires à sa présentation au public. Certes, la solution du site bien étudié et bien mis en valeur est idéale à condition que l'urbanisme de la ville le permette. Cette solution a aussi un coût.

Toujours est-il que la présence de vestiges est source de contraintes. Elles doivent être connues, acceptées et prises en compte.

En tout premier lieu, l'étude archéologique est incontournable au même titre que la conservation des vestiges s'il est décidé de les présenter au public. Certes, le document que constitue un site archéologique donne des informations tronquées de la réalité contemporaine de son utilisation. Oui, les modifications subies, quelquefois durant plusieurs siècles avant l'abandon définitif, sont bien souvent complexes. Mais cette complexité est porteuse de sens. C'est un devoir de la préserver, de livrer au public un site authentique et la présentation ne doit pas dénaturer de façon irréversible le document.

Il faut souligner le paradoxe suivant : le site ne peut exister qu'identifié comme tel par une collectivité or bien souvent on ne s'intéresse à sa conservation qu'après étude et « appropriation ». C'est donc parfois en cours de route qu'il faudra modifier le projet initial de construction à l'origine de la découverte. Il faut avoir présent à l'esprit que le site n'existe qu'au regard d'une recherche sans cesse réactivée ; cela implique que le projet de mise en valeur puisse évoluer pendant sa réalisation et même après.

L'interprétation des vestiges est le fruit d'une étude archéologique pluridisciplinaire. Elle peut progresser avec l'évolution des techniques d'investigation et d'analyse. C'est la raison pour laquelle la muséographie et la scénographie utilisées pour rendre compte de cette interprétation ne doivent en aucune manière modifier les vestiges tels qu'ils nous sont

parvenus. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour faciliter leur lecture et favoriser leur appropriation par le visiteur tout en conservant leur authenticité.

Les aménagements liés à la mise en valeur du site : circulation, muséographie, scénographie, respectueux de l'ensemble matériel dans lequel s'inscrit le site, n'ont pas à craindre une architecture audacieuse. Elle marque la nouvelle fonction du site sans avoir à la dire. Les éléments pédagogiques sont divers et variés. Ils passent par des artifices, éclairages et audiovisuels, des maquettes, etc. La reconstitution est un problème car elle introduit la confusion entre originaux et faux. La réversibilité des interventions est indispensable.

Le site ainsi préservé, source d'émotions parfois aussi de questionnements de la part du visiteur, peut être aussi un élément de partage social et accueillir des spectacles ou animations diverses. L'occasion pour un public non averti, souvent de proximité, de trouver le chemin du musée. Sensible à l'esthétique des lieux liée à leur authenticité préservée, interpellé par une muséographie attrayante et explicite en retrait par rapport aux vestiges, souvent ce public revient pour en savoir plus...

Le site archéologique peut devenir un instrument privilégié de l'action culturelle. Il permet de guider le public du concret au concept à condition qu'il parle au-delà de sa propre histoire.

## SEANCE 3 - INTERPRETATION ET MUSEOGRAPHIE

**Antoni Nicolau i Martí**

Directeur du Musée d'Histoire de la Ville de Barcelona

(Langue originale : espagnol)

Un des objectifs de base dans la conservation de l'héritage archéologique vise en retirer, dans le long terme, des avantages culturels, sociaux et économiques. Dans ce sens, la conservation ne doit pas être un but en soi. Sauf dans des circonstances particulières, en raison d'impératifs de conservation nécessitant des équipements scientifiques de recherche coûteux, tous les emplacements archéologiques préservés devraient être ouverts au public afin d'être largement connus. Le rayonnement du patrimoine sera multiplié par un plan efficace d'interprétation, qui doit mettre en lumière l'authenticité du site et son caractère historique propre.

L'ouverture d'un site archéologique au public doit être accompagnée d'un programme d'interprétation qui rendra compréhensibles (lisibles) tous les vestiges archéologiques exposés. Un programme d'interprétation doit toujours résulter d'un processus de décision participatif par lequel les gestionnaires du site envisagent et soumettent au débat, toutes les options d'interprétation. Que ce soit un programme à forte orientation éducative ou des visites libres visant à laisser s'exprimer la beauté et le charme des ruines archéologiques. Que ce soit une interprétation scientifique très élaborée, résultat d'un investissement professionnel intense de l'archéologue, ou la possibilité offerte au grand public d'entamer un débat ouvert sur les valeurs patrimoniales et son interprétation, y compris des visions du passé nostalgiques ou contestatrices. Par conséquent le type de formule d'interprétation adoptée devrait refléter les ressources et les contraintes particulières, inhérentes au site archéologique (contraintes physiques, caractéristiques du site, nécessité de mesures de conservation préventives, résultats de l'examen continu des valeurs du site...). Il s'agit aussi de tenir compte avec intelligence des intérêts réels des publics et de leurs attentes culturelles.

L'interprétation devient ainsi un élément principal dans le processus de conservation et d'ouverture des sites archéologiques au public. Les équipements d'exposition et les services d'interprétation des musées sont aujourd'hui considérés comme des facteurs importants d'éducation et de conservation, dont la gestion et la protection des vestiges doivent directement s'inspirer. Sur cette base, le programme d'aménagement et d'animation, ainsi que le choix des outils technologiques doivent être visés à se mettre au service d'une interprétation fidèle des valeurs d'un site archéologique.

Le Musée d'Histoire de la Cité de Barcelone, en tant que partenaire du projet APPEAR, a formulé un ensemble de recommandations et de directives de bonne pratique relatives au processus de décision pour tout ce qui concerne l'interprétation des sites archéologiques urbains. Au cours de cette session, je décrirai certains de ces éléments principaux, tandis que les études de cas choisies fourniront quelques exemples d'applicabilité et de bonnes pratiques.

## SEANCE 3 - ETUDE DE CAS : LA CRYPTA BALBI – « DES FOUILLES AU MUSEE : L'INTERPRETATION HISTORIQUE ET LA CONSERVATION »

**Laura Vendittelli**

Directrice du Musée National Romain de la Crypta Balbi

(Langue originale : anglais)

En 1981, la Soprintendenza archeologica de Rome a parrainé les fouilles d'un quartier urbain abandonné dans le centre historique de la ville, à l'intérieur du Champs de Mars, où, dans l'antiquité, la Crypta Balbi se situait. La Crypta avait une vaste cour de colonnades en annexe au théâtre érigé par Lucius Cornelius Balbus en 13 p.C.n. Le portique était entouré du côté est par un noyau d'*insulae*. Ces *insulae* sont décrites dans le marbre *Forma urbis* et sont incluses à l'intérieur du périmètre d'un îlot de la ville moderne.

Archéologie urbaine.

Les fouilles à la Crypta Balbi ont révélé que le site a continué d'être occupé après la période romaine. Une série de transformations et de réutilisations du monument ont eu lieu sans interruption à travers le Moyen Age et la Renaissance, jusqu'à nos jours. Ce site archéologique urbain a permis d'effectuer des recherches sur toutes les phases successives de ce secteur de la cité. En conséquence, le complexe de la Crypta Balbi offre un témoignage extraordinaire sur l'évolution de Rome sur ses anciennes fondations à travers le temps.

Museo di Roma nel Medioevo (Musée de Rome à la période médiévale)

Un nouveau site d'exposition du Musée national romain, la première section du Musée de Rome à la période médiévale, a été installé dans la partie du bâtiment déjà restaurée. Ainsi, une première partie du projet de restauration et de présentation au public a été menée à terme. La visite du musée s'effectue à l'intérieur des bâtiments historiques, avec un accès à la vaste zone archéologique souterraine. Elle comporte deux sections. La première section « Archéologie et histoire d'un paysage urbain » illustre la transformation que ce secteur central du paysage urbain a connu depuis l'antiquité jusqu'au XXe siècle. La seconde section « Rome, de l'antiquité au Moyen Age » décrit l'évolution de la culture de la ville entre les Ve et IXe siècles.

Projets de fouilles et de restaurations de l'ensemble du complexe.

Le projet pour l'ensemble du quartier prévoit un total de cinq lots de fouilles, de restaurations et de présentations au public dans un cadre de gestion de l'ensemble. L'itinéraire archéologique sera complété et l'installation du Musée de la période médiévale, du X au XVe siècle, se poursuivra à travers les palais de la période médiévale. Le musée sera toujours mis en relation fonctionnelle avec l'activité archéologique qui continuera d'être assurée dans le secteur. De plus, il possède actuellement des laboratoires, des réserves et des salles d'études. La construction d'un hall/auditorium, dont les travaux sont sur le point d'être entamés, est prévue dans les locaux Renaissance du Conservatorio di S. Caterina della Rosa, sur le côté ouest du complexe.

Les fouilles et les travaux de restauration en cours.

Des fouilles sont en cours dans les *insulae* situées à l'est du portique. Les vestiges du Mithraeum, qui a été fondé à cet endroit au début du IIIe siècle, ont été repérés dans une chambre de l'ancien bâtiment. Une exposition, actuellement présentée dans une des salles du musée, rappelle les événements qu'ont connus ces locaux depuis la période de leur construction, du temps de Trajan, jusqu'à leur abandon au début du VIIe siècle. Une énorme accumulation de déchets remplissait alors les salles jusqu'à une hauteur d'environ 7 mètres. Les fouilles et la restauration continuent aussi dans les palais du Moyen Age qui ont été élevés entre les XIe et XIIe siècles au nord et au sud des murs du périmètre de la Crypta. Tout particulièrement, dans le palais situé au côté nord de la Crypta, en cours de travaux, la fouille s'est étendue à l'ancien bâtiment de la période de Domitien qui s'y trouvait enfoui. La structure a été identifiée en tant que citerne d'eau de pluie, qui était alimentée par une branche d'un aqueduc, probablement l'*Aqua Marcia*.



### SEANCE 3 - ETUDE DE CAS : LES MUSEES DE CAESARAUGUSTA A ZARAGOSSE. « L'INTEPRETATION DE LA VILLE ROMAINE AUJOURD'HUI »

**Romana Erice Lacabe**

Responsable des Musées, Service de la Culture de la Ville de Zaragosse, Espagne

(langue originale : espagnol)

La colonie Caesaraugusta a été fondée sur la ville ibérique de Salduie aux environs de l'année 14 avant notre ère. Sa situation géographique optimale au bord de l'Ebre, à un endroit où l'orographie permettait facilement la localisation d'un pont, a entraîné le rapide développement aux alentours d'un ample réseau de voies qui allait s'étendre à travers la vallée de l'Ebre. Cette situation fit que la ville, la seule de l'Empire romain portant le nom complet officiel de l'empereur qui l'avait fondée, se développa avec rapidité. De la première phase de la colonie, seuls subsistent quelques vestiges car il est évident que l'urbanisme monumental date du premier quart du premier siècle de notre ère et ultérieurement. Les vestiges archéologiques conservés et muséalisés appartiennent aux édifices publics de la ville romaine (le forum, les thermes, le port fluvial et le théâtre) et sont situés suivant un axe nord-sud à l'intérieur de la ville antique. Le critère qui a été suivi pour la muséalisation de ces vestiges visait à faire connaître l'usage que les romains faisaient de chaque édifice ainsi que la vie quotidienne qui s'y déroulait, en vue de quoi des reconstructions hypothétiques ont été effectuées sur divers supports muséographiques : audiovisuels, audioguides, maquettes, diaporamas.

Le musée du forum de Caesaraugusta a été inauguré en octobre 1995 et est dédié au grand édifice du forum de la cité qui était érigé autour d'une place rectangulaire entourée de portiques doubles. Il était situé à proximité du fleuve et le long d'un des voies principales, le cardo. Les vestiges conservés montrent des fondations impressionnantes et le grand égout de l'époque de Tibère, de même que les caves de locaux commerciaux.

Le musée des Thermes publics de Caesaraugusta a été inauguré en mai 1999. Les seuls vestiges conservés des grands thermes publics, situés entre le forum et le théâtre, font partie d'un ensemble de latrines qui étaient utilisées encore à la fin du premier siècle de notre ère et qui furent démontées en vue de construire à leur emplacement une grande piscine à l'air libre entourée d'un portique. Le musée s'est efforcé de nous donner accès aux différentes salles que composaient les installations et aux différents itinéraires que l'on pouvait prendre, tout comme à l'administration de cet édifice public et à la vie quotidienne qui s'y déroulait.

Le musée du port fluvial de Caesaraugusta a été ouvert au public en mars 2000. L'ensemble commercial qui a été conservé se compose d'une série d'arcs qui faisaient partie d'une façade spectaculaire orientée vers le fleuve à laquelle on accédait par un vestibule avec escalier et qui donnait accès, depuis l'embarquement du port, au forum de la cité. Le musée est dédié à la navigation et au commerce intense qui avait lieu sur le fleuve de l'Ebre tout comme aux légions fondatrices de la ville qui ont laissé leurs marques sur ses murs.

Le musée du théâtre de Caesaraugusta accueillait l'édifice public romain le mieux conservé de la ville. Il a été inauguré en mai 2003. Le discours muséologique se déroule à partir de deux approches qui se complètent. La première se concentre sur le théâtre romain lui-même en faisant référence, entre autres, aux aspects architecturaux et décoratifs, à la mise en scène des ouvrages, à la gestion du théâtre, à la transmission idéologique, religieuse et au culte de l'empereur. La seconde approche est consacrée à l'évolution historique du pâté de maison (Manzana del solar) jusqu'à l'inauguration du musée.

Les musées ainsi évoqués ont permis la création de *La ruta de Caesaraugusta* qui propose un discours de reconstruction et d'interprétation historique s'adressant aussi bien aux spécialistes qu'au public en général, à partir duquel il est possible de mieux connaître le centre politique et les édifices publics emblématiques de ces villes romaines ainsi qu'à la zone où se développa une bonne partie de l'activité commerciale de la colonie.

**SEANCE 4**  
**L'IMPACT SOCIOCULTUREL**

**Président :**

**Mr Gael De GUICHEN,**

Ancien Assistant du Directeur général de l'ICCROM, Rome, Italie

**Rapporteur :**

**Mme Constanze ITZEL,**

Administrateur, Parlement européen, Département thématique Politiques structurelles et de Cohésion – secteur culture

**Exposé introductif :**

*"L'impact socioculturel"*

**Mr Mikel ASENSIO,**

Professeur à l'Université Autonome de Madrid, Espagne

**Etude de cas :**

*"Le cimetière paléochrétien, nécropole de l'antique Sopinae, dans la ville de Pécs contemporaine"*

**Mr Tamás FEJERDY,**

Vice-Président de l'Office National du Patrimoine Culturel de Hongrie

**Etude de cas :**

*"Complutum, la Maison de Hyppolytus : Communication et Archéologie, Programme de formation pour l'emploi et l'impact social"*

**Mr Sebastian RASCON MARQUES,**

Chef du Service de l'archéologie d'Alcalá de Henares, Espagne

**Note d'information :**

*"Pour être plus proche du public : présenter l'archéologie urbaine autrement"*

**Mr Christoph OLLERER,**

Archéologue à la Ville de Vienne, Autriche

**Note d'information, introduisant à la visite en soirée du site archéologique**

**"Palais de Charles Quint", au Coudenberg,**

**Mr Michel VAN ROYE,**

Président de l'Association "Palais de Charles Quint", Bruxelles, Belgique

## **SEANCE 4: L'IMPACT SOCIOCULTUREL**

### **Rapport de synthèse par Constanze Itzel**

Administrateur, Parlement européen,

Département thématique des Politiques structurelles et de Cohésion - secteur Culture

La mise en valeur de sites archéologiques peut produire une série d'impacts de caractère divers sur le milieu socioculturel d'une ville. Cet impact constitue un élément important qui doit être pris en compte lors du processus de planification visant à l'exploitation d'un site archéologique. Le défi, pour l'équipe de planification, consiste à bien connaître le potentiel socioculturel d'un site, afin d'en orienter la mise en valeur vers un impact socioculturel de qualité, qui pourrait, éventuellement, avoir des conséquences positives pour le site lui-même.

### **LES APPROCHES**

Conformément au caractère interdisciplinaire de la méthode APPEAR, la quatrième SEANCE du colloque a réuni différentes approches relatives à cette question.

Du côté de la psychologie sociale, Mikel Asensio, professeur à l'Université Autonome de Madrid, a démontré l'importance d'une évaluation des attentes publiques portées vers un site archéologique et en a détaillé les modalités.

Son exposé était suivi de deux études de cas, qui traitaient d'expériences positives concernant une forte intégration de l'entourage social dans le développement du site : Sebastián Rascón Marqués, Chef du Service d'archéologie d'Alcalá de Henares, Espagne, a présenté le cas du site de Complutum à Alcalá de Henares et Tamás Fejérdy, Vice-président de l'Office National du Patrimoine Culturel de la Hongrie, celui de l'ancienne Nécropole de Sophiana, à Pécs.

Un exposé écrit sur l'archéologie urbaine à Vienne, rédigé par Christoph Öllerer, archéologue au Service d'Archéologie de la Ville de Vienne, a complété ce tableau.

Une vive discussion sur les sujets abordés a suivi les différentes interventions.

### **LES RÉSULTATS**

Les résultats de cette SEANCE consistent principalement en une prise de conscience générale de l'importance de la création d'un lien entre le site archéologique et son public. Le colloque a ainsi montré dans quelle mesure le public, dont le rôle est, en général, tantôt sous-estimé, tantôt exagéré, peut contribuer à la conservation et à la valorisation d'un site, à condition que ses attentes et ses besoins soient analysés et pris en compte.

Cette analyse peut être effectuée au moyen d'instruments peu coûteux et efficaces tel que des interviews, des questionnaires ou des fiches d'observation. Elle a pour avantage de permettre l'amélioration de la muséographie, l'adaptation des programmes éducatifs et la mise en œuvre de campagnes de communication efficaces, car adaptées aux publics visés.

Le succès de la mise en valeur d'un site archéologique serait en conséquence mieux assuré lorsque les attentes et les préjugés du public, du public potentiel et du non-public, sont préalablement cernés en vue de définir les orientations à privilégier pour répondre adéquatement à la demande. Lorsqu'il s'agit de prendre une décision sur le choix de recouvrir

le site ou de le présenter au public, il semble particulièrement important de prendre en compte l'opinion des personnes habitant dans les alentours, afin de s'assurer qu'elles vont vraiment s'approprier le lieu en question. Après la mise en valeur du site, une étude sur le public fournirait une information précieuse sur la perception de la présentation, et pourrait alimenter les prises de décisions ultérieures. Elle pourrait ainsi servir de fondement à l'élaboration d'une politique des publics, qui donnerait au site la possibilité de jouer un véritable rôle culturel tout en générant les retombées sociales et économiques attendues.

Les sites d'Alcalá et de Pécs montrent dans quelle mesure les sites archéologiques peuvent favoriser l'épanouissement socioculturel, jouer un rôle éducatif et entretenir ou accroître les activités économiquement rentables.

À Alcalá, ville qui connaissait de graves problèmes économiques et de chômage, une grande partie de la récupération de la ville romaine a été réalisée à travers des programmes de formation et d'emploi, permettant aux jeunes participants d'acquérir de l'expérience professionnelle dans les domaines de la conservation, de la promotion, de la muséalisation et de l'environnement. À travers son programme d'écoles-ateliers, le site archéologique crée des emplois et contribue de manière considérable au développement de la région. Compte tenu du fait que plusieurs de ces métiers ne sont pas enseignés ailleurs en Espagne, la formation d'Alcalá facilite l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi. Le site archéologique a en outre permis d'augmenter l'attraction culturelle et éducative sur le public local ainsi que sur la zone métropolitaine autour de Madrid, de renforcer et de promouvoir l'identité d'une ville qui, du fait de sa proximité à la capitale espagnole, rencontrait d'importants problèmes identitaires.

Le site de l'ancienne Nécropole de Pécs constitue un autre exemple positif. À Pécs, l'exploitation du site archéologique contribue de façon significative à l'amélioration de l'environnement urbain. En attirant des touristes, le site devient un facteur pour le développement urbain tant attendu. Il offre aux habitants un moyen d'identification et de rencontre. La diffusion des connaissances sur le site se fait à travers une offre variée de programmes adaptés aux différents groupes de publics. Tandis qu'habitants et touristes, sensibilisés à travers les médias et des réunions de quartier, profitent de la mise en place d'animations musicales, de l'organisation d'actions « portes ouvertes » et autres, le jeune public de Pécs a droit à une attention particulière. Une coopération continue avec les écoles permet en effet de proposer aux élèves, dès le début de l'enseignement scolaire, une formation de base sur le patrimoine de la ville. Celle-ci contribue non seulement à renforcer les connaissances des jeunes sur le patrimoine, mais aussi à créer un lien affectif avec leur ville. D'autres actions de formations s'adressent à d'autres couches de la population locale : formation continue de gestionnaire de patrimoine, en collaboration avec la Faculté d'Architecture de l'Université de Pécs, formation des participants aux services touristiques....

Une attention particulière aux différents groupes de public fait également partie du concept de l'archéologie urbaine à Vienne. Les écoles de la ville ont la possibilité de suivre une journée de fouilles ou de visiter un atelier de restauration. Les adultes intéressés peuvent même participer à titre bénévole aux excavations ou au travail dans les ateliers de restauration.

### **TROIS SITES, TROIS DIMENSIONS**

Les trois sites en question obéissent à la logique de la segmentation des publics prônée par M. Asensio. Ils agissent sur la base d'une bonne connaissance des différents types de visiteurs, en leur offrant les actions appropriées.

Les exemples évoqués montrent des manières intelligentes de lier les nécessités de la diffusion aux besoins de la conservation. Si les sites archéologiques sont en effet destinés au public, auquel ils fournissent des connaissances historiques, des possibilités de développement local, un milieu urbain plus attractif ainsi qu'un moyen d'identification, le public leur apporte en retour une contribution propre en termes de respect du patrimoine mais aussi de participation active à leur conservation voire à leur étude (participation aux formations proposées sur place, bénévolat sur les sites, - étude du site dans le cas de l'Université de Pécs). Cette implication directe d'importants groupes de la population contribue, pour sa part, à une large diffusion des connaissances sur les sites auprès des bénéficiaires des formations et de leur entourage.

En conséquent, les trois sites offrent des moyens efficaces pour sortir du « dilemme des trois dimensions », évoqué lors de la deuxième SEANCE du colloque pour décrire la difficulté de concilier conservation, étude et diffusion. En utilisant la diffusion à des fins de conservation et vice-versa, ces sites illustrent qu'il est tout à fait possible d'équilibrer les trois forces, au point d'en effacer les contradictions.

## SEANCE 4 : L'IMPACT SOCIOCULTUREL

**Mikel Asensio**

Professeur à l'Université Autonome de Madrid

(Langue originale : espagnol)

Avec le passage du temps et l'expérience, personne ne met en question l'impact socioculturel considérable produit par les sites archéologiques urbains. La muséalisation et l'ouverture au public des sites provoquent la régénération du tissu urbain et de l'offre culturelle. Ceci a une influence fondamentale sur les ressources culturelles, éducatives et touristiques de la ville. Cependant, de nombreuses études de cas montrent que l'impact socioculturel et ses variations sont des facteurs indépendants des dimensions scientifiques, historiques ou archéologiques du site et que ces deux facteurs provoquent des considérations et des conséquences politiques et sociales qui influencent la viabilité et le développement du projet de muséalisation, favorisant ou retardant les possibilités du projet pour obtenir des financements publics ou privés. Les sociétés les plus développées ont pris conscience du fait que la mise en valeur du patrimoine peut être une arme à double tranchant, avec des conséquences positives et négatives. D'une part, le patrimoine peut constituer un tremplin de développement culturel, éducatif et touristique, s'il est fait appel à une exploitation rationnelle et durable des ressources patrimoniales propres. Mais, d'autre part, le patrimoine peut être utilisé politiquement et exploité de façon à produire des effets culturels et économiques pervers, avec des dommages urbains difficilement récupérables.

Aujourd'hui il y a pas consensus sur l'importance d'une planification et d'une évaluation adéquate des projets patrimoniaux et sur le fait que, dans ce processus de planification, il faille une collaboration des différents spécialistes, qui rende possible des études préalables sérieuses et la viabilité globale du projet. Une partie importante du processus porte sur la gestion des audiences, fondée sur une évaluation rationnelle, empirique, qualitative et quantitative des possibilités réels des impacts socioculturels tant sur les publics réels que sur les publics potentiels ou le non public. La gestion d'audiences et les études d'impact permettent de dresser la carte des attentes, des profils et des segments de publics, des raisons fondamentales de la visite, des impacts sur des publics divers, de la compréhension et l'apprentissage des messages, de l'influence de ces messages sur le sentiment identitaire, des impacts intellectuels et émotionnels perçus et non perçus. Les résultats permettent de clarifier le dessin et développement des projets muséologiques et muséographiques, contribuent à quantifier l'impact économique et l'analyse de viabilité, permettent l'adaptation des programmes éducatifs et la mise en oeuvre de campagnes de communication efficaces et adaptées aux publics visés. Les études d'impact sur les audiences (les publics) constituent un outil de planification pratique, contribuant à épargner des ressources économiques et humaines, car ils orientent de façon directe la planification et la communication.

La communication montrera un modèle original d'évaluation d'impact socioculturel centré sur la problématique de la muséalisation de sites archéologiques urbains. L'objectif fondamental du modèle est de remédier aux lacunes méthodologiques dans ce domaine et de proposer un outil mesurant ces impacts, applicable à n'importe quel site dans la phase de planification et/ou d'exploitation. Le modèle a été testé dans un ensemble de sites et a montré son adaptabilité tant aux différents types de projets comme à des contextes sociaux différents.

## SEANCE 4 -ETUDE DE CAS - « CIMETIERE PALEOCHRETIEN : LA NECROPOLE DE L'ANTIQUE SOPIANAE DANS LA VILLE DE PECS CONTEMPORAINE »

**Tamás Fejérdy**

Vice-Président de l'Office National du Patrimoine Culturel de Hongrie

### **1. Introduction: Le contexte historique et urbanistique:**

La ville a connu une histoire mouvementée, depuis l'Empire Romain, à travers le Moyen Age et la domination turque, des phases de développement alternant avec des récessions. La continuité est assurée par la conservation de la fonction religieuse et la présence des reliques du cimetière paléochrétien.

### **2. Patrimoine à protéger – la période „scientifique”:**

La découverte et la préservation des éléments archéologiques remontent aux années 1700, mais cette activité restait toujours secondaire par rapport au développement urbain. Les éléments souterrains, retrouvés séparément par différents propriétaires, de manière non coordonnée, ne faisaient pas l'objet d'un sauvegarde intégrée. Avec l'intention de les préserver et de les rendre accessibles, la question s'est posée: Comment harmoniser les interrelations des différents couches historiques ou visualiser la "quatrième dimension" (le temps) dans l'espace, sans compromettre les valeurs du site ?

### **3. Patrimoine appartenant à tous – les actions de "révélation":**

Le secteur sauvegardé de la ville était connu pour la richesse de ses constructions de périodes successives de l'histoire de l'architecture, formant un ensemble urbain exceptionnel. Le patrimoine souterrain paléochrétien comme tel n'a jamais joué un rôle primordial. Le fait que, finalement, on n'a inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial que les éléments de l'ancienne Nécropole de Sopianae, a donné un nouvel ordre de priorité aux valeurs historiques, en favorisant les valeurs archéologiques plutôt que les valeurs urbanistiques et architecturales.

### **4. Patrimoine à connaître – vivre avec le patrimoine:**

Après une longue période de déclin des tombeaux paléochrétiens, le patrimoine archéologique de la ville est devenu de plus en plus intéressant. Le gouvernement de la Municipalité s'est engagé dans une gestion dynamique de ces sites, y compris pour leur impact socio-culturel par différents programmes d'éducation, surtout au niveaux primaire et secondaire, ce qui a donné lieu à d'intéressantes enquêtes.

### **5. Patrimoine à admirer:**

Pour répondre aux nouvelles exigences, surtout l'augmentation des visiteurs, une nouvelle approche de présentation a été adoptée, plus conviviale et plus "spectaculaire".

### **6. Patrimoine, base d'un développement local:**

La ville de Pécs (candidate Capitale Culturelle Européenne 2010) a réformulé ses ambitions dans la conservation et la présentation de son patrimoine archéologique paléochrétien. Grâce à un soutien financier des Fonds structurels européens, elle est en train d'amplifier la présentation déjà "holistique" des sites souterrains et les liens physiques et visuels avec le contexte urbain aussi qu'avec la vie spirituelle de la ville. Le but de ce projet ambitieux est de séduire les visiteurs (domestiques comme étrangers) tout en utilisant les avantages d'un système de "maison intelligente". Ce projet s'inscrit également dans le curriculum de la formation postgraduée de la Faculté d'Architecture de l'Université de Pécs.

### **7. Patrimoine et partenariat – le défi de la durabilité:**

Les biens archéologiques souterrains concernent plusieurs propriétaires et institutions, y compris la Municipalité de Pécs et le Diocèse catholique. La valorisation touristique (et en général économique) aussi bien que la promotion du contenu spirituel de ce patrimoine et du droit (moral et matériel) d'accès du public sont devenues de véritables forces fédératrices

**SEANCE 4 - ETUDE DE CAS : COMPLUTUM – LA MAISON DE HYPOLYTUS  
« COMMUNICATION ET ARCHÉOLOGIE,  
PROGRAMME DE FORMATION POUR L’EMPLOI ET IMPACT SOCIAL »**

**Sebastián Rascón Marqués**

Chef du Service d’archéologie d’Alcalá de Henares, Espagne

(Langue originale : espagnol)

La ville romaine de Complutum, l’actuelle Alcalá de Henares, est un important gisement archéologique urbain situé au centre de l’Espagne et un des sites les mieux connus.

Complutum a été conçu comme un parc archéologique suburbain, très affecté par la croissance de Alcalá de Henares durant la décennie de 1970. Une importante parcelle de 20 ha a été réservée, au sein de laquelle a été aménagé un parc archéologique qui permet la muséalisation d’importants vestiges de maisons privées, d’un forum, de thermes, d’un centre d’interprétation, etc. En 1999, la Casa de Hyppolytus a été ouverte au public. C’était l’emplacement d’un collège de jeunes de la cité de Complutum.

Outre ses caractéristiques strictement muséales et scientifiques (conservation, recherche et diffusion), le programme d’archéologie de Alcalá de Henares se caractérise par sa dimension sociale. La mairie de Alcalá et la Direction générale du patrimoine historique de la Communauté de Madrid ont été associées à la réalisation de ce projet. Mais la municipalité a mis en œuvre un grand nombre d’actions liées à l’environnement urbain et qui affectent de manière importante les interrelations entre l’archéologie et les citoyens.

En premier lieu, le patrimoine historique de Alcalá est la pièce maîtresse d’un effort collectif de développement de la ville en se basant sur l’attraction culturelle et éducative qu’elle peut exercer non seulement à l’égard de ses propres citoyens mais surtout à l’égard de ceux de l’environnement immédiat, dont Madrid et la très grande zone métropolitaine composée de différentes villes satellites.

En second lieu, outre les autres aides importantes (par exemple celle de l’Institut du Patrimoine historique espagnol), une grande partie de la récupération de la ville romaine a été réalisée à travers des programmes de formation et d’emploi, essentiellement liés au programme espagnol des écoles ateliers (Escuela Taller) et Casas de Oficios, programmes financés par le Fonds social européen et grâce auxquels plusieurs centaines de jeunes ont été formés au cours des dernières années à des disciplines voisines de l’archéologie : auxiliaires d’archéologue, carriers, mosaïstes, dessinateurs et opérateurs 3D... Plusieurs de ces métiers ne peuvent être appris que à Alcalá et cela facilite ensuite l’insertion des étudiants dans le marché de l’emploi.



## SEANCE 4 - ETUDE DE CAS : VIENNE. « POUR ÊTRE PLUS PROCHE DU PUBLIC : PRÉSENTER L'ARCHÉOLOGIE URBAINE AUTREMENT »

**Christoph Öllerer**

Dr. Phil. M.A. Archéologue, Stadarchäologie Wien

(Original en anglais)

Le service archéologique de la ville de Vienne est un institut spécialisé pour les fouilles de vestiges archéologiques et l'étude de l'histoire de notre ville. Depuis les années 70, nous procédons aux fouilles d'un *vicus* romain lors de campagnes annuelles à objectif scientifique. La majeure partie de notre travail concerne des fouilles de sauvetage, à l'occasion de travaux..

De nos jours, il est de plus en plus important de présenter les résultats de nos travaux à un large public en vue d'être mieux connus et de recevoir un soutien de l'opinion publique. L'archéologie romaine est peu présente à Vienne. Nous n'avons pas de musée archéologique et seulement deux sites remontent à la période romaine : les fouilles du *scannum tribunorum* sur le Hoher Markt, et quelques ateliers de la *canabae legionis* qui peuvent être examinés dans une large tranchée sur la Michaelerplatz. Dès lors, nous avons dû nous tourner vers d'autres activités pour nous faire connaître.

A destination des étudiants de l'enseignement secondaire, nous avons installé des "musées portables", que nous appelons des "valises romaines" ou des "valises médiévales". Ce sont des boîtes dans lesquelles des objets originaux et des copies de différentes natures sont rassemblés. Les écoles peuvent les emprunter. Sur demande, une personne de notre équipe les leur apporte et livre une introduction à la période et à ses conditions de vie.

Une étape ultérieure porte sur l'initiative "junior archaeology". En été, nous procédons aux fouilles d'un *vicus* romain dans le sud de Vienne, à Unterlaa. Les étudiants de l'enseignement secondaire sont invités à venir passer une journée sur le site en travaillant comme jeune archéologue et en découvrant ainsi où et comment les pièces de nos musées ont été recueillies. Dans une moindre mesure, une visite à notre atelier de restauration est aussi possible. Nous offrons la même initiative à des "seniors archaeologists" qui nous aident dans les travaux de fouilles et de restauration. Le service archéologique de Vienne a beaucoup bénéficié de leurs travaux pour le nettoyage et l'étiquetage des trouvailles; les "seniors archaeologists" peuvent nouer des relations avec les professionnels et recueillir ainsi une information considérable.

Le résultat de nos travaux quotidiens est publié dans notre périodique "Fundort Wien" qui paraît chaque année depuis 1998. Il réserve un espace d'information sur nos fouilles aussi bien que sur nos différents projets, pour des articles à propos de trouvailles remarquables, une recension de nouvelles publications ainsi qu'une information sur les événements de l'année écoulée. Nous nous attachons à un niveau de publication archéologique internationale mais, dans le même temps, à utiliser un langage compréhensible par l'homme de la rue.

Une série de "Monographien Stadarchäologie Wien", d'une part, présente des résultats de fouilles et d'études plus larges sur certains types de matériaux à un niveau scientifique élevé. Par ailleurs, nous développons une coopération étroite avec différents organes et médias de Vienne et d'Autriche en vue de faire connaître nos idées et nos besoins. Un grand succès a été un CD de reconstruction virtuelle d'un camp de légionnaires viennois, produit par une entreprise privée sous la supervision du service archéologique viennois. De plus, nous aidons à la préparation d'expositions dans différents musées de Vienne et nous organisons la présentation de certains thèmes à destination d'entreprises privées.

Bien entendu, ces actions nécessitent des moyens. Nous faisons partie de la municipalité de Vienne et disposons d'un certain budget. Les recettes que nous procurent nos fouilles de sauvegarde constituent aussi un appoint très utile. La ville de Vienne n'a pas de musée archéologique. Cependant, nous sommes convaincus qu'il est absolument nécessaire d'être proactifs et de tenter d'atteindre nos concitoyens en nous adressant à eux et, de cette manière, donner vie à l'archéologie urbaine.

## INTRODUCTION AU SITE ARCHÉOLOGIQUE DU COUDENBERG, BRUXELLES « PALAIS DE CHARLES QUINT »

**Michel Van Roye**

Président de l'association Palais de Charles Quint

L'histoire de l'ancien palais de Bruxelles est connue. D'abord château des comtes de Louvain et des ducs de Brabant, il domine la ville sur la colline du Coudenberg, intégré dans la partie la plus élevée de la première enceinte. Transformé progressivement en résidence princière, il devient au fil des mariages et des successions, le lieu de résidence principal des ducs de Bourgogne, puis de Charles Quint et ensuite des gouverneurs qui représentaient chez nous les souverains espagnols et autrichiens. Ses parties principales étaient la Magna Aula, salle du trône construite pour Philippe le Bon, la chapelle édifiée sur trois niveaux par Charles Quint et le corps de logis principal agrandi et embelli par les gouverneurs dont l'Infante Isabelle, fille de Philippe II, et son époux l'archiduc Albert de Habsbourg.

En 1731, un incendie accidentel anéantit ce gigantesque et prestigieux palais.

La construction de l'actuel palais royal, de la place Royale et du parc de Bruxelles à partir du 18<sup>ème</sup> siècle a fait progressivement oublier l'existence de l'ancien palais : le quartier reste royal, mais son style classique ne rappelle plus l'allure composite et le relief pentu qui prévalait avant l'incendie. En effet, pour édifier le quartier royal, les architectes du 18<sup>ème</sup> siècle se sont efforcés d'aplanir le terrain et de combler toutes les différences de niveau, parfois sur une hauteur de 10 mètres. Cependant, ils ont gardé tout ce qui pouvait encore leur servir pour les caves et les fondations : les murs qui n'avaient pas disparu dans l'incendie ont été arasés au niveau du pavé de la place et ont servi de base pour les nouvelles constructions. C'est ainsi que les visiteurs du site sont frappés par le contraste entre l'architecture 18<sup>ème</sup> de la place Royale et les voûtes, les colonnes, les murs qu'ils découvrent sous le sol et dont la construction s'est étalée du 12<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle. Les occupants successifs des bâtiments de la place Royale connaissaient bien entendu l'état de leurs caves, mais le souvenir du palais s'était progressivement estompé pour faire place à un mythe, celui des « souterrains de la place Royale ».

La Région de Bruxelles-Capitale, devenue propriétaire de l'hôtel de Grimbergen, a entrepris une rénovation de ses caves, mettant ainsi en évidence les soubassements de la chapelle de Charles Quint et un tronçon de la rue Isabelle. Pour ce qui concerne la Magna Aula, il était simple, mais encore fallait-il y penser, de déterminer où se trouvaient les vestiges de ses gros murs sous la place Royale. Un sondage couronné de succès en 1995 fut le prélude d'une fouille de 5 années qui mit un quart de la place Royale à l'air libre. Depuis 2000, le site archéologique dont la muséographie n'est pas encore terminée attire plus de 40.000 visiteurs par an.

Une seconde phase de travaux, en cours jusqu'en 2007, concerne l'hôtel d'Hoogstraeten, situé de l'autre côté de la rue Isabelle et dont, comme pour le palais, les vestiges ont servi de base à la construction d'un des bâtiments de la place Royale. La surface du site archéologique s'en trouvera doublée.

Enfin, en plus de l'accès actuel par le musée Bellevue, des percées en sous-sol nous permettront d'atteindre le Palais des Beaux-Arts et le Musée des Instruments de Musique. Le site permettra ainsi, en fin d'aménagement, de parcourir l'urbanisme bruxellois du 12<sup>ème</sup> siècle (corps de logis) au 20<sup>ème</sup> siècle (Palais des Beaux-Arts de Victor Horta et Musée des Instruments de Musique de Saintenoy) en passant par le 15<sup>ème</sup> siècle (Magna Aula), le 16<sup>ème</sup> siècle (Chapelle) et le 18<sup>ème</sup> siècle (place Royale de Barnabé Guimard).

En 2007, tous les travaux d'aménagement seront terminés et Bruxelles aura un site archéologique significatif : en effet, c'est le choix de Philippe le Bon de s'établir sur le Coudenberg en y faisant construire la Magna Aula plutôt qu'à Louvain ou Malines, qui y a fixé la résidence des souverains successifs et a transformé progressivement la ville de Bruxelles en une capitale dont on connaît aujourd'hui l'importance.

**SEANCE 5**  
**L'INTEGRATION URBAINE ET ARCHITECTURALE**

**Président :**

**Mr Roger M. THOMAS,**

Directeur d'archéologie urbaine, English Heritage? Royaume Uni

**Rapporteur :**

**Mme Sofia AVGERINO,**

Professeur à l'Université technique nationale d'Athènes, Grèce

**Exposé introductif :**

*"L'intégration urbaine des vestiges archéologiques"*

**Mr Jacques TELLER,**

Chargé de cours à l'Université de Liège, Belgique

**Etude de cas :**

*"Plovdiv : intégration urbaine et architecturale, interprétation du patrimoine"*

**Mr Todor KRESTEV,**

Professeur à l'Université de Sofia, Bulgarie

**Etude de cas :**

*"L'insertion de la culture historique dans le développement urbain"*

**Mr Wim DE HEER,**

Chef du Département du développement urbain, Ville Maastricht, Pays Bas

## SEANCE 5 - L'INTÉGRATION URBAINE ET ARCHITECTURALE

**Rapport de synthèse par Sofia Avgérinou Kolonias**  
Professeur à l'Université technique Nationale d'Athènes

La 5e SEANCE du Colloque "Villes du passé, villes du futur" était placée sous la présidence de M. Roger Thomas (Directeur de l'Archéologie Urbaine, English Heritage). Trois communications ont été présentées : la première, en guise de préambule, par M. Jacques Teller, Professeur à l'Université de Liège, sur le thème "L'intégration urbaine des vestiges archéologiques", suivie de deux études de cas, qui ont abordé les problèmes et les modalités de leur résolution, afin que le débat puisse passer du général au spécifique, de la théorie de la méthode à son application et à ses incidences concrètes.

Les deux études de cas portaient, d'une part, sur le thème "Plovdiv, Bulgarie, Intégration urbaine et architecturale et interprétation du patrimoine", par le Professeur d'Architecture à l'Université de Sofia, M.Todor Kretev et, d'autre part, sur le thème "Maastricht, Pays-Bas, L'insertion de la culture historique dans le développement urbain", par M.Wim de Heer, Directeur de l'Urbanisme de la ville de Maastricht.

La SEANCE avait essentiellement pour objectif d'amorcer un débat sur les démarches nécessaires en vue d'une intégration réussie des sites archéologiques dans le milieu urbain, ainsi que dans la vie sociale et économique des villes historiques.

Il ne s'agit certes pas d'une simple question relative au processus de planification urbaine et architecturale. Il s'agit de mettre en place des actions interdisciplinaires complexes, qui devront s'appliquer successivement, en assurant non seulement la protection du site archéologique, mais en rétablissant également le rapport entre celui-ci et le milieu urbain contemporain en mutation rapide. Une profonde connaissance et interprétation du site archéologique constitue la principale condition du succès des projets afférents. Cela requiert une recherche systématique et approfondie de l'identité historique, de la valeur esthétique et architecturale, de la valeur sociale et de l'importance économique du site archéologique en question.

Dans le cadre d'une telle réflexion, l'équipe de recherche du Guide APPEAR a proposé, par l'intermédiaire du premier intervenant (Jacques Teller), une méthode de travail et un modèle d'analyse s'appuyant sur l'étude de cas représentatifs provenant de huit pays européens différents. Les cas étudiés ont été classés en catégories et, par la suite, enregistrés dans une Base de références architecturales.

Les propositions architecturales relatives à la protection du site archéologique, les données climatiques et géologiques, ainsi que les caractéristiques particulières du milieu urbain où se trouve le site archéologique constituent les principaux paramètres de la typologie susmentionnée.

A partir de la méthodologie précitée, l'équipe de recherche APPEAR procède à l'examen des avantages et désavantages comparatifs des sites archéologiques enveloppés ou ouverts, qu'ils aient ou non été muséalisés.

En outre, un examen comparatif a eu lieu concernant les différents projets d'accessibilité, tels que ceux-ci peuvent être observés soit en fonction de la taille des villes (petite, moyenne, grande), soit en fonction du niveau de développement touristique.

Les facteurs relatifs à la localisation urbaine du site archéologique sont tout aussi variés. Les avantages et désavantages varient selon que son emplacement est central ou périphérique, selon que le site relève de régions touristiques historiques ou de régions enregistrant un ralentissement de leur développement, voire un déclin, etc.

Comme il ressort de la présentation des résultats de l'enquête, la condition essentielle d'un diagnostic réussi est de combiner plusieurs paramètres différents, à travers une approche inter- et pluridisciplinaire des différentes questions. On pourrait, sur ce point, émettre l'hypothèse que la méthode de diagnostic proposée semble se prêter à une application générale et pourrait, de ce fait, être reconnue, même sur le plan institutionnel, comme une procédure d'ordre pratique.

Cependant, la diversité des cas est importante. Comme il résulte donc des cas étudiés, la résolution des problèmes à travers le projet architectural et urbanistique d'intégration du site archéologique dans le milieu urbain doit, dans chaque cas, être spécifique.

Les aménageurs se retrouvent dès lors confrontés au dilemme suivant :

- protection et préservation du caractère authentique du site archéologique, avec restriction aux initiatives de création architecturale, ou
- intervention architecturale libre, aux dépens de la fonction et de la protection du site archéologique.

Les présentations des deux études de cas, de Plovdiv et de Maastricht respectivement, ont enrichi la réflexion proposée au débat.

Plus précisément, elles ont montré que, en dépit des points de départ naturellement différents, les décisions finales portant sur l'intégration des sites archéologiques dans le milieu urbain ne sont pas une question strictement technique concernant les architectes et urbanistes aménageurs spécialisés. Souvent les projets de mise en valeur émanent essentiellement de décisions de gestion prises par l'administration centrale ou les collectivités locales en fonction de la conjoncture, elle-même découlant des intérêts économiques, ou des pressions sociales, soit des deux à la fois.

Dans le cas de la ville historique de Plovdiv (Philippopolis), on remarque des strates historiques successives, remontant au 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., à l'époque romaine, à l'époque byzantine et jusqu'aux temps modernes. Là, l'histoire est omniprésente. Les sites archéologiques ont fait face à des problèmes de protection particulièrement aigus au cours de la période de transition des quinze dernières années, le principal motif étant l'absence d'instruments efficaces d'intégration urbaine et de stratégie urbaine en vue d'un équilibre entre la conservation, l'aménagement urbain et les intérêts publics et privés.

Les besoins de protection du patrimoine de Plovdiv ont commencé à être abordés suite à l'étude et à la mise en œuvre d'un projet pilote lancé en 2002 en vue de l'intégration et de l'interprétation urbaine et architecturale de l'ancienne Plovdiv. Ce projet pilote engage tout un réseau de partenaires et s'appuie sur un contexte et des règles visant à l'intégration urbaine et architecturale qui complète la protection des sites archéologiques, en prenant en considération à la fois les exigences de protection des sites archéologiques et les besoins de développement économique.

La gestion du projet a déjà donné lieu aujourd'hui aux premiers résultats positifs, ce qui crée des perspectives favorables quant à la mise en œuvre du projet.

La ville de Maastricht, la plus ancienne ville des Pays-Bas, a été fondée il y a 2.000 ans par les Romains. Aujourd'hui, elle comprend un patrimoine architectural datant de toutes les époques et un assez grand nombre d'interventions architecturales et urbaines récentes. Se pose la question de l'intégration des vestiges archéologiques.

Récemment, la Ville a décidé d'adopter le «Modèle de Maastricht» en alliant «les affaires et le plaisir». Faisant face aux pressions du développement urbain qui se manifestent dans la région limitrophe, l'Euregio, à laquelle appartient la ville, l'autorité municipale a été contrainte de se tourner vers la reconquête de «la ville ancienne». Cette décision s'inspire du principe que, dans certains cas, la conservation des édifices anciens dans leur forme initiale est possible, à condition de leur donner une nouvelle fonction, une nouvelle vocation.

C'est sur la base d'une telle hypothèse et dans le cadre de onze interventions urbaines contemporaines qui ont lieu à Maastricht que se met en place aujourd'hui une politique d'évaluation, de hiérarchisation et d'options finales de protection du patrimoine archéologique et architectural de la ville, ce qui incite, en plus des autorités locales, les entrepreneurs privés à investir.

Le débat qui a suivi les communications a mis en évidence les réflexions développées par l'auditoire, confirmant ainsi les hypothèses de travail posées par la recherche dans le cadre du Guide APPEAR.

Ses principaux points étaient les suivants :

- Il a été reconnu que la mise en place d'une base de références architecturales est une contribution importante à la documentation et à la recherche comparative entre les différents cas. Une base de ce type doit fournir des informations scientifiques de nature historique et technique et informer les usagers (spécialistes, décideurs, public) sur les diverses pratiques en vigueur. Les bonnes et mauvaises retombées de ces pratiques pourraient s'avérer très utiles pour les projets à venir.
- Le besoin d'élaborer une méthode technique unique permettant l'étude systématique des cas d'intégration des sites archéologiques dans la planification architecturale et urbaine a été confirmé.
- Il a été constaté que la sauvegarde doit être adoptée en tant qu'objectif essentiel de la planification urbaine et que l'ouvrage architectural de protection (l'enveloppe) doit respecter la fonction et l'identité du site archéologique, tout en s'harmonisant avec celle-ci.
- Enfin, il a été reconnu que le rôle du partenariat, qui s'établit autour de la démarche scientifique, d'où émanent les propositions d'intégration des sites archéologiques dans le milieu urbain, avait une importance déterminante. Tout projet, aussi complet qu'il soit sur le plan technique et scientifique, n'aura pas une application réussie, s'il ne s'accompagne pas des indispensables collaborations et alliances entre toutes les parties concernées.

## SEANCE 5 - « L'INTEGRATION URBAINE DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES »

**Jacques Teller**

Chargé des cours, CUGS-Université de Liège

L'intégration des vestiges archéologiques dans le système urbain contemporain est considérée comme nécessaire à la fois par les acteurs du patrimoine, qui y voient une avantageuse solution de continuité avec le passé, et les responsables de l'urbanisme, toujours préoccupés par le fonctionnement et le développement de l'agglomération. Le public est lui même de plus en plus sensibilisé à la conservation et à la présentation *in situ* des témoins du passé. Enfin, les vestiges archéologiques tendent à revêtir une importance considérable pour les collectivités locales en raison du développement spectaculaire de l'économie du tourisme.

Toute ville est bien davantage que la somme de ses parties et ce qui caractérise le fait urbain, c'est précisément l'interdépendance des activités, des acteurs et des processus, sociaux, économiques et culturels. Le fait de penser ainsi la ville comme un écosystème à part entière devrait amener à envisager la valorisation de vestiges archéologiques dans un ensemble plus vaste et à insister sur ses relations entre le site et le reste du tissu urbain. Il s'agit d'éviter à tout prix la formation de "*ghettos archéologiques*", sortes de corps étrangers qui viennent s'implanter dans la ville sans jamais s'articuler avec les autres éléments de la structure urbaine.

Ceci étant il est reconnu aujourd'hui que dans la plupart des cas une conservation optimale des vestiges archéologiques ne peut être atteinte en l'absence d'une enveloppe protectrice. La conception d'une enveloppe architecturale doit alors être envisagée comme un processus complexe dont le but est de répondre à la fois aux besoins de protection et de conservation des vestiges archéologiques, aux nécessités relatives à la fonctionnalité des lieux (usage, accessibilité, sécurité, etc.) et également à des exigences d'intégration visuelle et formelle dans l'environnement urbain. Il convient d'insérer le site dans son cadre contemporain, c'est-à-dire de procéder à un raccord avec les autres structures de la ville et ce, en termes d'intégration paysagère, de signalisation et de lisibilité, tout en respectant les critères d'authenticité et de "distinguabilité".

L'enveloppe architecturale doit souvent répondre à des exigences multiples et parfois conflictuelles, telles que couverture du site et zone de circulation automobile. On optimise rarement l'enveloppe sur la base de seuls critères de conservation et, dans ce contexte, la hiérarchisation des critères de conception soulève des difficultés. La valorisation peut amener de difficiles arbitrages entre impact visuel, conservation archéologique et accessibilité du grand public.

Enfin, il convient de constater que le raccord entre la conscience historique basée sur la rigueur scientifique de la recherche et les exigences multisectorielles relatives à la mise en place du projet pose parfois problème. Il arrive que l'intervention architecturale s'éloigne de l'objet du projet qui est la mise en valeur des vestiges pour devenir une fin en soi. Le risque est alors assez grand de voir les vestiges relégués au second plan et s'apparenter ainsi, par un curieux effet de mise en abîme, à un "trompe-l'oeil post-moderne"... Faut-il pour autant privilégier une architecture médiocre afin de s'assurer qu'elle ne prenne en aucun cas le pas sur la valorisation ?

**SEANCE 5 - ETUDE DE CAS : PLOVDIV –  
"INTÉGRATION URBAINE ET ARCHITECTURALE,  
INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE"**

**Todor Kretev**

Professeur d'Architecture, de Génie Civil et de Géodésie à l'Université de Sofia, Bulgarie

La ville de Plovdiv, située sur un carrefour culturel de l'Orient et de l'Occident, offre une riche stratification de couches archéologiques : thraces (les plus anciennes remontent au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.), romaines (la ville de Philippopolis, capitale de la province romaine Thrace, du I-II<sup>e</sup> siècle) et médiévales. Ce patrimoine fait l'objet, depuis 70 ans, de fouilles archéologiques et de travaux de conservation. Il jouit d'une protection juridique très solide. Une bonne expérience a été acquise dans son intégration urbaine et architecturale, ainsi que dans son interprétation (par exemple: le Théâtre antique, la demeure antique *Eirene* dans le passage souterrain « Archéologique », l'Odéon, Hissar kapia etc.). D'autre part, plusieurs problèmes apparaissent, notamment en cette période de transition sociale et économique en Bulgarie : il manque d'instruments efficaces d'intégration urbaine; de stratégie urbaine d'équilibre entre la conservation, les fouilles archéologiques et l'aménagement du territoire, ainsi qu'entre les intérêts publics et privés; de gestion adéquate de la structure archéologique etc. Tout cela constitue une menace pour l'intégrité du système archéologique de la ville, pour l'intérêt du public, pour la qualité de l'interprétation archéologique et pour la substance archéologique elle-même (par exemple : le Forum antique, le site archéologique Nebet tépé).

En 2002 a été lancé un projet pilote d'intégration et d'interprétation urbaine et architecturale de la partie la plus précieuse du patrimoine culturel de la ville – la réserve l'*Ancienne Plovdiv*, nommée pour le Patrimoine mondial, et c'est là que se trouvent les plus anciennes couches archéologiques. Le projet, qui est en voie d'être réalisé, se fonde sur l'interdépendance et la complémentarité entre l'intégration urbaine et l'intégration architecturale en ce qui concerne la conservation, la muséographie, l'interprétation, l'impact socioculturel, les dimensions économiques, la gestion etc. Des instruments ont été proposés pour parvenir à un équilibre entre la préservation et le développement urbain durable, ainsi que des propositions concrètes de partenariat entre les pouvoirs publics et d'autres acteurs (en particulier des associations civiles). On a pu définir les impératifs de la conservation intégrée et des opérations à caractère interdisciplinaire, dans le cadre d'un Plan général de conservation. Sur cette base et à la suite du partenariat entre les autorités publiques et les comités bulgares et japonais de l'ICOMOS a été lancé un projet de l'UNESCO (Japan Trust Found) qui est en cours de réalisation : *Conservation des monuments de la culture dans la réserve « L'Ancien Plovdiv »*. On a pu également définir les possibilités de tourisme culturel en rapport avec les itinéraires culturels de caractère différent : urbain, national et transnational, dans le cadre de l'Europe du sud-est et en rapport avec le projet *Corridors culturels de l'Europe du Sud-Est* (Forum régional, Varna 2005).

Le projet illustre les possibilités d'une intégration et d'une interprétation urbaine et architecturale avec une approche interdisciplinaire qui engage tout un réseau de partenaires, et qui repose sur une stratégie claire et une gestion efficace.



## SEANCE 5 – ETUDE DE CAS : MAASTRICHT - "L'INSERTION DE LA CULTURE HISTORIQUE DANS LE DEVELOPPEMENT URBAIN"

**Wim De Heer**

Chef du Département du développement urbain, Division de l'Urbanisme, Commune de Maastricht

(Langue originale : anglais)

Maastricht est la plus vieille ville des Pays Bas habitée sans discontinuité. Elle a été fondée par les Romains, il y a quelque 2000 ans. De nos jours, Maastricht est une cité moyenne de 122.000 habitants. Elle est située à l'extrémité sud des Pays Bas et fait partie d'une région transfrontalière fortement urbanisée, avec Liège, Aix-la-Chapelle, Heerlen, Sittard-Geleen, Hasselt-Genk. Cette région, d'un diamètre de quelque 50 kilomètres, compte environ 3,7 millions d'habitants.

Maastricht est une ville historique ancienne. Elle compte 1.650 biens culturels nationaux (reconnus par le gouvernement hollandais) : monuments, maisons, églises, fortifications, etc... et environ 1000 autres structures ou édifices historiques intéressants. En outre, le sous-sol recèle de nombreux vestiges archéologiques, dont certains sont déjà intégrés dans les développements urbains récents. Ces données, avec un passé historique omniprésent et du fait que la ville de Maastricht a déjà, depuis longtemps, atteint les limites des possibilités de son expansion spatiale, ont forcé la communauté urbaine de Maastricht à combiner "les affaires et le plaisir", par la restructuration, la ré-affectation et la rénovation de la vieille ville en vue de ménager à nouveau des espaces et des possibilités de croissance. Cette approche, mise en œuvre pas à pas, selon une philosophie propre, est synthétisée dans ce que nous appelons le "Modèle de Maastricht".

Le "Modèle de Maastricht" est une méthode de travail basée sur une longue expérience et visant à l'*Intégration*, la *Coopération* et un *Environnement urbain de haute qualité*, en vue de réaliser un développement urbain ferme, durable et équilibré ("Solid, Sustainable and Sound").

Nous ne pouvons préserver notre patrimoine culturel, en surface ou en sous-sol, que si nous lui trouvons une nouvelle affectation ou fonction et, par là, en l'intégrant dans une nouvelle dynamique de développement. Parfois, il nous faut effectuer des fouilles et retirer des vestiges historiques et archéologiques; parfois, nous pouvons préserver les sites dans leur situation d'origine; mais la plupart du temps, ce qui s'impose c'est de leur trouver une nouvelle destination.

Pour réussir, il est nécessaire de dresser un large inventaire des objets et des vestiges historiques et de formuler une politique de sélection de ce qui est important et qui demande préservation. Comment nous nous y prenons et quelles procédures suivons-nous : c'est ce qui sera présenter et expliqué, de même que quelques réalisations et projets.

**SEANCE 6**  
**LA FAISABILITE ET LES RETOMBEES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**Président :**

**Mr Luigi CABRINI,**

Représentant régional pour l'Europe, Organisation mondiale du Tourisme,  
Madrid, Espagne

**Rapporteur :**

**Mr Jean-Louis LUXEN,**

Secrétaire général de l'ICOMOS 1993-2002,  
Paris, France

**Exposé introductif :**

*"Faisabilité et retombées économiques et sociales : aspects micro et macro économiques"*

**Mr Christian OST,**

Recteur de l'ICHEC (Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales),  
Bruxelles, Belgique

**Etude de cas :**

*"L'axe depuis la Rotonde jusqu'au Palais de Galerius, de l'ancien hippodrome à la mer"*

**Mr Yanis CHATZIGOGAS,**

Professeur à L'Université de Thessalonique, Grèce

**Etude de cas :**

*"L'archéoforum de Liège"*

**Mme Séverine MONJOIE,**

Directrice de l'Archéoforum, Liège, Belgique

## SEANCE 6: LA FAISABILITE ET LES RETOMBEEES ECONOMIQUES ET SOCIALES

**Rapport de synthèse par Jean-Louis Luxen**  
Secrétaire général de l'ICOMOS 1993-2002

La question du financement se pose dès les premières phases de la mise en valeur d'un site archéologique ou d'un site patrimonial en général. Il s'agit, en effet, de justifier la mobilisation des ressources nécessaires auprès d'instances publiques ou privées sollicitées par bien d'autres projets. La réalité sociale illustre chaque jour la nécessité de définir la meilleure allocation, dans l'intérêt général, de ressources rares pour la satisfaction de besoins qui, eux, sont illimités.

Christian Ost montre comment l'analyse économique apporte une aide précieuse à cet égard, en mettant en lumière tous les coûts, directs ou indirects, mais aussi toutes les retombées positives, elles aussi directes ou indirectes, d'une mise en valeur patrimoniale. Cette analyse combine l'examen des aspects macro-économiques, concernant la vie économique générale d'une ville, d'un territoire ou d'une région, avec l'examen des aspects micro-économiques relatifs à l'aménagement du site archéologique lui-même. Elle permet de dégager un bilan général et de vérifier dans quelle mesure les investissements directement liés au site génèrent des retombées économiques et sociales à une échelle plus ample.

Il doit être bien entendu qu'il s'agit d'une aide à la décision, laquelle appartient aux élus. Il s'agit d'apporter à ceux-ci un maximum de données chiffrées, en sachant parfaitement que ces données quantitatives doivent être complétées par des considérations plus qualitatives, portant sur l'intérêt culturel et social d'un projet patrimonial. Certaines situations permettent, notamment grâce à une expansion contrôlée du tourisme culturel, de dégager un bilan économique positif. Elles peuvent varier selon le niveau de reconnaissance publique d'un patrimoine : local, national, voire mondial. Dans d'autres cas, ce bilan reste négatif et, néanmoins, en fonction des valeurs immatérielles attachées au site, les élus décideront d'aller de l'avant, considérant que ces valeurs immatérielles justifient le coût collectif. Ces considérations sociales et culturelles sont qualifiées par les Anglo-saxons de "*intangibles*".

En Europe, aujourd'hui, le patrimoine culturel est dûment considéré comme un bien commun. D'où les restrictions apportées au droit de propriété et l'obligation d'assurer une conservation ou restauration selon des procédures strictes. D'où aussi la justification de subventions ou de dépenses directes de la part des autorités publiques. La conservation est devenue un processus d'intérêt public.

L'approche macro-économique permet de prendre en compte et de quantifier les coûts et les avantages collectifs d'un projet de valorisation et de mettre en lumière leurs inter-relations. L'expérience montre que les investissements dans le domaine du patrimoine culturel ont un "effet multiplicateur" considérable sur les revenus, sur l'emploi, sur l'activité économique générale de la ville ou de la région. L'analyse peut être poussée jusqu'à la quantification des *inputs* et des *outputs* de chaque activité. Elle a aussi l'avantage de tenir compte, au-delà des retombées directes, positives ou négatives, des effets induits, eux aussi positifs ou négatifs, en vue de maximiser les premiers et de minimiser les seconds.

L'approche micro-économique permet de mesurer, autant que possible, les dépenses et les recettes d'un projet particulier de mise en valeur. Elle distingue les diverses phases et les types

de frais, ce qui permet d'identifier les possibilités de financement correspondantes. Elle intègre, dès la phase de conception du projet, les options relatives à sa gestion quotidienne et à sa maintenance. Divers modèles d'analyse coûts / bénéfiques peuvent être appliqués, touchant parfois davantage à l'analyse financière ou à l'étude d'incidence sur la collectivité. En général, on commence par identifier tous les agents impliqués dans un projet. Ensuite, on quantifie tous les flux financiers prévisibles et on dégage diverses options d'aménagement possibles. Enfin, on retient l'option la plus favorable, en complétant les données financières par des considérations culturelles.

L'aménagement et la gestion de la zone proche du site patrimonial permettent d'établir une liaison entre les dimensions macro et micro-économiques. Cette liaison est particulièrement importante dans un environnement urbain

Il faut toutefois toujours garder à l'esprit que, dans le déroulement d'un chantier archéologique, nombre d'imprévus peuvent survenir, qui entraînent parfois des répercussions importantes, tant sur les coûts que sur les retombées. D'où la nécessité d'une certaine souplesse dans la planification, avec possibilité d'ajustement dans l'analyse et dans la mise en œuvre du projet.

Janis Chatzigogas, dans son exposé relatif aux aménagements urbains dans la ville de Thessalonique, a montré combien le patrimoine architectural et archéologique sont des ressources majeures. Mais en même temps des ressources fragiles, exposées à bien des dégradations, à défaut de plans d'aménagement et de gestion ou, s'ils existent, de leur respect. Il est parfois difficile de convaincre les autorités municipales de l'importance d'une politique active de conservation intégrée et de la réalité de ses retombées macro-économiques.

Et pourtant, une reconnaissance éclatante de l'intérêt économique et social des investissements dans des projets patrimoniaux de mise en valeur est donnée par le financement systématique des chantiers archéologiques par les Fonds de développement régional de l'Union Européenne. Si ces chantiers sont situés dans une région éligible à l'affectation de fonds structurels européens, ils sont tous financés par l'Union, qui considère positivement leurs retombées économiques, sociales et culturelles, notamment grâce au développement du tourisme.

Encore faut-il que cette aide extérieure ne dé-responsabilise pas les élus et les professionnels locaux et que les principes de conservation soient respectés. L'expérience montre que, trop souvent, les procédures administratives prévues dans l'affectation des fonds structurels aux chantiers archéologiques court-circuitent les services en charge de la conservation et peuvent entraîner des erreurs de conservation irréversibles.

Séverine Monjoie a illustré l'approche micro-économique en décrivant l'aménagement et les activités de l'archéoforum de Liège. Les valeurs immatérielles (les "*intangibles*") ont une grande importance aux yeux de ceux qui ont pris les décisions. Un décompte précis du coût total des aménagements (5.771.000 €) a été livré, distinguant conservation des vestiges, scénographie, aménagement des abords, constitution d'un art shop, honoraires, etc...

L'ouverture récente, en novembre 2003, tout en offrant des données quant à la gestion, ne permet que des analyses prudentes. Le nombre de visiteurs témoigne de l'intérêt du site. Mais il s'agit surtout de visiteurs locaux et de groupes scolaires. Un effort est déployé pour établir des partenariats avec les autres musées, et avec le secteur des restaurants.

En termes de gestion, et à ce stade de fonctionnement, l'archéoforum génère quelque 10.000 € de recettes par mois, pour des dépenses courantes (hors amortissement) de quelque 40.000 €. Plusieurs intervenants dans le débat ont relevé cet important déséquilibre, susceptible encore d'évoluer. Suivant les raisonnements qui ont présidé aux travaux de la séance, les valeurs immatérielles, c'est à dire la dimension "*intangibile*", se chiffrent à 30.000 € par mois : n'est-ce pas trop ? Par ailleurs, il est fait remarqué que les ressources affectées à cette mise en valeur seraient bien nécessaires pour d'autres missions archéologiques (inventaires, atlas archéologiques, fouilles de sauvetage, fouilles programmées, publications...). Autre question : y-a-t-il eu débat public au moment de la décision d'investir ? Quelle est l'implication de la société civile ? Il convient aussi de prendre les visiteurs en considération : quelle est leur provenance ? quels sont leurs apports à l'activité économique locale ? quel est son intérêt pour la découverte du site et quel est son degré de satisfaction après la visite ?

L'analyse économique d'un projet de mise en valeur fournit des données quantitatives très utiles à la prise de décisions. Mais celle-ci, nous le voyons, doit garder sa logique culturelle, sociale et politique.

## SEANCE 6 - « FAISABILITE ET RETOMBEES ECONOMIQUES ET SOCIALES : ASPECTS MICRO ET MACRO ECONOMIQUES »

**Christian Ost**

Recteur de l'ICHEC (Institut catholique des Hautes Etudes Commerciales), Bruxelles  
Président du Comité économique international de l'ICOMOS.

### ***Preamble***

Le point de vue de l'économie et le rôle de l'économiste aujourd'hui dans le domaine de l'économie du patrimoine et de la conservation.

### ***Première partie***

Les aspects macro économiques envisagent la dimension collective des opérations de conservation. Ils prennent en compte la diversité des acteurs, la diversité des intérêts et la diversité des impacts d'une opération ou d'un projet.

Cela concerne :

1.- les effets économiques : effets multiplicateurs des dépenses, des revenus et de l'emploi. Ces éléments sont clairement identifiables sous certaines hypothèses (exemple le tourisme).

2.- les effets sociaux et culturels, y compris la sensibilisation d'une collectivité à la valeur du patrimoine et de sa conservation. Ces éléments qualifiés d'intangibles, peuvent néanmoins être approximés par un faisceau d'indicateurs.

3.- les effets d'aménagement du territoire : c'est la dimension spatiale qui crée des impacts directs, indirects et induits dans l'environnement immédiat (ou parfois lointain) autour du site. Les interactions entre le site et son environnement, y compris les conflits d'intérêts déjà mentionnés, le sont aussi en terme spatial.

### ***Deuxième partie***

Les aspects micro économiques concernent davantage l'opération en question, et envisage le point de vue de l'opérateur public ou privé.

Les aspects micro s'intéressent :

1.- au coût et au bénéfice de l'opération (budget de fonctionnement et de maintenance). Les mesures financières doivent tenir compte de la dimension à long terme d'une opération et de ses retombées.

2.- au management de l'opération, comment assurer la rencontre des acteurs et mener les opérations dans un cadre efficace d'organisation (notamment du point de vue des opérateurs publics).

3.- à la dimension budgétaire et fiscale des opérations : retombées pour les pouvoirs publics, justification économique de subsides, impacts positifs et négatifs de l'opération sur d'autres missions des pouvoirs publics (hygiène, sécurité, mobilité,...).

***Conclusions et liens avec les cas pratiques.***

**SEANCE 6 – ETUDE DE CAS : THESSALONIQUE –  
"L'AXE MONUMENTAL DE THESSALONIQUE, DEPUIS LA ROTONDE  
JUSQU'AU PALAIS DE GALERIUS,  
DE L'ANCIEN HIPPODROME JUSQU'À LA MER"**

**Janis Chatzigogas**

Professeur à l'Université de Thessalonique, faculté d'Architecture

(Langue originale : anglais)

La promenade qui va de la Rotonde jusque Kamara et le palais de Galerius, l'Hippodrome et la mer est une importante perspective monumentale. L'ouest représente Rome, l'est Constantinople, la nouvelle Rome, le long de la Via Egnatia. Au nord est la péninsule balkanique et au sud, la Mer Méditerranée. Thessalonique a été au croisement de ces deux axes, vertical et horizontal, durant 2350 ans. Thessalonique est une cité historique vivante qui a connu bien des métamorphoses et des transformations. Des influences grecques, macédoniennes, romaines, ottomanes, vénitiennes, catalanes, balkaniques, juives, arméniennes, grecques modernes etc. ont laissé leurs marques sur l'image de la ville pour le meilleur ou pour le pire. Toutefois, l'image contemporaine est très pauvre et ne respecte pas les valeurs d'un patrimoine culturel aussi important.

Des projets ont été mis en œuvre et certaines initiatives ont été prises, par exemple, l'excavation du complexe du palais romain et l'octogone de Galerius en vue de mettre en évidence toutes les qualités de ce site. Compte tenu des perspectives de développement économique régional, essentiellement à travers la fréquentation touristique, d'importants financements publics ont été investis avec le support massif des fonds régionaux de la Commission européenne. Sur la base du même raisonnement, durant les dernières années, des travaux ont été entrepris sur la plupart des sites archéologiques grecs avec un financement de l'Union européenne en vue de les rendre accessibles à des visiteurs. Tout le monde est convaincu qu'il s'agit là d'un bon investissement pour le futur.

Toutefois, même si nous partageons cette conviction, nous devons considérer que de sérieux problèmes se posent. Il y a un manque de coordination entre les différents intervenants « responsables ». Les professionnels du patrimoine culturel ne sont pas impliqués comme il conviendrait dans les projets. Il manque des règles communes et un but commun dans les interventions. Puisque les financements viennent de sources extérieures, les intervenants locaux ne se sentent pas impliqués et ne se soucient pas réellement de réaliser un projet intégré et équilibré. Il n'y a pas de décision harmonieuse sur des aspects aussi importants que la circulation et les stationnements, les enseignes publicitaires, la gestion des espaces publics. La dimension sociale n'est pas sérieusement prise en considération, ce qui suscite frustration et rejet de la part de nombreux citoyens.

Oui, les sites archéologiques et le patrimoine culturel peuvent représenter une réelle ressource pour un développement local. Toutefois, les méthodes de travail doivent être reconsidérées. La toute première priorité est la mise au point d'un projet global basé sur des principes et des valeurs reconnues et sur la participation du public.

## **SEANCE 6 - ETUDE DE CAS : L'ARCHÉOFORUM DE LIÈGE, Belgique**

**Séverine Monjoie**

Directrice de l'Archéoforum

L'Archéoforum de Liège constitue une vaste infrastructure située dans le sous-sol de la place Saint-Lambert, espace central de la ville de Liège. Il préserve des vestiges archéologiques qui s'étalent, sans discontinuité, d'environ 7.000 avant Jésus-Christ à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sous-sol contient, notamment, les vestiges d'édifices religieux successifs, dédiés à l'évêque Lambert, mort sur les lieux vers 700. Il s'agit, en particulier, des fondations d'une immense cathédrale gothique, détruite par les révolutionnaires, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Depuis le 22 novembre 2003, l'Archéoforum de Liège est ouvert au public qui peut ainsi se « plonger » dans neuf mille ans d'histoire. Au sein de ce public, une attention toute particulière est accordée aux établissements scolaires, représentant 25% de nos visiteurs. Pour eux, l'Archéoforum s'avère, à la fois, un livre ouvert sur le passé et un outil de réflexion sur les techniques de l'histoire. Bref, un lieu d'exception en matière de pédagogie. D'autant que la visite est « portée » par une scénographie contemporaine qui, par le son et par l'image, amplifie la force émotionnelle d'un site où, vraiment, la ville de Liège a vu le jour.

Au total, l'Archéoforum, dans sa forme actuelle, a coûté 5,7 millions € dont 1,7 millions pour le parcours scénographique proprement dit, 1,4 millions pour les mesures de protection de la zone des vestiges et 1,7 millions pour les espaces extérieurs à celle-ci (entrée orientale, tunnel, salle multifonctionnelle, billetterie-boutique), le reste étant principalement des honoraires.

Entreprise en 2000, la première phase des travaux d'aménagement portant sur la création de l'accès oriental et sur la mise en place d'une structure d'accueil pour le public a été cofinancée à 50% par le fonds européen Objectif 2.

Le montant total des travaux réalisés lors de la deuxième phase de travaux, entamée en janvier 2003 et achevée en novembre de la même année, a été réparti entre la Division du Patrimoine et l'Institut du Patrimoine wallon. La première a pris en charge les dépenses liées à la protection des vestiges et à l'étude de ceux-ci. Le second a couvert les coûts afférents à la mise en valeur du site et à l'exploitation de l'Archéoforum.

Le budget opérationnel de la première année de fonctionnement, 2004, s'est élevé à 587.000€, dont plus de la moitié correspond à la masse salariale d'une équipe de neuf personnes assurant la gestion administrative et technique du site (4 personnes) et l'accueil des visiteurs encadrés systématiquement par des guides (5 personnes) assurant huit visites par jour durant toute l'année.



**SEANCE 7**  
**L'IMPLICATION DES AUTORITES PUBLIQUES**

**Président :**

**Mr Marcelino SANCHEZ RUIZ,**  
Député de la Culture de la Province de Jaén, Espagne

**Rapporteur :**

**Mme Sophie LEFERT,**  
Ingénieur Architecte, Université de Liège, Centre for Urban Governance Studies

**Exposé introductif :**

*"Rapport sur la consultation des autorités publiques locales"*

**Mme Consuelo LEON LOZANO,**  
Coordinatrice, ICOMOS-BGP, Bruxelles

**Participants :**

**Mme Carmen WILLEMS,**  
Bourgmestre de Tongres, Belgique

**Mr Giancarlo GABBIANELLI,**  
**Maire de Viterbo, Italie,**  
Membre de la Commission de la Culture et de l'Education du Comité des Régions

**Mr Fernando CIRUJANO,**  
Adjoint au Maire pour la Culture, Tolède, Espagne

**Mr Jean-Pierre VAN DER MEIREN,**  
Député en charge de la Culture de la Province de Flandre Orientale, Belgique

## SEANCE 7 - L'IMPLICATION DES AUTORITÉS PUBLIQUES

### Rapport de synthèse par Sophie Lefert

Ingénieur / Architecte, Université de Liège, Center for Urban Governance Studies

Les collectivités locales sont de plus en plus amenées à intervenir dans la compétition économique, en créant les conditions du développement et en attirant les entreprises créatrices d'emploi. Leur politique d'aménagement urbain, expression de leur dynamisme et de leur identité, est déterminante pour le succès des efforts qu'elles entreprennent face à la concurrence des autres villes. Et c'est particulièrement sur la gestion de ses ressources patrimoniales que cette politique va se révéler et créer une dynamique de renouvellement.

En ce sens, l'intégration des vestiges archéologiques dans le système urbain contemporain apparaît comme un atout pour la ville en termes de retombées sociales, culturelles, économiques et environnementales. Quant au processus de préservation, de conservation et de mise en valeur des vestiges, il doit être considéré comme une des dimensions d'une politique de développement urbain.

Il ne s'agit pas de tout préserver ou de figer le développement urbain mais de l'inscrire dans une logique durable. Une ville historique est un organisme vivant qui doit se développer et s'adapter aux conditions de la vie moderne. En d'autres termes, la ville du futur devrait être le produit d'une continuité dans l'innovation de la ville du passé et un des principaux enjeux réside donc dans la manière de concilier l'authenticité d'une ville qui « vit » avec l'authenticité d'un site qui doit conserver ses valeurs et son intégrité.

Les deux éléments que sont la ville et le site archéologique doivent être exploités dans le sens d'une appropriation du citoyen. Cette appropriation du citoyen constituant une des conditions majeures en faveur de la conservation du patrimoine. Comment en effet un citoyen pourrait apporter sa contribution à la sauvegarde d'un site s'il n'a pas conscience des valeurs du site lui-même ? La construction du futur d'une société ne peut se fonder que sur une connaissance et un respect de son passé.

Cette connaissance passe évidemment par une information adéquate du public. Il appartient à l'autorité locale, dès la phase initiale et ce, à toutes les phases du projet d'informer la population locale. S'assurer de son adhésion au projet constitue une condition indispensable à sa réussite. Autant de motifs imposant à la collectivité la mise en œuvre d'une politique d'information et de communication, adaptée à la démarche du projet à destination des habitants mais également des partenaires publics et privés.

Enfin, dans le cadre de ce processus d'information et communication, il convient également de souligner l'importance des médias qui sont capables de mettre en lumière des aspects spécifiques des projets et de cette manière peuvent encore participer à une meilleure acceptation des interventions de la part du public.

Le fait de parler de conservation de site, de valeurs d'une ville et du patrimoine qu'elle renferme, implique nécessairement une notion de perspective à long terme.

Pourtant, il faut bien reconnaître que le concept du temps est un élément particulièrement difficile à gérer dans le cadre de projets de mise en valeur de vestiges archéologiques. Que ce soit l'entrepreneur, l'urbaniste, le politicien ou l'archéologue chacun de ces acteurs a une conception du temps, propre à sa tâche. Le délai imposé par les fouilles sera considéré, par les

uns, comme un facteur de risque économique et social, par les autres comme une précaution indispensable.

Même si les élus soulignent la difficulté de concilier les impératifs politiques, qui s'inscrivent dans le cadre d'échéances électorales, avec les considérations relatives à la mise en place de projets de mise en valeur qui sont, elles, de l'ordre du long terme ; ils insistent sur l'importance de la concertation qui permet d'assurer structurellement un projet dans le temps et ainsi de poursuivre une vision à long terme pour la collectivité qu'elle représente.

On le conçoit d'emblée, établir un dialogue entre les diverses parties prenantes, tenir compte de l'apport des expertises croisées des professionnels du secteur et des partenaires engagés dans l'opération, assurer la coordination et la synthèse pour le meilleur résultat collectif final apparaît donc aujourd'hui comme le grand défi de l'autorité publique.

Répondre aux attentes du moment, tout en cherchant à anticiper l'évolution des usages dans l'espace urbain est de la responsabilité de la collectivité locale. Dans le contexte de l'archéologie urbaine, l'établissement d'une documentation suffisante apparaît comme une étape clé dans le cadre de démarches proactives en matière de fouilles archéologiques.

La carte archéologique donne une cohérence au travail des archéologues en rassemblant les informations collectées dans un document unifié et dans ce sens, elle donne tout son sens à la notion d'archéologie urbaine. La carte archéologique permet de déterminer dans quelles zones il sera nécessaire d'entreprendre des fouilles avant le lancement de travaux d'aménagement. Toutefois, l'absence d'information sur une zone n'indique rien d'autre que l'absence de connaissance et le danger de confusion à ce propos est, on le comprend, assez grand. Reste que la volonté d'identifier et de gérer les risques potentiels au plus tôt dans la chaîne de la décision s'inscrit dans la ligne droite du respect du principe de précaution, qui est rappelons-le un des piliers du développement durable.

C'est donc dans un tel esprit de prévision voire d'anticipation que l'élaboration d'outils qui permettraient d'avoir une vision d'ensemble de la situation constituée à l'heure actuelle une des préoccupations principales des autorités politiques. Intégrés dans des instruments légaux, ces outils constitueraient un moyen particulièrement efficace à l'établissement d'une véritable intégration de l'archéologie dans le processus de planification du territoire.

Si l'intérêt pour une démarche de précaution est particulièrement présent dans les tâches des collectivités, la réflexion relative à tout ce qui se passe après la fouille reste une responsabilité prioritaire, pour l'autorité locale, dans la mesure où les vestiges archéologiques peuvent devenir une véritable ressource pour la ville, en tant que moyen de renforcer l'identité de la ville et de développer son attrait.

Ceci nous amène à aborder la distinction entre le visiteur local, qui accède à son propre patrimoine et le visiteur externe. Certaines villes doivent concilier une tension entre d'une part l'appropriation d'un patrimoine qui fait partie de l'identité d'une ville et d'autre part l'appropriation de ce même patrimoine qui fait partie d'un patrimoine à plus grande échelle (patrimoine mondial) et que la collectivité a apporté en partage à d'autres citoyens. Dans un tel contexte, la ville a le devoir d'accueillir des visiteurs locaux et extérieurs et dans une entreprise de succès, de satisfaire ces deux types de public.

En ce sens, il convient de souligner l'importance de la communication qui doit aussi bien toucher le public local que le visiteur extérieur.

On vient de le dire, les vestiges archéologiques tendent à revêtir une importance considérable pour les collectivités locales en raison du développement spectaculaire de l'économie du tourisme. A ce propos, bien qu'ils soient complémentaires, l'aspect micro et macro économique doit être évalué séparément puis ensemble de manière à pouvoir porter un jugement qui tiennent compte des impacts directs et indirects. De même, l'évaluation des retombées nécessite une réflexion sur le long terme qui tiennent compte des retombées positives mais aussi négatives. Le développement d'un site archéologique peut entraîner des nuisances et des coûts supplémentaires dans la gestion de la ville. Là encore, la problématique de la fréquentation touristique est un élément clé.

En liaison avec ce calcul économique, il s'agit de déterminer les mécanismes de financement que l'on peut mobiliser pour assurer la mise en valeur de sites archéologiques. Le développement d'un site archéologique doit se faire, dans une perspective de développement touristique, d'une manière maîtrisée et doit être considérée comme un investissement rentable capable de promouvoir l'économie locale.

A ce titre, si on ne demande pas à un site de garantir son autosuffisance, il y a de la part de la collectivité une responsabilité de prendre en charge la différence entre le coût économique et la rentabilité sociale. Le concept de rentabilité se mesure globalement en considérant conjointement les dimensions économiques sociales et politiques. La dimension économique est effectivement intimement liée à la dimension humaine dans la mesure où le développement économique a un impact sur la création d'emploi, avec toute la réflexion sur la qualité d'emploi sous-jacente. Chaque dimension devra donc intégrer un plan de gestion et développement de la ville établi sur le long terme qui déterminera les investissements à réaliser.

Le rôle des autorités locales est d'assurer le « leadership » d'une action collective mobilisant l'intervention de nombreux acteurs. Elle doit mobiliser tout d'abord les ressources techniques et financières locales en privilégiant des retombées au niveau local.

Par ailleurs les stratégies de développement doivent également intégrer des perspectives de retombées à une échelle territoriale plus large. Et à ce titre, les partenariats avec le niveau régional, le niveau national et même dans certaines conjonctures avec le niveau européen sont essentiels.

Il convient d'être conscient que les fonds publics peuvent difficilement faire face aux besoins. Ceux-ci doivent de préférence servir d'amorce aux investissements privés. C'est donc davantage à ce niveau que les mécanismes de financement peuvent être mobilisés afin que les entreprises, les promoteurs immobiliers mais également les chambres de métiers et négoce assument leurs responsabilités pour les biens dont ils sont propriétaires.

L'autorité politique locale doit s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire d'experts faisant ou non partie des services de l'autorité locale selon sa taille. La collaboration avec les universités et les services de recherche peut également s'avérer très utile notamment dans le cadre de missions d'étude ou de support à la gestion publique.

Bien sûr, il s'agit d'insister sur l'importance de la participation de la société civile dans laquelle il faut encore distinguer la participation du citoyen ou des associations, des entreprises, des petits commerces mais également des agents de tourisme (compagnie de transports, restaurants, hôtels,...) vu le rôle primordial joué par le tourisme dans le sujet qui

nous occupe. Dans cette conjoncture de partenariat, il appartiendra à l'autorité publique de faire prévaloir l'intérêt général en aplanissant les divergences de vue et les conflits d'intérêt.

Pour conclure, en ce qui concerne le principal objectif du projet APPEAR, à savoir, la production d'un guide destiné aux décideurs politiques qui leur donne une vision globale des dispositions à mettre en œuvre.

Il ressort de la discussion, qu'il n'existe actuellement aucun document comparable sur le « marché », c'est donc un encouragement dans la mesure où la démarche semble répondre à un réel besoin de la part de la classe politique.

Cet outil devra être réaliste, opérationnel, accessible, pratique et souple. L'objectif n'étant pas de fournir un modèle rigide, exposant des solutions toutes faites, mais plutôt d'élaborer un outil qui renferme des ressources permettant d'orienter le décideur dans la recherche de réponses à la situation à laquelle il est confronté. En d'autres termes, l'attente s'inscrit plutôt dans la production de moyens d'assistance, de synthèse conçus pour pouvoir être adaptés aux spécificités de chaque cas.

Dans ce contexte, s'il est important de fournir un cadre réglementaire, il importera à chacun d'aller s'informer sur les législations nationales, régionales qui s'appliquent à son pays. Toutefois, il n'est pas exclu de donner des exemples de législation qui apparaissent comme positives.

Enfin, il semblerait que la perspective du guide s'oriente vers l'élaboration d'un outil évolutif qui puisse être enrichi de manière continue par les expériences de chacun et qui soit illustré par de cas concrets extraits de la réalité.

## SEANCE 7 : RAPPORT SUR LA CONSULTATION DES AUTORITÉS PUBLIQUES LOCALES

**Consuelo León Lozano**  
Coordinatrice, ICOMOS-BGP

### **Contexte**

ICOMOS est le partenaire du projet APPEAR responsable de l'évaluation des résultats produits tout au long de la recherche ainsi que de leur diffusion.

Un processus d'évaluation a été mis en marche pour la consultation régulière de deux groupes complémentaires à caractère multidisciplinaire et multinational – le Groupe de Conseil et les Représentants des Autorités locales -, afin de garantir un résultat final qui soit pertinent, applicable sur le terrain et adapté aux spécificités locales. Un rapport de synthèse final sera dressé par l'ICOMOS.

Le groupe de Conseil est constitué de dix experts, issus de 9 pays européens différents, dont leur rôle vise l'évaluation scientifique des ressources produites à de moments clé du projet.

Les représentants des autorités locales, élus et autres responsables locaux des nombreuses villes et collectivités territoriales européennes, ont été consultés tout au long du projet afin de veiller à l'adéquation des résultats produits avec la réalité de terrain et les besoins ressentis.

### **Méthodologie**

De nombreux représentants des autorités publiques européennes (au niveau national, régional, provincial et municipal), élus (responsables politiques) et autres responsables techniques (responsables de patrimoine culturel, urbanisme, aménagement de territoire, tourisme, etc.) ont été consultés dès le début du projet par les différents partenaires, dans le cadre du développement de la recherche (l'identification des besoins et les études de cas, notamment).

Les données de la consultation ont été recueillies et analysées par l'ICOMOS à partir d'octobre 2004. Un document de synthèse a été ainsi élaboré qui reflète le point de vue des autorités locales consultées. Ce « document de référence » a servi de base pour lancer une nouvelle consultation qui s'est déroulée de janvier à mars 2005. Une documentation en 4 langues expliquant la démarche, dont le document de référence, a été soumise pour consultation (entretiens directs et/ou réactions par écrit) :

- aux représentants régionaux, provinciaux et municipales (élus, responsables techniques, décideurs) de 50 villes et collectivités territoriales issues de 15 pays européens.
- À l'ICOMOS, via les Comités scientifiques de Villes historiques et de l'Archéologie
- Au Comité des Régions, via la Commission Education et Culture : 250 bureaux de représentation régionale et communale à Bruxelles ont été également contactés
- Au Conseil de Communes et de Régions d'Europe, via leur réseau des autorités locales
- À l'EAHTR (European association of Historic Towns and Regions)
- Au Conseil de l'Europe, CDPAT et le Congrès de Pouvoir locaux
- À HEREIN (European Heritage Network)

### **Résultats**

Un nouveau document de synthèse a été réalisé en mai 2005 adapté à l'état d'avancement du projet, intégrant les questions clé soulignées lors de la consultation précédente. Ce nouveau document a été soumis à un nombre plus restreint d'élus, dont les participants à la table ronde. Les conclusions seront présentées lors de l'exposé :

- comment concilier la conservation à long terme avec la mise en valeur et l'ouverture au public des sites archéologiques urbains ?
- retombées économiques et sociales : faisabilité du projet (aspect micro-économique) et impact économique et social pour la ville et la région dans sa globalité (aspect macro-économique)
- Intégration urbaine (trafic, mobilité, aménagement, environnement, logement, tourisme, activités socioculturelles et économiques, sécurité...etc.)
- Processus de décision : quelle enchaînement de phases
- Participation de toutes les parties prenantes (autorités locales, experts, propriétaires, investisseurs privées, institutions financières) y compris la population et les associations
- Identification et résolution des conflits d'intérêt

## SEANCE 7 – IMPLICATION DES AUTORITES PUBLIQUES LOCALES

**Marcelino Sanchez Ruiz**

Député de la Culture de la Province de Jaén, Espagne

(langue originale : espagnol)

Le patrimoine archéologique relève, en tant que patrimoine collectif public à sauvegarder, de la responsabilité des administrations publiques et, en particulier, des élus locaux. Il en est ainsi tout spécialement lorsque ce patrimoine se situe dans les villes puisque, comme bien collectif, il relève de l'intérêt général. L'attention qui va lui être portée ne vient pas seulement de la volonté plus ou moins forte des responsables politiques mais elle se fonde sur un simple impératif légal puisqu'il participe de l'intérêt général que nous devons assurer.

L'archéologie urbaine est une des activités relevant de la gestion urbaine et, par conséquent, un domaine où les élus locaux ont pour mission de prendre des décisions politiques, les matières archéologiques venant s'ajouter aux matières urbaines, sociales, culturelles, économiques, etc...

Les décisions relatives à l'archéologie urbaine doivent être prises en tenant compte des conséquences et des effets qu'il s'agit de susciter, en positif, ou d'éviter, en négatif, tant au point de vue patrimonial qu'au point de vue social ou urbanistique. Cela requiert impérativement de disposer d'une information complète et tout à fait fiable.

La mission de l'élu local qui doit prendre une décision en rapport avec des questions d'archéologie urbaine consiste avant tout à préparer et à étudier soigneusement une information complète qui doit lui permettre d'opérer un choix entre diverses options. Il est indispensable que cette information ait un caractère descriptif aussi bien que prospectif, de manière telle que l'élu local puisse procéder à une analyse approfondie et décider sur base d'une information complète, y compris relative aux diverses possibilités de mise en valeur et aux conséquences de chacune des options envisagées.

Au service de ce processus de décision, il est nécessaire que nous disposions d'instruments adéquats de divers genres : des instruments légaux, sans doute, mais aussi des ressources sous forme d'équipes de professionnels qualifiés qui travaillent dans une approche interdisciplinaire. Elles doivent avoir la capacité d'anticiper dans la planification des actions, la capacité aussi de régler leurs interventions de manière à atteindre des résultats positifs aux yeux du public. Une capacité enfin d'intégrer et d'harmoniser les différents intérêts en présence, qu'ils soient de nature patrimoniale, sociale, financière, urbanistique, technique, de communication, ...

Au jour d'aujourd'hui, on peut observer que les problèmes soulevés par la mise en valeur de sites archéologiques en milieu urbain ne sont pas tant le fait des archéologues mais plutôt d'un évident divorce entre la planification et l'inclusion du passé urbain dans la projection du projet de ville et dans les opérations de réhabilitation urbaine. Là où l'on a tenu compte de cette question cruciale, tellement importante pour les villes européennes du 21<sup>e</sup> siècle, on obtient des succès évidents, à la fois en prévenant les conflits et en ouvrant des opportunités d'accroissement des ressources dont la ville elle-même dispose pour son développement. Il en résulte ainsi la création de nouvelles possibilités d'initiatives urbaines de tous genres dans lesquelles le patrimoine joue un grand rôle de dynamisation, y compris dans les mentalités, au-delà des activités et des économies en forme de rentes qu'elles peuvent générer.

Je pense dès lors qu'il est indispensable que l'archéologie urbaine soit un élément de la gestion courante des villes, cela, aussi bien du point de vue légal, urbanistique, social, patrimonial, territorial et bien entendu, politique et que du point de vue des nécessités liées à la prise de décision de la part des élus locaux. La méthode la plus efficace est d'inclure le patrimoine archéologique dans la planification générale de la ville. Cette mise en perspective permet d'anticiper la mise en œuvre, de prévoir et de générer des ressources, d'aménager l'espace et de développer les attraits de la ville, d'apporter une correction aux problèmes qui se posent ou de les éviter.

Quant au processus et à la méthode d'inclusion de l'archéologie dans la gestion urbaine, les normes légales au niveau local sont indispensables pour apporter la sécurité juridique aux acteurs locaux et pour donner un cadre aux obligations des entreprises et des promoteurs, tout en délimitant le champ et les obligations de l'initiative privée pour assurer le respect de la destination des sols urbains recelant des vestiges archéologiques. Ces normes indiquent en même temps où commencent les obligations publiques de défense de l'intérêt général.

Il s'agit en réalité de définir un processus qui régit une action interdisciplinaire de prévision, de planification, de prospective et de prévention des risques tout en tirant parti des opportunités qui se présentent. Pour cela, il est extrêmement utile de disposer de cartes archéologiques comme outils de planification territoriale ; cartes qui non seulement avertissent de la présence (certaine ou possible) de vestiges archéologiques, mais qui permettent aussi de réguler les investissements nécessaires et les sources de financement, aussi bien pour les fouilles que pour la conservation ou la mise en valeur de ces vestiges.

En ce sens, nous pouvons utiliser les mêmes mécanismes ou des mécanismes semblables à ceux que l'urbanisme met à notre disposition pour identifier des ressources économiques en vue de financer les grandes infrastructures, les zones vertes, etc. On peut parler de répartition des charges entre telles ou telles zones de la ville, répartition qui doit toujours être anticipée.

En ce sens aussi, l'incorporation des scénarios de prévention et de planification est de grand intérêt pour que, dans les interventions et les actions de réhabilitation urbaine, l'archéologie ne soit pas une surprise mais plutôt un risque prévu grâce à une gestion par anticipation et grâce à une bonne connaissance du terrain basée sur des études spécialisées et interdisciplinaires.

En voyant les choses de cette manière, je crois que la méthode APPEAR, qui retient notre attention au cours de ce colloque, revêt une grande valeur puisqu'il s'agit de formuler des propositions pour réussir à conjuguer des bonnes pratiques et à en dégager une méthode et un modèle opératoire structurel, quotidien, ordinaire et non pas extraordinaire, qui prennent en considération les aspects suivants :

- Intégrer les réglementations et les normes municipales ;
- Renforcer les équipes officielles locales en leur donnant un caractère interdisciplinaire pour qu'elles puissent maîtriser la prévision et la planification, la supervision et le contrôle des diverses actions à entreprendre ;
- Elaborer un "discours" archéologique pour la collectivité à partir d'une approche scientifique rigoureuse tout en assurant une vulgarisation accessible à tous les publics.
- Proposer un programme de présentation-interprétation du patrimoine archéologique qui vienne compléter les offres culturelles de la ville et la rende plus attractive par la mise en lumière des racines distinctives de son passé ancien.



- Définir un modèle de gestion et d'exploitation durable qui puisse générer des bénéfices et qui permette un réinvestissement dans l'amélioration de la conservation, de la présentation et de l'accessibilité de la visite.

En tant que responsables politiques et en tant qu'élus locaux, nous sommes revêtus d'une grande responsabilité et nous avons une grande influence dans les moments-clés de mise en valeur de l'archéologie urbaine par rapport aux responsables techniques et professionnels avec lesquels nous devons établir un plan d'action commun. Comme élus locaux, nous traitons des aspects relevant de la législation, de la planification, et de l'action administrative en établissant des modèles de gestion, des partenariats avec les citoyens et les entreprises, en générant ou en allant capter des ressources, en décidant des priorités et des lignes d'actions. Tandis que la responsabilité des professionnels et des experts se concentre sur tout ce qui touche à la documentation et aux fouilles, à la maintenance, à l'exploitation, à l'évaluation et aux mesures de correction.

En ce sens, il y a une obligation et une responsabilité des deux parties, les responsables politiques, d'une part, et les experts, d'autre part, d'élaborer ces plans d'actions communs en tachant de mettre en accord les échéances techniques, les échéances politiques et administratives avec les échéances de la gestion, de la réalisation, des décisions de mise en œuvre, les échéances des entreprises et les échéances électorales. Sans doute cette question de l'adéquation des échéances et des demandes propres aux différents acteurs en présence est un des autres facteurs de conflits possibles lorsqu'il s'agit de traiter l'archéologie urbaine et que manquent l'anticipation et la prévision.

Il est indispensable que celui qui, comme élu local, assume la responsabilité de diriger une cité contenant des vestiges archéologiques dans son tissu urbain ou dans son sous-sol, puisse intégrer la question archéologique dans le projet de ville, comme dans son programme politique d'action et, bien entendu, dans le contrat électoral sous forme de programme politique qu'il présentera lors des élections.

Le modèle de cité que l'on propose doit inclure le patrimoine comme une composante du cœur de la ville, comme une partie vitale du projet politique urbain, comme une des stratégies indispensables pour une citoyenneté d'apprentissage et d'harmonie entre le passé et le présent, pour que chacun puisse mieux faire face au futur. Cela veut dire qu'il faut placer le patrimoine et, bien entendu, le patrimoine archéologique urbain, comme un axe de gouvernement local et ainsi être en mesure de :

- Transformer les obligations légales en opportunités stratégiques,
- Changer les problèmes et les obstacles en défis collectifs,
- Traduire les coûts en matière d'archéologie en terme d'investissements et en nouvelles ressources urbaines,
- Transformer les conflits d'intérêts et les malentendus en occasions de dialogues sincères et de négociations pour le bénéfice de la ville et de ses citoyens,
- S'inspirer des vestiges physiques anciens de nos villes dans les constructions urbaines modernes, de manière à obtenir un modèle social qui intègre les différences,
- Intégrer la planification et la prévision à la prise de décision pour que, là aussi, on puisse donner un caractère transversal à la participation, depuis les responsables politiques, en passant par les experts, les fonctionnaires, les agents sociaux, les entreprises, les associations de défense du patrimoine, les associations de voisinage, jusqu'aux visiteurs, ...

Durant le Colloque APPEAR, nous avons vu qu'il est possible de mener à bien avec succès des réalisations importantes dans divers pays d'Europe, dans des contextes différentes, face à des difficultés et des contraintes diverses, et aussi grâce à des appuis et des collaborations de tous genres. Il s'agit d'appliquer à chaque cas les leçons des expériences réussies et la mission qui incombe aux élus locaux et aux experts. Saisir et adapter les différentes propositions qui peuvent être formulées dans chaque cas pour donner un avenir au passé de nos villes sans hypothéquer les possibilités futures et en mettant à la disposition des citoyens toutes les ressources disponibles pour un progrès social et économique.

Il nous revient de remercier les promoteurs et les collaborateurs du projet APPEAR qui ont mis en œuvre et proposé cette méthode de travail participative. Assurément, nous avons eu connaissance de bons exemples à suivre ainsi que d'expériences négatives à éviter. Cela sera très utile à chacun de nous dans l'exercice de nos responsabilités.

Nulle doute que la méthode APPEAR sera un outil directement utile car je suis convaincu que les responsables de sa mise au point finale ont la sensibilité et la compétence professionnelle requises pour en faire un instrument nuancé et souple, qui permette son application efficace dans les différents cas qui se présenteront à nous. Là réside le grand intérêt d'une méthode qui ne se présente pas comme le chemin unique sur lequel il faut nous engager mais qui cherche à proposer des processus et une structure par étapes, avec des recommandations que chacun peut adapter à sa manière d'agir, à ses possibilités, à ses moyens.

Mes remerciements pour avoir prêté l'oreille à mon opinion, et mes plus sincères encouragements.

# En guise de conclusions

4 OCTOBRE 2005

## Conclusions par David Miles

Chief Archaeological Advisor, English Heritage

(Langue originale : anglais)

L'Union européenne doit certes faire face à divers problèmes économiques et de sécurité. Néanmoins elle nous offre le plaisir et le grand avantage de nous faire rencontrer des collègues de différents pays, d'apprendre à partir de l'expérience des autres, d'échanger nos pratiques ... et de travailler sans prendre beaucoup de repos !

Ces deux premières journées étaient complémentaires l'une de l'autre. La première journée nous a présenté, en guise d'introduction, les lignes d'actions suivies par l'Union européenne et nous devons remercier Michel Chapuis pour toutes les informations qu'il nous a fournies concernant les perspectives futures de recherche dans le domaine du patrimoine culturel.

Anne Warnotte nous a retracé l'historique du projet APPEAR depuis ses origines et exposé les problèmes complexes auxquels les archéologues de Liège avaient été confrontés. Les trois présentations du premier jour nous ont fourni le cadre légal, théorique et social de nos travaux. Sans doute, certaines de ces considérations pouvaient apparaître quelque peu abstraites et nous déconcerter. En tant qu'archéologue ayant eu à traiter de centaines de projets archéologiques, souvent de grande envergure, coûteux, complexes, et constituant dans beaucoup de cas un élément de projets d'équipements lourds, comme des aéroports, des autoroutes ou des rénovations urbaines, je voudrais affirmer toutefois que l'approche APPEAR, basée sur une collaboration multidisciplinaire et sur le partenariat, avec des objectifs clairs et une gestion stratégique, est une approche absolument nécessaire.

Grâce à cette approche, l'archéologie ne peut pas être considérée par les promoteurs immobiliers comme un problème. L'approche fixe des étapes à respecter, avec des objectifs scientifiques et financiers. C'est une approche qui libère. Elle évite les situations d'enlèvement traduites par cette image de Pierre Hupet : la "Vietnamisation". Toutefois, il est important que cette théorie sous-jacente ne domine pas tout le guide APPEAR. "C'est une œuvre exigeante et difficile", nous a averti Danielle Sarlet, en tant que présidente de la Séance inaugurale. La plupart des utilisateurs attendent un guide clair, pratique et pragmatique ; ainsi que des exemples tirés de situations réelles, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Les études de cas présentées étaient fascinantes. Barcelone et Saragosse nous ont fourni des exemples de planification urbaine stratégique dans lesquels des sites historiques ont été mis en valeur et intégrés dans le tissu de la ville en vue de promouvoir son identité, l'esprit du lieu, et en même temps constituer une attraction pour le tourisme. Saragosse est une ville qui a appris à travers l'action. Lorsque nous l'avons visitée, il était particulièrement révélateur de voir comment la présentation au public a été améliorée au fur et à mesure que s'élaboraient les projets successifs. Nous pouvons, à notre tour, tirer les leçons des expériences positives de Saragosse et de Barcelone.

Hier, toutefois, on nous a fourni peu d'informations de type économique. Les discussions de la deuxième journée devaient y pourvoir. J'aurais beaucoup aimé, néanmoins, à propos des exemples espagnols, obtenir plus d'informations à propos des investissements, des frais de gestion, des recettes, et du résultat des enquêtes de satisfaction auprès des visiteurs.

Récemment, à Chester, une ville historique du Nord-Ouest de l'Angleterre, English Heritage et la municipalité de Chester ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un programme de mise en valeur de l'archéologie de la ville et de son environnement historique. Durant les deux dernières années, nous avons procédé à des fouilles autour de l'amphithéâtre romain. Nous avons effectué une enquête auprès des visiteurs et nous avons procédé à l'estimation de l'impact économique que des visiteurs supplémentaires, attirés par le projet, pourraient apporter : la valeur ajoutée de l'archéologie et des "intangibles" auxquels Christian Ost s'est référé. La municipalité de Chester considère ses ressources archéologiques comme un atout, susceptible d'attirer des visiteurs. En ce sens, nous avons là un exemple où la présentation publique de sites archéologiques constitue un facteur de développement local.

Toutefois, le guide APPEAR doit être très clair en ce qui concerne les aspects économiques. Certains de nos collègues considèrent le patrimoine comme un bien commun. Et bien entendu je marque mon accord sur ce point. Toutefois, j'ai rencontré bien des hommes politiques au cours des trente dernières années, et cela m'a rendu quelque peu circonspect. Certes, Monsieur Van der Meiren, Député de la Province de Flandre orientale, avec ses réalisations exemplaires à Ename, et les autres représentants élus qui nous ont rejoints pour la deuxième journée, sont de grands supporters du patrimoine. Néanmoins, en général, nous sommes en compétition pour l'allocation des ressources financières avec les services de santé, l'éducation, les transports, la police et nous sommes rarement prioritaires dans les choix politiques. Par conséquent nous devons être réalistes pour tout ce qui concerne les coûts, les recettes et la faisabilité de nos projets. Cela demande que nous soyons clairs et francs les uns envers les autres.

Durant la première journée, j'ai eu l'occasion de présenter les problèmes que posait le Rose Theatre à Londres. Un des participants, à juste titre, a déclaré que nous devons considérer le public comme notre allié. L'archéologie est par nature intéressante et beaucoup de personnes sont fascinées par ce qu'elle révèle, à condition qu'elle soit présentée de manière accessible et imaginative. Toutefois, le public, comme ce fut le cas pour le Rose, peut être emporté par un tsunami d'enthousiasme.

Selon mon expérience, ce sont les archéologues eux-mêmes qui doivent souvent faire preuve d'une grande dose de réalisme. Dans la plupart des cas, à l'occasion de mes propres fouilles, j'ai exprimé l'avis qu'il était préférable de renoncer à la mise en valeur et à la présentation. La valorisation de nombreux sites n'est tout simplement pas soutenable dans la pratique.

Par conséquent nous devons être lucides : quand cela a-t-il un sens de consacrer de l'énergie et des ressources dans une mise en valeur ? La plupart de nos études de cas portaient sur des sites dont la substance consistait essentiellement en vestiges de pierre, souvent en Europe du Sud. L'expérience des archéologues du Nord est différente : nous avons affaire à des vestiges froids et humides, le plus souvent les trous laissés par des poteaux de bois, avec des restes de boiseries protégés par l'humidité si nous sommes chanceux. Lorsque j'étais étudiant, mon professeur autrichien, se référant avec désespoir à l'archéologie britannique, la qualifiait de "deux pierres dans un champ de boue". Parfois, nous n'avons même pas de pierre du tout. La présentation de tels sites soulève des problèmes particuliers de conservation et d'interprétation.

Des commentaires ont été émis à propos des sites industriels. APPEAR traite principalement des vestiges archéologiques enfouis révélés à l'occasion de fouilles. Mais comme nous l'avons vu à propos de Maastricht, tout projet de mise en valeur peut réussir s'il s'inscrit dans une approche stratégique plus large et prend en considération tout l'environnement bâti.

En Angleterre, nous avons pratiqué l'approche APPEAR avant même qu'elle ne soit formulée, pourrait-on dire, dans le quartier des Bijouteries de Birmingham. APPEAR préconise une approche intégrée et raisonnée de la conservation, applicable à l'environnement historique dans son ensemble, à la revitalisation de sites industriels, de logements ou d'églises. Le public apprécie l'environnement historique. Celui-ci suscite un sentiment d'identité et sa valorisation se justifie en termes économiques, non seulement en raison de l'activité touristique mais aussi, souvent, par la hausse des valeurs immobilières.

En conclusion, la première journée nous a présenté l'approche APPEAR. Cette approche coopérative, structurée, doit faire l'objet d'une communication dans un langage clair et direct. En tant qu'archéologues, nous devons formuler avec clarté nos objectifs ainsi que nos règles méthodologiques et assumer notre responsabilité à l'égard des générations futures. Nous devons aussi avoir la volonté de communiquer avec toutes les parties prenantes et d'établir des partenariats pour servir l'intérêt général de nos communautés.

Ce fut un plaisir d'œuvrer dans le cadre du projet APPEAR. Mais à présent, je vais... disparaître et céder la parole à mon collègue Jean-Louis Luxen.

**5 OCTOBRE 2005**

**Conclusions par Jean-Louis Luxen**  
Secrétaire général de l'ICOMOS 1993-2002

Les exposés et les délibérations de cette seconde journée ont mis en lumière la dimension générale et politique d'une mise en valeur des sites archéologiques et de la ville : planification urbaine, orientation des investissements publics, maîtrise de la fréquentation touristique, harmonie sociale... Mais une référence constante a été faite aux thèmes de la première journée : bonne conservation des sites, présentation publique, accueil des visiteurs. Nous avons là une confirmation de l'exigence d'inter-disciplinarité et de coopération entre tous les acteurs, pour une prise de décision éclairée s'inscrivant dans le long terme.

La logique suivie n'est autre que celle de la "conservation intégrée", aujourd'hui communément admise : les sites patrimoniaux doivent trouver harmonieusement une fonction dans la vie moderne, en termes d'urbanisme, de projet culturel, d'activités économiques et de rapports sociaux. Or il y a une tension entre l'objectif de préserver en l'état un site archéologique et la nécessité de tenir compte des évolutions constantes de la ville, véritable organisme vivant. Les exposés ont aussi fait apparaître la grande diversité des situations, en fonction du caractère propre de chaque ville ou région : il faut se garder de prescriptions générales et, au contraire, insister sur le caractère singulier de tout projet de mise en valeur.

En termes d'architecture et d'urbanisme, plusieurs exemples nous ont été présentés. A Plovdiv, comme à Maastricht, prévaut une vue d'ensemble, fondée sur les données historiques, en fonction de laquelle les opérations particulières sont programmées. Maastricht nous a impressionnés par l'effort de rationalisation dans l'analyse et de méthode rigoureuse dans l'action. Il était réconfortant d'entendre Wim de Heer expliquer que les recommandations du Guide APPEAR y étaient, en fait, appliquées avant la lettre ! Nous avons retenu que l'aménagement d'un site patrimonial, surtout s'il comporte des constructions nouvelles comme la couverture de vestiges archéologiques, doit s'adapter avec souplesse et prudence au contexte architectural et urbanistique. De telles interventions doivent être de qualité, dans le dessin comme dans les matériaux. Et les auteurs de projet sont bien inspirés s'il font preuve de modestie, en se mettant au service du site plutôt qu'en cherchant à briller.

Mais il y a des valeurs plus fondamentales, auxquelles il a déjà été fait ample référence lors de la première journée, et qui relèvent de l'histoire de l'art, du témoignage d'anciennes conditions de vie et de la culture des générations précédentes. Ces valeurs culturelles sont la raison d'être de la démarche de conservation, et tout doit être mis en œuvre pour sauvegarder leur authenticité et leur intégrité. C'est une question de conservation physique, mais aussi, tout autant, une question de respect de la dimension immatérielle : le péril peut venir d'une intervention maladroite comme d'une fréquentation publique excessive. Ces valeurs culturelles contribuent à forger l'identité d'une ville et représentent un "capital" à préserver dans le long terme pour sa contribution à la conscience collective, à l'attrait, et au dynamisme de la communauté locale. On ne dira jamais assez combien il est important de disposer d'une documentation relative à l'histoire de la ville et d'un atlas de son patrimoine archéologique. On ne dira jamais assez l'importance d'une bonne information des citoyens sur ces valeurs patrimoniales, tant il est vrai que leur appropriation par la population est le meilleur gage de leur respect et de leur bonne conservation.

Tout comme il y a une tension entre le gel d'un site archéologique et la nécessité d'une évolution de la ville, nous pouvons aussi observer, dans la fréquentation d'un site, une tension entre les intérêts des habitants ou des voisins proches et ceux des visiteurs extérieurs ou des touristes. Des exemples positifs nous ont été proposés par Jacques Teller, dans son exposé introductif, et dans les cas de Plovdiv, de Maastricht ou de Liège. Des exemples négatifs sont hélas observés à Thessalonique. Ces exemples mettent en lumière l'importance d'une bonne présentation / interprétation des valeurs culturelles d'un site ou d'une ville, tant pour les habitants que pour les visiteurs extérieurs. Sinon, l'ouverture au public et l'accueil de touristes peuvent constituer une menace pour les valeurs culturelles et patrimoniales.

Parlant de tourisme, la liaison peut être faite avec la session de travail 6 et l'exposé introductif de Christian Ost. Il nous a montré combien l'analyse économique peut être utile à la prise de décision et contribuer à justifier les financements, publics comme privés, nécessaires à la mise en valeur d'un site patrimonial. Deux approches ont été distinguées, qui méritent chacune d'être explorées séparément, avant d'être conjuguées : l'analyse micro-économique, portant sur les coûts et les revenus liés au site à mettre en valeur, d'une part, et l'analyse macro-économique, portant sur les retombées positives et négatives pour la vie économique et sociale de la ville et de la région, d'autre part. Pour être pertinentes, ces deux approches doivent prendre en considération un maximum de données, directes ou indirectes, afin de dégager un bilan économique fidèle. Elles doivent aussi considérer les phases successives du projet : études, réalisation, gestion courante. Ces données économiques ainsi rassemblées sont alors mises en relation.

L'expérience montre que, le plus souvent, le bilan économique micro-économique, lié aux données relatives au site en tant que tel, est négatif : les revenus ne couvrent pas les dépenses. Mais le bilan économique macro-économique, en fonction des retombées collectives, lui, est positif et peut emporter la décision d'investir. La reconnaissance du caractère productif des investissements dans le domaine du patrimoine est d'ailleurs amplement assurée par la Banque Mondiale et par les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER), qui acceptent couramment de financer des projets patrimoniaux : tous les sites archéologiques de Grèce, du Portugal et du Sud de l'Espagne et du Portugal bénéficient d'une intervention du FEDER.

Toutefois, les seuls calculs économiques ne peuvent suffire. La vraie "rentabilité sociale" d'un projet doit prendre en compte aussi les valeurs culturelles, la dimension sociale, ce que les Anglo-saxons appellent les "intangibles". Cette dimension immatérielle, souvent, justifie une décision de mise en valeur, même lorsque le bilan économique global reste négatif. C'est évidemment une question de mesure, et n'exonère pas des impératifs d'une gestion rigoureuse.

Enfin, la conservation intégrée couvre aussi les aspects sociaux, qui font d'ailleurs partie de ces "intangibles" cités plus haut. Plusieurs élus, et en particulier Monsieur Gabbianelli, ont mis l'accent sur la dimension humaine et la contribution du patrimoine culturel à la qualité du cadre de vie et des conditions de vie. En liaison avec les aspects économiques, on observe que, grâce au tourisme culturel, des emplois sont créés, qui contribuent au bien-être social local. Encore faut-il que soient développés, parallèlement, des programmes de formation, en restauration, en gestion, comme en médiation du patrimoine. Nous avons entendu parler de l'initiative extraordinaire de l'Escuela Taller, en Espagne. Relevons aussi que l'université de Viterbo a mis sur pied un programme de formation pour des gestionnaires du patrimoine.

La conservation intégrée appelle une synthèse de la part des élus, qui fasse prévaloir l'intérêt général, en présence d'un large éventail de valeurs et d'intérêts, souvent divergents, parfois même contradictoires. Autrement dit, un plan directeur de gestion urbaine doit tracer des

perspectives cohérentes, pour le long terme, répondant aux impératifs d'un développement humain durable. Certaines villes historiques ont élaboré un tel plan. Nous avons vu la travail en cours à Plovdiv. Nous avons admiré le plan à 20 ans de Maastricht. Tamas Fejerdy nous a aussi rappelé qu'un tel plan est requis par la Convention du Patrimoine mondial pour les villes reconnues comme patrimoine de l'humanité. La nécessité d'une telle synthèse, d'une telle intégration, a été rappelée tout au long de ces deux journées.

Nous avons ainsi fait la liaison avec les responsabilités des décideurs. Il est apparu clairement, et il a été revendiqué par les élus particulièrement motivés qui ont bien voulu prendre part à la table ronde, que la décision première relève des autorités publiques locales. C'est à elle d'exercer le leadership. Mais, de manière tout aussi claire, est apparue la nécessité d'œuvrer en partenariat.

Partenariat entre les autorités locales, régionales, nationales, voire européennes, pour la cohérence des actions et la mobilisation des ressources nécessaires, tant pour la mise en valeur d'un site que pour la réalisation du plan de développement urbain. Partenariat entre secteur public et secteur privé, l'argent public servant d'amorce et d'encouragement pour des financements provenant des propriétaires et des entreprises de toutes tailles. Partenariat avec les experts et les professionnels, pour éclairer la prise de décision et pour réaliser les études, les travaux et les tâches de gestion. Partenariat encore avec la société civile, depuis les associations de sauvegarde dont la vigilance et l'appui peuvent être très précieux, jusqu'aux agents de la vie économique et sociale, relevant des chambres des métiers et négoce ou relevant des services sociaux et culturels, et aux services privés qui organisent l'accueil touristique. C'est peut être la mission la plus délicate que d'instaurer un dialogue constructif, tout au long de la mise en œuvre d'un projet ou de la réalisation d'un plan, avec toutes les parties concernées. Mais c'est aussi le gage d'une mobilisation des volontés et des ressources, pour une démocratie locale harmonieuse.

Une attention particulière a été accordée, tant par la table ronde que par les participants, aux horizons de portée différente que ces partenaires peuvent avoir. Les professionnels du patrimoine mettent en avant les impératifs de la conservation et de la mise en valeur dans le long terme. De même, les fruits d'une politique patrimoniale ne peuvent être récoltés que dans la durée, en harmonie avec le plan de développement urbain. Mais, par ailleurs, les commerces et les entreprises sont souvent soucieuses de rentabiliser leurs investissements sans délai. Et l'impression souvent prévaut que les élus ont avant tout comme ligne de mire la date des prochaines élections municipales. A nouveau, pour surmonter ces tensions, le dialogue et la coopération entre les acteurs partenaires est vivement recommandée.

De l'ensemble des exposés des deux journées, il apparaît que le Guide APPEAR en préparation répond à un réel besoin, tant pour les décideurs que pour les différentes parties prenantes à un projet de mise en valeur. Trop souvent, chacun est contraint de procéder par essais et erreurs, avec les déperditions d'énergie et les maladroites qui peuvent en résulter. Chacun reconnaît la nécessité d'un guide méthodologique qui répertorie et analyse systématiquement tous les problèmes à résoudre. La préférence va à un document pratique, qui serve de guide opérationnel. Certes, il ne s'agit pas de prescrire des solutions toutes faites, mais plutôt de bien identifier les questions à résoudre et de fournir des clefs d'analyse, avec des exemples concrets et des références à de bonnes pratiques : nous avons vu combien chaque situation est singulière. Il convient aussi de tenir compte du cadre réglementaire et institutionnel dans lequel un projet de mise en valeur doit s'inscrire.



## Liste des participants

Prénom	Nom	Profession	Organisme	Email
Açayla	Alpan	Urban planner – Graduate student	Middle East Technical University of Ankara, Turkey	e110524@yahoo.com
Mikel	Asensio	Profesor	Universidad Autónoma de Madrid, España	mikel.asensio@uam.es
Sofia	Avgerinou	Professeur associé	Université Technique Nationale d'Athènes, Grèce	skolonia@central.ntua.gr
Sylvie	Balcon	Maître de conférences en archéologie et histoire de l'Art	Université de Paris IV Sorbonne, France	Balconweb@aol.com
Julia	Beltrán Heredia	Conservadora	Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, España	jbeltran@mail.bcn.es
Caroline	Bolle	Architecte, maître en restauration,	Bureau Indépendant, Liège, Belgique	cbolle@skynet.be
Luigi	Cabrini	Représentant régional pour l'Europe	Organisation Mondiale du Tourisme, Madrid, España	lcabrini@world-tourism.org
Dirk	Callebaut	Directeur	Flemish Institute for the Heritage, Brussels, Belgium	dirk.callebaut@lin.vlaanderen.be
Michel	Chapuis	Scientific Officer	DG Research, European Commission	michel.chapuis@cec.eu.int
Janis	Chatzigogas	Professor of Architecture	University of Thessaloniki, Greece	chatzigo@arch.auth.gr
Fernando	Cirujano	Concejal de Patrimonio Cultural	Ayuntamiento de Toledo, España	concecultura@ayto-toledo.com
Renée	Colardelle	Directrice	Musée archéologique St-Laurent, Grenoble, France	r.colardelle@cg38.fr
Fernad	Collin	Directeur	Préhistosite de Ramioul, Belgique	collin@ramioul.org
Laia	Colomer	Arqueóloga	ICUB - Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, España	lcolome@mail.bcn.es
Gaël	de Guichen	Former Assistant to the Directeur Général	ICCROM, Roma, Italia	gaeldeguichen@libero.it
Wim	de Heer	Head of town planning	Municipality of Maastricht, The Netherlands	wher@wxs.nl
Lidewij	De Koekkoek	Head of the Department of Monuments and Archaeology	Municipality of Dordrecht, The Netherlands	lk.de.koekkoek@dordrecht.nl
Anne	de San	Historienne de l'Art, Secrétaire Général	Membre de la Commission Royale des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles Capitale	Anne.desan@pro.tiscali.be
Frederik	De Smedt	Architect / Master in sustainable urban planning	EmA – Emigrating Architects, Belgium	frederikdesmedt@yahoo.es

Ann	Degraeve	Archéologue	Direction des Monuments et Sites, Région de Bruxelles Capitale, Belgique	adegraeve@mrbc.irisnet.be
Paul	Delaisse	Professeur d'Architecture	Institut supérieur d'architecture de Mons, Belgique	paul.delaisse@mons.be
Stephane	Demeter	Historien-Archéologue, coordinateur Cellule Archéologie	Région de Bruxelles-Capitale	sdemeter@mrbc.irisnet.be
Françoise	Descamps	Architect, field projects manager	Getty Conservation Institute, Los Angeles, USA	Fdescamps @ getty.edu
Werner	Desimpelaere	Architecte et Urbaniste / Conseil	Groep Planning, Brugge, Belgique	Brugge@groepplanning.be
Pierre	Diaz Pedregal	Directeur	IN EXTENSO – Préservation de biens culturels, Paris, France	pierre.pedregal@conservationpreventive.com
Anya	Diekmann	Lecturer / Cultural tourism	IGEAT, University of Brussels, Belgium	adiekman@ulb.ac.be
Ana	Dieste Barrientos	Attachée de recherche	ICOMOS BGP	ana.dieste@cfwb.be
Wim	Dijkman	Archaeologist – Curator	Municipality of Maastricht, The Netherlands	wim.dijkman@maastricht.nl
Karen	Dorn	Consulting Editor	Academy projects (Archaeology * Architecture) LLP, London, U.K.	kd@academyprojects.com
Asya	Engovatova	PhD in Sciences and Archaeology, Chief of Department of rescue excavation	Institute of Archaeology of the Russian Academy of Sciences, Russia	Engov@mail.ru
Romana	Erice	Arqueóloga, Técnico de Museos, Servicio de Cultura	Ayuntamiento de Zaragoza, España	cultura-museos2@zaragoza.es
Tamás	Fejérdy	Vice-Président	Office National du Patrimoine culturel de Hongrie	tamas.fejerdy@koh.hu
Isabel	Fernández del Moral	Arqueóloga, Tecnic Adjunt Conjunt Monumental Plaça del Rei	Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, España	ifernandez@mail.bcn.es
Gervasio	Fernández Riol	Licenciado en Derecho – Gerente	Consortio de la Ciudad de Toledo, España	Gervasio-f@consorcioletoledo.org
Pablo	Ferrand	Licenciado en Historia del arte y periodista	ABC de Sevilla, España	pabloferr@hotmail.com
Kalliopi	Fouseki	PhD Graduate Student in Heritage Management	University College London, U.K.	k.fouseki@ucl.ac.uk Kalliopifousenaki@yahoo.gr
Giancarlo	Gabbianelli	Maire de Viterbo, Membre de la Commission de la Culture et de l'Education	Comité des Régions de l'Union Européenne	giancarlogabbianelli@libero.it
Jean-Christophe	García-Baquero	Técnico, Política comunitaria de Cultura	Junta de Andalucía, delegación Bruselas, España	jcgarcia@junta-andalucia.org
Michael	Gemmel	Assistant	ICOMOS BGP	Michael.gemmel@cfwb.be
Marie-Jeanne	Ghenne	Archéologue	Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles,	mj.ghenne@mrw.wallonie.be

			Chambre provinciale de Hainaut, Belgique	
Martin	Goalen	Architect	Academy projects (Archaeology * Architecture) LLP, London, U.K.	mg@academyprojects.com
Cristina	Gutiérrez-Cortines	Dr en historia del Arte, Eurodiputada	Parlamento Europeo	cgutierrez@europarl.eu.int
Tatiana	Hachimi	Chercheuse	UGS, Université de Liège, Belgique	thachimi@ulg.ac.be
Ken	Hamilton	Archaeologist, Great Yarmouth Archaeological Map Officer	Norfolk Landscape Archaeology, County Council, U.K.	ken.hamilton@norfolk.gov.uk
Danielle	Heude	Inspecteur Général honoraire	Direction des Musées de France	danielle.heude@wanadoo.fr
Anne	Hoffsummer-Bosson	Attachée	Division du Patrimoine, Région wallonne, Belgique	a.hoffsummer@mrw.wallonie.be
Lene	Host-Madsen	Museum Curator and Archaeologist	Copenhagen City Museum, Denmark	bs.kbm@kff.kk.dk
Pierre	Hupet	Juriste, politologue	Asbl IN SITU, Centre de recherches archéologiques, Liège, Belgique	pierre.hupet@netram.net
Andy	Hutcheson	Head of Archaeological planning	Norfolk Museum and Archaeological Service, U.K.	andy.hutcheson@norfolk.gov.uk
Alain	Irlandes	Directeur des Expositions et des Relations internationales	Ville de Tours, France	drie@ville-tours.fr
Dickon	Irwin	Architect	Irwin Kritiotti Architecture, Nicosia, Cyprus	irwin@ika.com.cy
Constanze	Itzel	Administrateur	Parlement européen, Département thématique Politiques structurelles et de cohésion – secteur Culture	citzel@europarl.eu.int
Javier	Jiménez Gadea	Arqueólogo, Jefe de Sección de Actuaciones Arqueológicas	Dirección General de Patrimonio Histórico, Comunidad de Madrid, España	javier.jimenez.gadea@madrid.org
Teresa	Júdice-Gamito	Professeur d'Archéologie	Université de Faro, Portugal	tgamito@ualg.pt
Anna	Kádár	Administrator, Commission for Culture and Education	Committee of the Regions of the European Union	anna.kadar@cor.eu.int
Cosku	Kocabiyik	City Planner + Master student	Middle East Technical University of Ankara, Turkey	cosku12@yahoo.com
Marc	Kocken	Archaeologist, Heritage management Consultant	ADC Heritage, Consultation Office, The Netherlands	m.kocken@adcheritage.nl
Todor	Krestev	Professeur d'Architecture	Université de Sofia, Bulgarie	tkrestev@dir.bg
Maria	Krini	Conservator- restaurator, museologist	Directorate of Conservation of Ancient and Modern Monuments - Ministry of Culture, Greece	mariakrini@hotmail.com
Margarita	Kritiotti	Architect	Irwin Kritiotti Architecture, Nicosia, Cyprus	mk@ika.com.cy
Dora	Kusan	Archaeologist, Curator	Archaeological Museum of Zagreb, Croatia	Dkusan@amz.hr

Marie-Christine	Laleman	Directeur du Département d'Archéologie Urbaine	Ville de Gand (Gent), Belgique	Marie-christine.laleman@gent.be
Guido	Lassau	Archaeologist, Head of the Archaeology Unit	Kanton Basel Stadt, Switzerland	guido.lassau@bs.ch
Sophie	Lefert	Ingénieur- architecte de recherche	LEMA, Université de Liège, Belgique	sophie.lefert@ulg.ac.be
Consuelo	León Lozano	Coordinatrice	ICOMOS BGP, Bruxelles, Belgique	bgp@cfwb.be
Jean-Marc	Léotard	Archéologue provincial	Région wallonne, Belgique	jm.leotard@mrw.wallonie.be
Marie-Clotilde	Lequoy	Conservateur en chef du patrimoine	DRAC de Haute Normandie, Service régional de l'archéologie, France	marie-clotilde.lequoy@culture.gouv.fr
Jean-Louis	Luxen	Secrétaire Général 1993-2002	ICOMOS, Paris France	luxen@cfwb.be
Margaret Pearl	Malcolmson	Retired University Lecturer, Local government consultant	Royton Local History Society, UK	mpearlm13@hotmail.com
Daniel	Marcolungo	Archéologue	Division du patrimoine, Région wallonne, Belgique	d.marcolungo@mrw.wallonie.be
Francesca	Martinet	Archéologue	Regione Autonoma Valle d'Aosta, Italia	francescamartinet@jumpy.it
André	Matthys	Inspecteur Général	Division du Patrimoine, Région wallonne, Belgique	a.matthys@mrw.wallonie.be
Robina	McNeil	County archaeologist and Director of GMAU	Greater Manchester Archaeological Unit, University of Manchester, U.K.	Robina.mcneil@manchester.ac.uk
Juan	Meneses Revenga	Licenciado en Humanidades - Técnico	Consortio de la Ciudad de Toledo, España	juan-m@consorcioledo.org
David	Miles	Chief Archaeological Advisor	English Heritage, U.K.	david.miles@english-heritage.org.uk
Lee	Minaidis	Coordinator for Development and European projects	Organisation of World Heritage Cities, Quebec, Canada	lee@rhodes.gr
Sylvianne	Modrie	Archéologue	Direction des Monuments et Sites, Région de Bruxelles Capitale, Belgique	smodrie@mrbc.irisnet.be
Petter	Molaug	Researcher Archaeologist, Head of archaeological excavations	Norwegian Institute for Cultural Heritage Research	Petter.molaug@niku.no
Séverine	Monjoie	Directrice	Archéoforum, Liège, Belgique	s.monjoie@archeoforumdeliege.be
Seamus	Murrey	President of the Commission for Culture and Education, Meath County Council Cullenra, Ireland	Committee of the Regions of the European Union	smurray@members.meathcoco.ie
Siri	Myrvoll	Director of Heritage management	City of Bergen, Heritage Management Office, Norway	siri.myrvoll@bergen.kommune.no

Dorica	Nemeth	Archaeologist, Museum Advisor	Archaeological Museum of Zagreb, Croatia	dnemeth@amz.hr
Antoni	Nicolau i Martí	Director	Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, España	anicolaum@mail.bcn.es
Katerina	Nikolaidou	Archaeologist – Museologist	Museum of Byzantine culture, Thessaloniki, Greece	Katerinanikolaidou@hotmail.com
Christoph	Öllerer	Archaeologist	Stadarchaologie, Vienna, Austria	oel@m07.magwien.gv.at
Christian	Ost	Professeur d'économie	Recteur de l'ICHEC, Bruxelles, Belgique	christian.ost@ichec.be
Léona	Pall	Chercheuse	Association des Villes Européennes de la Culture, Pécs, Hongrie	secretariat@avecnet.net
Pierre	Paquet	Archéologue, Directeur de la Restauration	Région wallonne, Belgique	p.paquet@mrw.wallonie.be
Isidre	Pastor i Batalla	Arqueólogo	Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, España	ipastor@tinet.fut.es
Teresa	Patricio	Architecte, Assistante indépendante	Katholiek Univeristy of Leuven - Raymond Lemaire Centre for Conservation	teresa.patricio@asro.kuleuven.ac.be
Roberto	Pella	Member of the Commission for Culture and Education	Committee of the Regions of the European Union	robertopella@libero.it
Élisabeth	Pénisson	Conservatrice	Musée gallo-romain de Vesunna, Périgueux, France	vesunna@perigueux.fr
José Vicente	Pérez Palomar	Licenciado en Historia, Técnico en Patrimonio Histórico	Ayuntamiento de Alcalá de Henares, España	tear@complutum.com
Marnix	Pieters	Chief Archaeologist / Soil scientist, scientific collaborator VIOE	VIOE, Flemish Institute for the Heritage, Brussels, Belgium	marnix.pieters@lin.vlaanderen.be
Maxence	Poirier	Architecte	BLP Architectes, Bureau Indépendant, Reims, France	maxence.poirier@wanadoo.fr
Elena	Pol	Investigadora	Universidad Autónoma de Madrid, España	
Stefano	Pulga	Restaurateur indépendant	CO.RE, Italia	spulga@coresnc.191.it
Sebastián	Rascón	Jefe del Servicio de Arqueología	Ayuntamiento de Alcalá de Henares, España	tear@complutum.com
Denis	Ricard	Secrétaire général	Organisation des Villes du Patrimoine mondial, Québec, Canada	Secretariat@ovpm.org
Silvana	Rizzo	Archaeological Director and Coordinator	Ministry of Cultural Heritage, Rome, Italy	silvanarizzo@libero.it
M del Carmen	Rojas Cerro	Arquitecto, Jefe del Dto. de Patrimonio Histórico Dirección General de Patrimonio Cultural	Ayuntamiento de Madrid, España	rojascmc@munimadrid.es
Jorge	Ruiz-Jiménez	Arqueólogo, Investigador	Universidad Autónoma de Madrid, España	jorge.ruiz@uam.es
Eduardo	Salas Vazquez	Historiador, Director del Museo de San Isidro	Ayuntamiento de Madrid, España	salasve@munimadrid.es

Marcelino	Sánchez Ruiz	Diputado de Cultura	Diputación Provincial de Jaén, España	marcelinosr13@yahoo.es culturasecretaria@promojaen.es
Soledad	Sánchez-Chiquito de la Rosa	Arqueóloga responsable del Departamento de Arqueología	Consortio de la Ciudad de Toledo, España	soledad-s@consorcio.toledo.org
Caroline	Sandes	Archaeologist - PhD Graduate student	Institute of Archaeology University College London UK	caroline@sandes.freeserve.co.uk
Noélia	Sanz	Arqueóloga	ICUB-Museu d'Historia de la Ciutat de Barcelona, España	nsanz@mail.bcn.es
Irena	Saprykina	Archaeologist, Science-assistant, Department of rescue excavation	Institute of Archaeology – Russian Academy of Russia	dolmen200@mail.ru
Danielle	Sarlet	Directeur général	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine, Région wallonne, Belgique	sarlet@mrw.wallonie.be
Cyrille	Savin	Historien, Chargé de mission	Service des Sites et Monuments, Luxembourg	cyril.savin@ssmn.etat.lu
Ellen	Schraudolph	Archéologue, gestionnaire de projets	Commission européenne, DG Education et Culture	Ellen.schraudolph@cec.eu.int
Bi	Skaarup	Museum curator and Archaeologist	Copenhagen City Museum, Denmark	bs.kbm@kff.kk.dk
Mark	Spanjer	Senior Archaeologist Department of Monuments and Archaeology	Municipality of Dordrecht, The Netherlands	m.spanjer@dordrecht.nl
Slawomir	Swieciochowski	Architecte	Equipe de restauration de la Cathédrale de Tournai, Belgique	slawomirswieciochowski@wanadoo.fr
Jacques	Teller	Chargé des cours	LEMA, Université de Liège, Belgique	jacques.teller@ulg.ac.be
Roger M.	Thomas	Head of Urban Archaeology	English Heritage, U.K.	rogerm.thomas@english-heritage.org.uk
Marianne	Tinant	Archéologue – Coordination scientifique du projet APPEAR	Asbl IN SITU, Centre de recherches archéologiques, Liège, Belgique	insitu@win.be
Norbert	van den Hove	Architecte / urbaniste, Administration provinciale de l'aménagement du territoire	Administration provinciale du Brabant flamand, Belgique	norbert.vandenhove@vl-brabant.be
Jean-Pierre	Van der Meiren	Député pour la Culture	Province de Flandre Orientale, Gent, Belgique	jean-pierre.van.der.meiren@oost-vlaanderen.be
Michel	Van Roye	Président	Association "Palais de Charles Quint", Bruxelles, Belgique	michel.vanroye@skynet.be
Laura	Vendittelli	Director	Muzeo Nazionale Romano Crypta Balbi, Roma, Italia	l.vendittelli@tin.it
Anne	Warnotte	Chef de Projet – Coordination scientifique du projet APPEAR	Asbl IN SITU, Centre de recherches archéologiques, Liège, Belgique	insitu@win.be
Carmen	Willems	Bourgmestre, Directrice du Musée Gallo-romain de Tongres	Ville de Tongres, Belgique	carmen.willems@stadtongeren.be

Jim	Williams	Regional Archaeological Science Advisor	East Midlands, English Heritage, U.K.	jim.williams@english-heritage.org.uk
Valerie	Wilson	Head of Office	Archaeological Archives, English Heritage, U.K.	valerie.wilson@english-heritage.org.uk
Gianfranco	Zidda	Archaeologist officer	Regione Autonoma Valle d'Aosta, Italia	g.zidda@regione.vda.it
Catherine	Zwetkoff	Professeur	Centre of Urban Governance Studies, Université de Liège, Belgique	czwetkoff@ulg.ac.be